

**Master Sciences humaines et sociales mention intervention et
développement social**

Économie sociale et solidaire

**L'alimentation de qualité :
la place du pouvoir d'agir et de la citoyenneté**

L'état des lieux dans un supermarché coopératif

2022

Nom et prénom de l'auteur : Dulong Alix

Directeur/trice de mémoire : Nabila Amghar - Sociologue

Remerciements

Je souhaite remercier ma guidante pour son accompagnement dans ma démarche et surtout sa capacité d'adaptation à ma temporalité et mes besoins de méthodologie de travail.

Je souhaite également remercier mon père, correcteur indéfectible depuis le début de mes études et qui j'espère continuera à me suivre. Mais aussi mon conjoint, ma fille et le reste de ma famille qui par leur soutien et leurs réflexions recherche toujours à m'élever.

Je souhaite remercier mes collègues de DEIS, pour notre soutien mutuel dans ce parcours de formation.

Je souhaite remercier mon école, pour son accompagnement et sa confiance.

Enfin, je veux remercier, l'ensemble des personnes que j'ai pu interroger lors de ce mémoire pour leur bienveillance et leur ouverture.

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| INTRODUCTION | p.1 |
| Partie 1 : Recherche théorique | p.7 |
| Chapitre 1 – Alimentation de qualité : Genèse et représentations dans notre société | p.8 |
| I.1 Définir l'alimentation de qualité | p.8 |
| 1.1 L'alimentation de qualité, une question de santé | p.8 |
| 1.2 L'alimentation de qualité, une question de santé publique | p.10 |
| I.2 Sociologie de l'alimentation : de l'individu à la société | p.13 |
| 2.1 L'alimentation fait social pour faire société | p.14 |
| 2.2 Du droit à l'alimentation de qualité aux inégalités sociale | p.17 |
| Chapitre 2 – La définition des concepts | p.21 |
| II.1 L'accès à l'alimentation de qualité : qui a le pouvoir ?..... | p.21 |
| 1.1 De la justice alimentaire à la justice sociale | p.21 |
| 1.2 Aide alimentaire : la controverse de la solidarité | p.23 |
| II.2 – Droit à l'alimentation : aux armes citoyennes ! | p.27 |
| 2.1 Les initiatives citoyennes : nouveau pouvoir d'agir ? | p.27 |
| 2.2 Un enjeu de gouvernance | p.29 |
| 2.3 “Je consomme donc je suis” : de la consommation à la citoyenneté..... | p.30 |
| 2.4 Vous avez dit démocratie ? | p.32 |
| II.3- Dynamique de territoire et alimentation de qualité | p.33 |
| 3.1 Territoire : quels enjeux alimentaires ? | p.34 |
| 3.2 Ancrage territorial : développer sa citoyenneté | p.35 |
| 3.3 Quelle politique alimentaire locale ? | p.37 |

| | |
|---|------|
| Partie 2 : Éléments méthodologiques et terrain de recherche | p.39 |
| Chapitre 1 – Problématisation et Hypothèse | p.40 |
| Chapitre 2- Méthodologie d'enquête | p.42 |
| II.1 Recherches documentaires : la pré-enquête définit les contours conceptuels | p.42 |
| II.2 Une recherche qualitative en plusieurs étapes | p.44 |
| II.3 Un diagnostic de territoire qui plante le décor | p.46 |
| II.4 La monographie : un fonctionnement bien établi | p.48 |
| 4.1 Le choix de la structure | p.49 |
| 4.2 Méthodologie de la monographie | p.50 |
| II.5 Le recours aux entretiens | p.51 |
| 5.1 Les entretiens avec des coopérateurs du supermarché coopératif | p.51 |
| 5.2 Les entretiens avec des anciens coopérateurs du supermarché coopératif | p.52 |
| 5.3 Les entretiens avec des Assistante de Service Social (ASS) | p.52 |
| 5.4 Les entretiens avec des personnes bénéficiaires à l'aide alimentaire | p.52 |
| 5.5 Un entretien avec une des fournisseuse du supermarché coopératif | p.52 |
| II.6 Outils méthodologiques | p.53 |
| 6.1 Grilles d'entretiens | p.53 |
| 6.2 Grille d'analyse | p.53 |
| II.7 Mon retour d'expérience | p.55 |
| II.8 Les limites méthodologiques | p.56 |
| Chapitre 3 - Présentation du terrain de recherche issue de l'enquête | p57 |
| III.1 Genèse d'une initiative : Du troc au supermarché coopératif : quand l'histoire des supermarchés éclaire notre rapport à la consommation | p.57 |

| | |
|---|------|
| III.2 Présentation des résultats du diagnostic territorial | p.59 |
| 2.1 Politique locale | p.59 |
| 2.2 Vie associative et culturelle | p.59 |
| 2.3 Catégorie socio-professionnelle et revenu moyen des habitants de la commune.. | p.60 |
| 2.4 Offre alimentaire classique et alternative | p.63 |

III.3 Présentation des résultats de la monographie : initiative du supermarché

| | |
|---------------------------------|------|
| coopératif | p.66 |
| 3.1 Un statut explicite | p.66 |
| 3.2 Histoire | p.66 |
| 3.3 Les missions | p.67 |
| 3.4 Les parties prenantes | p.67 |
| 3.5 L'organisation | p.68 |
| 3.6 Le choix des produits | p.69 |
| 3.7 Les ressources | p.70 |

Partie 3 : Corrélation des résultats et de l'étude analytique d'un supermarché coopératif et

| | |
|-----------------------------|------|
| préconisations | p.71 |
|-----------------------------|------|

Chapitre 1 : La gouvernance ; ton pouvoir !

| | |
|---|------|
| I.1- Mise en œuvre d'une gouvernance démocratique : la place des coopérateurs ... | p.72 |
|---|------|

| | |
|---|------|
| I.2- Hybridation des ressources et pouvoir d'agir | p.74 |
|---|------|

| | |
|---|------|
| 2.1 Utilité commune et hiérarchie sociale | p.74 |
|---|------|

| | |
|-------------------------------------|------|
| 2.2 Hybridation et solidarité | p.76 |
|-------------------------------------|------|

| | |
|-------------------------------|------|
| 2.3 Bénévole du pouvoir | p.78 |
|-------------------------------|------|

| | |
|---|------|
| I.3- Gouvernance démocratique : le paradoxe du pouvoir d'agir | p.78 |
|---|------|

| | |
|--|------|
| 3.1 Exclusion, insertion et mixité sociale | p.78 |
|--|------|

| | |
|-------------------------------------|------|
| 3.2 Pouvoir d'agir à prendre | p.81 |
|-------------------------------------|------|

| | |
|--|------|
| 3.3 ...ou à laisser : choix des produits | p.82 |
|--|------|

| | |
|--|------|
| 3.4 Innovation citoyenne : les supermarchés coopératifs, qui peut y goûter | p.84 |
|--|------|

| | |
|--|-------|
| Chapitre 2 - Un ancrage territorial normatif | p.87 |
| II.1 Innovation sociale : la routine ? | p.87 |
| II.2 Les enjeux de territoire | p.88 |
| 2.1 Le travail du supermarché coopératif mené sur le territoire | p.88 |
| 2.2 Du territoire au partenariat | p.89 |
| 2.3 Le réseau partenarial : le rôle du travail social | p.91 |
| II.3- Causalité des hypothèses : un pas vers les préconisations | p.92 |
| Chapitre 3 - Préconisations | p 94 |
| III.1 Proposition d'action : première préconisation locale | p. 94 |
| 1.1 Pertinence de l'utilisation de l'action collective | p. 94 |
| 1.2 Objectifs de l'intervention | p.94 |
| III.2 Méthodologie d'intervention envisagée | p.96 |
| 2.1 Mobilisation du groupe | p.96 |
| 2.2 Première réunion du groupe | p.97 |
| 2.3 Deuxième réunion du groupe | p.98 |
| 2.4 Troisième réunion : Rencontre avec les ou les professionnels | p.99 |
| 2.5 Quatrième réunion | p.99 |
| III.3 Analyse de l'intervention | p.100 |
| 3.1. Bilan de l'intervention | p.100 |
| 3.2 Evolution et critique de l'intervention | p.100 |
| III.4 Essaimage : deuxième préconisation à l'échelle du territoire..... | p.102 |
| III.5 La question du prix reste un frein : troisième préconisation à l'échelle macro.. | p.103 |
| CONCLUSION..... | p.104 |

INTRODUCTION

La question de l'alimentation est déterminante sur le plan de la santé. Au-delà du besoin physiologique vital de manger en quantité suffisante, il est démontré que cette alimentation doit être qualitative. Sur son site, le Ministère de la Solidarité et de la Santé énonce : *“Chacun doit avoir accès, d'une part, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, issue d'une agriculture durable et, d'autre part, à un environnement qui facilite les choix alimentaires favorables pour la santé et la pratique au quotidien de l'activité physique tout en limitant les comportements sédentaires”*¹. Les travaux et enquêtes de toutes les grandes institutions telles que l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) ou la FAO (Food and Agriculture Organization) soulignent le lien entre nutrition et santé. L'INSERM rapporte par ailleurs qu'en 2019, 8 millions de personnes sont en situation d'obésité, soit 17 % de la population adulte française. Avec des inégalités sociales très marquées. Ainsi, la sécurité alimentaire d'un individu est garantie quand il a accès à une alimentation en quantité suffisante mais aussi en qualité à savoir, comme le souligne la FAO : *“la bonne utilisation physiologique des aliments, qui conduit chaque individu à un statut nutritionnel correct.”*²

Pourtant, les initiatives solidaires (telles que les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), les supermarchés coopératifs, les épiceries participatives, l'approvisionnement local des dispositifs d'aide alimentaire) qui cherchent à rendre accessible à tous une alimentation locale et de qualité, augmentent progressivement sur l'ensemble du territoire. Ainsi, en France en 2021 : *“442 projets locaux œuvrant pour favoriser l'accès du plus grand nombre à des produits frais et de qualité”*³ seront soutenus par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

¹ Ministère de la Solidarité et de la santé. *La santé par l'alimentation*. 25/03/19. Site consulté le 02.02.2021 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesu-res-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-alimentation>.

² Food and Agriculture Organization. *La faim et l'insécurité alimentaire*. Site consulté le 07/10/2022 : <https://www.fao.org/hunger/fr/>

³ Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. *Alimentation locale et solidaire : 442 nouveaux projets sélectionnés dans le cadre du plan France Relance*. Paris. Le 15 septembre 2021. Site consulté le 07/10/2022 : <https://agriculture.gouv.fr/alimentation-locale-et-solidaire-442-nouveaux-projets-selectionnes-dans-le-cadre-du-plan-france>

Mon choix de sujet s'appuie sur ce constat paradoxal : l'impression de disposer de plus en plus de sensibilisations et d'informations sur l'alimentation de qualité mais de ne pas pleinement pouvoir y accéder.

Ainsi, j'ai commencé mes recherches en m'intéressant à l'acte de consommation. En effet, si l'alimentation est un enjeu de santé publique reconnu par l'Etat, est-il important pour le grand public ? En 2017, l'étude de l'Observatoire Société et Consommation (ObSoCo)⁴ souligne que : *“69% des consommateurs s'intéressent à l'impact de leur alimentation sur leur santé et 61% à son impact sur l'environnement”*⁵. Dans le cadre d'un sondage sur les pratiques alimentaires des Français en 2016, l'institut de sondage Ipsos publie des résultats selon lesquels 71% des Français expliquent consommer plus de produits bons pour leur santé et que plus de 3 Français sur 4 privilégient de façon régulière l'achat de produits frais. *“Les Français n'hésitent pas à écarter certains aliments de leur régime alimentaire : 64% l'ont déjà fait en raison de la présence d'additifs, 63% en raison de la teneur en sucre, en sel ou en matière grasse, 63% en raison de la présence de pesticides.”*⁶

J'ai pu également vite comprendre au cours de mes recherches que la part de l'alimentation dans le budget de consommation des ménages tend globalement à diminuer en lien avec l'élévation du niveau de vie moyen⁷. Elle était en effet de 34,6% en 1960 et représentait alors le principal poste de dépense des ménages. En 2019, il était divisé par deux. Néanmoins, selon le sondage YouGouv, commandé par le Huffpost en juillet 2019, 41% des français désignent pourtant le budget comme le premier frein à une alimentation saine. Ainsi, selon le Huffpost, si *“le coût jugé trop*

⁴ L'observatoire des éthiques dans l'alimentation. *Explorer les nouveaux moteurs de transformation du rapport à l'alimentation*. Septembre 2017. Site consulté le 25.03.2021 : <https://lobsoco.com/wp-content/uploads/2017/09/LObSoCo-I-Observatoire-des-ethiques-alimentaires-I-Infographie.pdf>

⁵ Op-cit. L'observatoire des éthiques dans l'alimentation. *Explorer les nouveaux moteurs de transformation du rapport à l'alimentation*.

⁶MERCIER Etienne. *Alimentation durable : les Français de plus en plus attentifs à ce qu'ils mangent*.

Ipsos. Le 8 novembre 2016. Site consulté le 20.03.2020 :

<https://www.ipsos.com/fr-fr/alimentation-durable-les-francais-de-plus-en-plus-attentifs-ce-qu'ils-mangent>

⁷ Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. *Les Français toujours plus concernés par leur alimentation*. Le 24 juillet 2018. Site consulté le 07/10/2022 :

<https://agriculture.gouv.fr/les-francais-toujours-plus-concernes-par-leur-alimentation>

*élevé d'un régime alimentaire équilibré n'empêche plus les Français de s'y mettre*⁸, le coût afférent reste une préoccupation prégnante.

Mon premier constat est le suivant, l'accès à l'alimentation de qualité est donc le souhait d'une grande partie de la population française mais le budget est un frein. C'est nécessairement les populations les moins favorisées qui en bénéficient le moins. J'ai donc cherché à identifier quelles sont les initiatives nationales permettant l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

J'ai pour cela réalisé une pré-enquête auprès de travailleurs sociaux afin de mieux comprendre comment et vers qui ils orientent leurs usagers dans le cadre de l'accès à l'alimentation.

J'ai interrogé, via un questionnaire, des travailleurs sociaux (assistant de services sociaux, conseillers en économie sociale et solidaire, éducateurs spécialisés) dans différents domaines du champ social et avec différents publics. Dans leurs réponses, j'ai pu relever qu'ils sont tous confrontés dans leur pratique au problème d'accès à l'alimentation et, de plus en plus, à la question de l'alimentation de qualité ; ce qu'ils considèrent comme un réel enjeu de justice sociale. Ils citent avant tout le budget comme un frein à l'accès à une alimentation qualitative pour leurs usagers, mais aucun d'entre eux ne se considère avoir été formé durant leurs études ou à posteriori, à accompagner vers et dans l'accès à une alimentation de qualité. L'une des assistantes sociales interrogées souligne qu'en outre : *“des conseils relatifs à l'alimentation peuvent être donnés, dès lors qu'ils vont aider les personnes accompagnées dans leurs problématiques sociales”*⁹. Dans les questionnaires, ils ont tous indiqué qu'ils orientent leurs usagers vers les dispositifs d'aides alimentaires quand la problématique se pose, mais ils ne savent pas s'il y a des mesures ou initiatives particulières concernant l'alimentation de qualité dans ce type de dispositifs. Le Ministère des solidarités et de la santé souligne que la lutte contre la précarité alimentaire est inscrite au code de l'action sociale et des familles et que le principal moyen est l'aide alimentaire. Celle-ci est définie comme : *“La fourniture de denrées et la proposition d'un accompagnement aux*

⁸ LORENZO Sandra. *Sondage exclusif : Plus d'un Français sur deux ne mange pas 5 fruits et légumes par jour*. Huffpost. Publié le 10.08.2019. Site consulté le 20.03.2021 : https://www.huffingtonpost.fr/entry/sondage-exclusif-plus-dun-francais-sur-deux-ne-mange-pas-5-fruits-et-legumes-par-jour_fr_5d4d6a6ce4b0066eb710733d#:~:text=Manger%20sain%2C%20un%20vrai%20budget,saine%20pour%2041%25%20des%20Fran%C3%A7ais.

⁹ Réponse au questionnaire réalisé auprès de travailleurs sociaux travail de pré-enquête

personnes accueillies. Au-delà du soutien d'urgence, elle permet de renforcer ou rétablir le lien social, voire d'être une porte d'entrée vers des dispositifs d'insertion...''¹⁰.

Ainsi, l'aide alimentaire représente en France 1.5 milliard d'euros par an. En 2020, 75 000 tonnes de nourriture ont été sauvées du gaspillage par les banques alimentaires (on ne dénombre pas moins de 79 banques alimentaires sur notre territoire¹¹), soit 225 millions de repas auxquelles nous pouvons ajouter les 136,5 millions de repas distribués en 2020 par les restos du cœur¹². Mais la question de la qualité alimentaire telle que définie aujourd'hui est peu présente. En effet, d'une manière générale, on retrouve peu, au niveau national, d'informations sur les initiatives d'accès à l'alimentation de qualité, la première urgence étant d'éradiquer la faim.

Dans ce questionnement sur les initiatives solidaires et locales d'accès à l'alimentation de qualité, je me suis intéressée aux supermarchés coopératifs qui apparaissent comme une réponse aux nouveaux besoins de consommation tout en proposant une opportunité de lien social. Les 36 supermarchés coopératifs recensés sur toute la France en 2021¹³, se différencient des magasins bio ou des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), qui présentent pour les uns une gamme inaccessible pour certains budgets, et pour les autres une gamme demandant à compléter ses achats par ailleurs. Les supermarchés coopératifs cherchent quant à eux à se positionner comme une véritable alternative aux supermarchés traditionnels, tout en s'inspirant de leur modèle. À savoir, proposer une gamme suffisamment variée et à des prix accessibles permettant de faire l'ensemble de ses achats en un même lieu. Pour autant, ils proposent une organisation alternative, offrant une place différente au consommateur. Dans un article de 2018, Camille Dufétel, journaliste, écrit à ce sujet : *“Les supermarchés coopératifs prônent un mode de consommation alternatif : en leur*

¹⁰ Ministère des solidarités et de la santé. *Lutte contre la précarité alimentaire*. Le 29.04.2020. Site consulté le 07.10.2021 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire>

¹¹ Banque alimentaire. *Rapport d'activité 2020*. 2020. Site consulté le 20.08.2021. https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2021-06/BANQUES_ALIMENTAIRES_RAPPORT_ANNUEL_WEB_2021_42%20%282%29.pdf

¹² Les Restaurants du Cœur. *Les chiffres clefs*. 2019-2020. Site consulté le 27.08.2021 : <https://www.restosducoeur.org/chiffres-cles/>

¹³ COLLA Sofia . Essor des supermarchés coopératifs : une carte pour les localiser dans toute la France. WE DEMAÏN. 19 avril 2019. Consulté le 11 mai 2021 : https://www.wedemain.fr/partager/essor-des-supermarches-cooperatifs-une-carte-pour-les-localiser-dans-toute-la-france_a4036-html/

sein, on est à la fois client, sociétaire et travailleur bénévole”¹⁴. J’ai donc pu interroger des coopérateurs d’un supermarché coopératif qui avance l’objectif d’être un “*lieu de développement du lien social et [un] vecteur d’éducation populaire aux politiques d’alimentation durable.*”¹⁵

On retrouve alors dans mes recherches et questionnements deux fils conducteurs intrinsèquement liés par l’alimentation : la notion de pouvoir d’agir et celle de citoyenneté. Le pouvoir d’agir, sous l’angle de l’alimentation, développé par Dominique Paturel est défini comme : “*un processus par lequel les individus, les groupes, les communautés et les organisations acquièrent la capacité d’exercer un pouvoir et l’état qui désigne cette capacité à exercer un pouvoir. Il se décline autour de quatre éléments : la participation, la compétence, l’estime de soi et la conscience critique.*”¹⁶

Il me semble alors pertinent de mettre cela en perspective avec la définition que donne Paul RICOEUR de cette même notion : “*Par “pouvoir agir”, j’entends la capacité de produire des événements dans la société et la nature*”¹⁷

Le pouvoir d’agir revêt une capacité individuelle dont je peux me saisir, si j’en ai les moyens, c’est aussi une capacité à agir sur mon environnement. En effet, si je décide d’avoir une alimentation de qualité, cela relève certes de mon libre arbitre pour une part, mais aussi de la capacité de mon environnement à me proposer les produits satisfaisant à mes critères (des produits bio par exemple). Et si ce n’est pas le cas, il faut que je sois en mesure d’agir sur mon environnement. C’est pourquoi, pour accéder à une alimentation de qualité, le pouvoir d’agir peut être mis en perspective avec la citoyenneté. Juridiquement : “*Le citoyen détient donc une qualité particulière qui lui permet de prendre part à la vie publique.*”¹⁸. Cette notion, appliquée à l’alimentation de qualité souligne qu’au-delà de la capacité individuelle d’accéder à l’alimentation de

¹⁴ DUFETEL Camille. *Supermarchés coopératifs : comment fonctionnent-ils, et où les trouver ? L’info durable*. 30 octobre 2018. Consulté le 11 mai 2021 : <https://www.linfordurable.fr/educationcitoyennete/supermarches-cooperatifs-comment-fonctionnent-ils-et-ou-les-trouver-carte-7008>

¹⁵ Site internet du supermarché coopératif. Consulté le 4 mai 2021.

¹⁶ PATUREL Dominique . *De l’empowerment au Pouvoir d’Agir*. Mars 2013. Site consulté le 03.11.2021 : <https://corpus.fabriquesdesociologie.net/empowerment-et-pouvoir-dagir/>.

¹⁷ RICOEUR Paul . *Devenir capable, être reconnu*. Article publié initialement dans la revue Esprit n°7. ADPF. Juillet 2005. Site consulté le 03.11.2021 : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Revue_des_revues_200_1152AB.pdf

¹⁸ Vie Publique. *Quel est le statut juridique d’un citoyen ?* Dernière modification : 12 mars 2021. Site consulté le 03.11.2021 : <https://www.vie-publique.fr/fiches/23856-quel-est-le-statut-juridique-dun-citoy=en>

qualité, nous y avons droit, et qui plus est nous avons le droit en qualité de citoyen d'agir sur notre environnement ou territoire.

Comme on peut le voir, les initiatives d'accès à l'alimentation de qualité pour tous ont des répercussions multidimensionnelles à la fois environnementales, politiques, économiques et sociales et questionnent notre façon de s'approprier notre alimentation. On peut, en particulier, s'interroger si l'augmentation du pouvoir d'agir et de la citoyenneté de la personne mise en œuvre dans les initiatives locales et solidaires améliore réellement l'accès à l'alimentation de qualité pour tous... Plus particulièrement, le caractère innovant des supermarchés coopératifs passe par des formes sociales d'organisation collective, explicité par Guy Di Méo, qui sont traversées par la question de l'initiative citoyenne et du pouvoir d'agir, et questionne la potentialité inclusive de cette innovation sociale.

Ainsi, on peut s'interroger : dans quelle mesure et de quelle façon, les initiatives locales et solidaires accordent-elles une place au pouvoir d'agir et à la citoyenneté de chacun pour contribuer à l'accès à l'alimentation de qualité ?

Ce travail se compose de trois chapitres. Le premier chapitre présente mes recherches théoriques, qui débutent par une genèse de l'accès à l'alimentation de qualité. J'y exposerai les concepts forts qui ressortent de ces recherches et tente de les définir.

Le chapitre 2 expose les choix méthodologiques ainsi que l'opérationnalisation de la recherche. Je vais présenter ma démarche de relevé des données ainsi que la méthode d'analyse. Il sera également détaillé la présentation du terrain de recherche issue de l'enquête.

Le chapitre 3 présente les résultats et l'analyse de l'enquête réalisée dans un supermarché coopératif.

Partie 1 : Recherche théorique

Chapitre I – Genèse de l'alimentation de qualité : un enjeu de société

I.1 Définir l'alimentation de qualité

1.1 L'alimentation de qualité, une question de santé

Comme le souligne l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), le lien entre nutrition et santé n'est plus à faire : de nombreux travaux montrent : *“l'impact des facteurs nutritionnels sur la survenue de certains cancers, des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, de l'ostéoporose, ou encore de troubles métaboliques comme le diabète de type 2 ou l'hypercholestérolémie”*¹⁹. L'INSERM explique qu'une mauvaise alimentation et des dépenses énergétiques insuffisantes favorisent l'apparition et le développement de la plupart des maladies chroniques les plus fréquentes aujourd'hui, telles que l'obésité, le diabète, le cholestérol, les maladies cardio-vasculaires...

De son côté, la Food and Agriculture Organization (FAO), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture²⁰ définit un régime alimentaire sain et équilibré. Il s'agit d'un : *“régime alimentaire qui fournit la juste quantité d'aliments variés servant à couvrir les besoins énergétiques et nutritionnels d'une personne”*²¹. La Fondation Française de Cardiologie, quant à elle, explique que pour manger équilibré, *“notre alimentation doit fournir un apport calorique proportionné à notre dépense d'énergie. Elle doit aussi être suffisamment variée et bien répartie dans la journée pour apporter tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement de notre organisme. L'apport calorique doit bien sûr varier en fonction de l'âge, de la corpulence, de l'état général, etc.”*²²

¹⁹ INSERM. *Nutrition et santé : La santé passe par l'assiette et l'activité physique*. mise à jour le 28 octobre 2018. Site consulté le 22.02.2021 : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/nutrition-et-sante#:~:text=Les%20liens%20entre%20nutrition%20et,suivant%20les%20recommandations%20nutritionnelles%20nationales.>

²⁰ Ann BURGESS, Peter GLASAUER. *Guide de nutrition familiale*. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Page 120. 2006. Site consulté le 09.11.2021 : <https://www.fao.org/3/y5740f/y5740f00.htm>

²¹ Op-cit. Ann BURGESS, Peter GLASAUER. *Guide de nutrition familiale*.

²² Fédération Française de Cardiologie. *Qu'est qu'une alimentation équilibrée ?* 24 avril 2020. Site consulté le 09.11.2021 : <https://www.fedecardio.org/Je-m-informe/Je-mange-equilibre/quest-ce-quune-alimentation-equilibree>

Mais s'il est explicite qu'une nourriture équilibrée fait référence à des quantités (quantités de calorique, de groupe d'aliments, de proportions et de nombres de repas), il est difficile de définir ce qu'est une alimentation saine, on trouve tout au plus des recommandations en la matière. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande pour manger sain : *“d'équilibrer l'apport énergétique, de limiter l'apport énergétique provenant de la consommation de graisses, de réduire la consommation de graisses saturées et d'acides gras trans pour privilégier les graisses non saturées, consommer davantage de fruits et légumes ainsi que de légumineuses, de céréales complètes et de fruits secs, limiter la consommation de sucres libres, limiter la consommation de sel (sodium), toutes sources confondues, et veiller à consommer du sel iodé...”*²³

Une étude conjointe entre les chercheurs de l'INSERM, de l'INRA, de l'Université Paris 13 et du CNAM au sein de l'Équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle EREN rapporte : *“qu'une augmentation de 10% de la proportion d'aliments ultra-transformés dans le régime alimentaire s'est révélée être associée à une augmentation de plus de 10% des risques de développer un cancer en général et du cancer du sein en particulier. Mais aussi qu'une augmentation de 10% de la part des aliments ultra-transformés dans un régime alimentaire est associée à une augmentation de 12% de risque de maladies cardiovasculaires au global.”*²⁴ Par ailleurs, de récents résultats issus de l'étude BioNutriNet, pilotée par l'INRA suggèrent qu'une : *“forte consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique réduirait le risque de cancer”*²⁵.

Ainsi, au-delà du besoin physiologique de manger en quantité suffisante, pour vivre, il est démontré que cette alimentation doit être qualitative. Les qualités d'un aliment porte sur ses : *“Propriétés[d'un aliment] sur les plans gustatif, nutritionnel et sanitaire”*²⁶.

²³ Organisation mondiale de la santé (OMS). *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé. Une alimentation saine.* 2004. Site consulté le 06.09.2021 :

<https://www.who.int/dietphysicalactivity/diet/fr/>

²⁴ ROUVIÈRE Valérie. Dr SOUVET Pierre. *Aluminium, notre poison quotidien.* Le Doc du Dimanche.

Emission France 5. Le 22/01/2012. Consulté le 09/10/2022 : <https://www.dailymotion.com/video/xnyxlh>

²⁵ HERCBERG Serge. *Nutrition et santé : La santé passe par l'assiette et l'activité physique.* INSERM.

Publié le 13/07/2017. Modification le 29/10/2018. Site consulté le 07/10/2022 :

<https://www.inserm.fr/dossier/nutrition-et-sante/>

²⁶ Ministère des solidarités et de la santé. *Etudes et rapports dans le cadre du PNNS.* 6 mars 2016. Site consulté le 14.10.2021 :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/etudes-et-rapports-dans-le-cadre-du-pnns>

1.2 L'alimentation de qualité, une question de santé publique

Sur le “Plan de la santé publique” de 2001 l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA, devenue Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail, ANSES,) en collaboration avec le Ministère de la santé, lance le Programme National Nutrition Santé (PNNS)²⁷. Pour le PNNS : *“la nutrition s’entend comme l’équilibre entre les apports liés à l’alimentation et les dépenses occasionnées par l’activité physique. Il vise à améliorer l’état de santé de la population en agissant sur la nutrition.”*²⁸. Les recommandations nutritionnelles du PNNS ont pour objectifs de prévenir l’apparition de certaines maladies et promouvoir la santé publique. Plus récemment, en 2017, le Haut Conseil de la Santé Publique détermine que par principe de précaution, il est ajouté dans le PNNS et : *“recommandé de privilégier les produits non transformés, bruts et de saison, pour limiter ainsi la consommation d’additifs (émulsifiants, édulcorants, colorants...) dont les effets sont encore mal documentés. Éviter l’usage de compléments alimentaires. Privilégier les produits issus d’une agriculture limitant l’apport en pesticides”*²⁹.

Mais le PNNS a subi de nombreux revers. En effet les messages de prévention comme, *“manger 5 fruits et légumes par jours”* ont souvent été jugés par les acteurs de terrain, normatifs ou culpabilisants. C’est ainsi qu’en 2016, l’Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a appelé à ne pas reconduire le programme.³⁰

Les politiques publiques ont également la volonté de faire évoluer les normes de commercialisation, notamment avec les labels de qualité, comme l’appellation d’origine contrôlée (AOP), l’indication géographique protégée (IGP), le Label rouge, ou encore l’Agriculture Biologique (AB). Les labels : *“élaborés selon un cahier des charges témoignent de la richesse du patrimoine alimentaire français et bénéficient de critères de qualité exigeants et de savoir-faire transmis de génération en génération. Ils sont une garantie officielle pour les consommateurs”*³¹. Mais en 2017, une étude de l’association UFC-Que choisir a dénoncé le prix souvent deux fois plus élevé des

²⁷ Op-cit. Ministère des solidarités et de la santé. *Etudes et rapports dans le cadre du PNNS.*

²⁸ Op-cit. Ministère des solidarités et de la santé. *Etudes et rapports dans le cadre du PNNS.*

²⁹ Op-cit. Ministère des solidarités et de la santé. *Etudes et rapports dans le cadre du PNNS.*

³⁰ DE BATZ Charles, FAUCON Felix, VOYNET Dominique. *Rapport : Santé 2011-2015 et du plan obésité 2010-2013.* Inspection Général des Affaires Sociales. 2016. Site consulté le 15.10.2021 : https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2016-020R_PNNS-VDEF.pdf

³¹ Institut National de l’Origine et de la Qualité. *Les signes officiels de la qualité et de l’origine.* Juin 2017. Site consulté le 15.10.2021 : <file:///C:/Users/romain/Downloads/1706-AL-SIQO-DEP-BD.pdf>

produits labélisés³². Pourtant, la question se pose de plus en plus dans notre société sur “le vrai prix” ou “le bon prix” des produits de consommation. Ainsi, la Fédération Nationale de l’Agriculture biologique rappelle : *“Produire bio coûte plus cher. Les semences, les traitements, les insecticides naturels et même les aliments d’élevage sont plus chers en bio. À surface égale, l’AB est aussi plus gourmande en main-d’œuvre que l’agriculture conventionnelle”*³³.

Dans une volonté de rassurer le consommateur, l’arrêté d’application du Nutri-score a été signé le 31 octobre 2017 : *“le Nutri-Score fournit au consommateur, sur la face visible des emballages alimentaires, une information facilement compréhensible sur la qualité nutritionnelle globale des produits, au moment où il fait ses courses. Il peut ainsi comparer les produits et orienter ses choix vers des aliments de meilleure qualité nutritionnelle”*³⁴.

La loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l’agriculture et de la pêche : *“donne un cadre à la mise en œuvre d’une politique publique de l’alimentation. Elle vise à assurer à la population l’accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. Elle vise à offrir à chacun les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé”*³⁵.

Dans ce même esprit, la loi du 13 octobre 2014 d’avenir pour l’agriculture, l’alimentation et la forêt énonce : *“le Programme Nationale pour l’Alimentation (PNA) encourage le développement des circuits courts et de la proximité géographique entre producteurs agricoles, transformateurs et consommateurs. Il prévoit notamment des actions à mettre en œuvre pour l’approvisionnement de la restauration collective, publique comme privée, en produits agricoles de saison ou en produits sous signes*

³² CHEVALLIER Cécile . *Plus cher, meilleur pour la santé, labels... le vrai du faux du bio*. Le Parisien. 15 juin 2019, modifié le 15 juin 2019. Site consulté le 15.10.2021 : <https://www.leparisien.fr/economie/consommation/plus-cher-meilleur-pour-la-sante-labels-le-vrai-du-faux-du-bio-15-06-2019-8093763.php>

³³ Fédération nationale de l’Agriculture biologique. *Pour préserver la biodiversité, misons sur l’agriculture biologique !* 19/04/22. Paris. Site consulté le 08.05.2022 : <https://www.fnab.org/communiqués-presse/pour-preserver-la-biodiversite-misons-sur-lagriculture-biologique-2/>

³⁴ Ministère de l’économie de la finance et de la relance. *Adoptez l’étiquetage Nutri-Score afin de rassurer les consommateurs*. Bercy Info Entreprise. 30 septembre 2020. Site consulté le 15.10.2021 : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/nutri-score#>

³⁵ Legifrance. *Loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l’agriculture et de la pêche*. Publié au journal officiel n°0172 du 28 juillet 2010, mise à jour 1 mars 2017. Site consulté le 12/10/2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022521587/>

d'identification de la qualité et de l'origine, notamment issus de l'agriculture biologique. Les actions répondant aux objectifs du PNA et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable peuvent prendre la forme de projets alimentaires territoriaux (PAT). Ces derniers visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation"³⁶. Les collectivités ont donc un rôle dans l'ancrage territorial des orientations du PNA, en particulier grâce à la possibilité de mettre en œuvre un PAT. Lors des Etats Généraux de l'alimentation en 2017, il a été souligné que ce sont les initiatives locales intégrant des aspects environnementaux, nutritionnels et de lutte contre la précarité ; pouvant être mise en œuvre au travers des PAT, qui construiront l'accès à l'alimentation de demain.³⁷

En Juin 2020, dans son rapport, la convention citoyenne pour le climat propose de : *“mettre en place des chèques alimentaires pour les plus démunis à utiliser dans les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ou pour des produits bios*”³⁸. En décembre 2020, le président Emmanuel Macron a répondu favorablement à la création de ces chèques. Ces chèques alimentaires semblent ouvrir la voie vers un droit à l'alimentation pour tous. L'objectif étant qu'ils soient à destination des ménages les plus modestes et puissent être utilisés pour des produits durables (issus de l'agro écologie, des circuits courts). Si la convention citoyenne ne préconise ni les conditions d'éligibilité, ni les produits dits “durables”, en juillet 2021, Mounir Mahjoubi, député LREM de Paris, est venu détailler auprès de l'association France Urbaine les modalités de mise en œuvre des chèques alimentation. Il souligne alors un déploiement en deux temps³⁹ :

- En premier lieu, dès la rentrée de septembre 2022, auprès des jeunes, une première phase ciblerait les jeunes. Invité de Jean-Jacques Bourdin le 21 avril 2022,

³⁶ Legifrance. *LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt*. Publié au journal officiel n°0238 du 14 octobre 2014, mise à jour 21 août 2022. Site consulté le 31/08/22 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029573022/>

³⁷ Op-cit. FAO. *Sécurité sanitaire et qualités des aliments en europe: aspects relatifs à la qualité, à l'équilibre nutritionnel, à l'importance des terres agricoles et au patrimoine culturel « terroirs »*

³⁸ DE MARGERIE Gilles. *Pour une alimentation saine et durable : Analyse des politiques de l'alimentation en France*. France Stratégie. Rapport pour l'Assemblée nationale. Septembre 2021. Site consulté le 12/10/2022 :

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-rapport-pour_une_alimentation_saine_et_durable-septembre.pdf

³⁹ MAKHLOUF Kader. *Vers la mise en place d'un chèque alimentation durable à la rentrée*. France urbaine. 08/07/2021. Site consulté le 12.05.2022 :

<https://franceurbaine.org/actualites/vers-la-mise-en-place-dun-cheque-alimentation-durable-la-rentree>

Julien Denormandie, Ministre de l'agriculture, a avancé le montant de 50 euros par mois.

- En second lieu, le dispositif s'ouvrira (échéance fin 2022) aux familles sous condition de ressources. Ainsi, les CCAS joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette seconde phase.

Les députés souhaitent que ce dispositif permette : “*d'acquérir des produits vertueux tels que précisés dans la loi Egalim : des produits frais à signe de qualité - type bio ou labels*”⁴⁰. Pour toucher un plus grand nombre, et répondre aux critiques concernant l'accessibilité géographique des produits dits “durables”, les acteurs de la grande distribution seraient mis à contribution : peut-être avec la création d'un panier type dédié.

Mais si l'on comprend que l'alimentation de qualité et l'accès pour tous devient un enjeu majeur sur le plan national, il semble que les politiques publiques se traduisent difficilement en réalité au niveau local. Sans doute pâtissent-elles d'un manque de gouvernances communes et ainsi ne favorisent-elles pas l'autonomisation des citoyens sur le sujet. On assiste cependant, ces dernières années, à une progressive coordination des politiques publiques alimentaires, entre acteurs locaux et nationaux, même si la volonté reste de donner la main aux départements et non de mettre en œuvre des actions sur le plan national.

I.2 Sociologie de l'alimentation, de l'individu à la société

Dans son travail sur *Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales*, Thibaut DE SAINT POL pose la question du lien entre alimentation et identité : “*l'importance des pratiques alimentaires dans la construction de l'identité souligne la nécessité de s'intéresser non seulement aux aliments ingérés, mais aussi à l'ensemble des modalités des prises alimentaires (horaires, commensalité, rituels, etc.) qui entourent l'acte alimentaire et en font sa singularité*”⁴¹. Jean Anthelme BRILLAT-SAVARIN, avocat, magistrat et gastronome français du XVIIIème siècle, disait “*Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es*”. Citation célèbre de la langue française et de multiple fois reprise et détournée, elle a pourtant un sens originel, on est

⁴⁰ Op-cit. MAKHLOUF Kader. *Vers la mise en place d'un chèque alimentation durable à la rentrée.*

⁴¹ DE SAINT-POL Thibaut. *Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales.* L'Année sociologique n°2017/1, Vol. 67, p. 11-22. Site consulté le 18/10/2022 : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2017-1-page-11.htm>

ce que l'on mange ; l'alimentation de quelqu'un reflète sa personnalité : qui nous sommes et comment l'on s'en saisit. BRILLAT-SAVARIN a voulu souligner : *“qu’au-delà du seul acte de manger, l’acte de cuisiner dans son ensemble (préparer, assembler, présenter un plat mais aussi recevoir et échanger autour de la nourriture) est révélateur de la personnalité d’un individu, de son tempérament et de sa façon d’être aux autres et au monde. Il s’agit d’un moment intime. Nous cuisinons comme nous vivons et aussi comme, et avec, ce que nous sommes”*.⁴²

2.1 L'alimentation fait social pour faire société

L'alimentation est un “fait social”, qui ne questionne pas seulement ce que l'on mange mais aussi comment on mange, avec qui, comment on prépare, comment on achète, ou et à qui ?

L'histoire de la sociologie française est marquée par une tension entre un ancrage disciplinaire attaché à la définition du “fait social” tel que défini par Émile DURKHEIM et l'approche du « fait social total » de Marcel Mauss. La première définition inscrit le « fait social » dans une forme d'autocentrisme, tandis que la seconde pense le « fait social » dans une recherche pluridisciplinaire.

On peut ainsi lire le “fait alimentaire” comme un “fait social”. Emile DURKHEIM explique que le fait social consiste en : *“manières d’agir, de penser et de sentir” qui s’imposent à l’individu, et qui ne sont réductibles ni à des faits de nature ni à une collection de faits individuels. L’alimentation contribuant ainsi à exprimer l’identité de la société et la structuration de celle-ci*⁴³. L'alimentation a donc une fonction sociale depuis toujours. Les études comme celles de Maurice HALBWACHS, de Pierre BOURDIEU ou encore de Claude et Christiane GRIGNON⁴⁴ soulignent que l'alimentation serait un marqueur de classe sociale. Ils mettent en évidence la stratification sociale des goûts des ménages. Pour Pierre BOURDIEU, par exemple : *l’”habitus, qui est le produit des différentes expériences sociales de l’individu, permet*

⁴² ANTHELME BRILLAT-SAVARIN Jean. *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es*. Collection Folio Sagesses n° 6620, Gallimard, réédition de l'œuvre de 1825, édition 2019, p. 8.

⁴³ MOLÉNAT Xavier. *Émile DURKHEIM (1858-1917) : Le père de la sociologie*. Science Humaine. Hors-série n° 6. Octobre - novembre 2007.

⁴⁴ Op-cit. DE SAINT-POL Thibaut. *Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales*.

d'expliquer l'analogie entre les goûts (aux sens larges du mode de vie) et les conditions objectives d'existence"⁴⁵. Ainsi, dans l'œuvre, *Sociologie de l'alimentation*⁴⁶, les auteurs mettent en évidence que l'étude des consommations alimentaires fait ressortir une différenciation révélatrice d'une hétérogénéité de classes sociales.

En 1979 dans *La distinction*⁴⁷, Pierre BOURDIEU montre que les goûts et les dégoûts de chacun expriment une position dans le monde social. Lors d'une émission sur France Culture Gisèle SAPIRO, sociologue française et directrice de recherche au CNRS, explique que "*La distinction est une notion de sens commun qui évoque la noblesse, mimée par la bourgeoisie pour se distinguer des classes moyennes, et des classes populaires encore plus. Mais la distinction c'est aussi un concept au sens cognitif : le principe de perception c'est de distinguer dans le continuum des phénomènes, des formes, des catégories, des classes, qui nous viennent de la société. La perception même du monde est "diacritique" pour BOURDIEU : la vision est aussi division, il faut diviser, classer, organiser la perception. Notre perception c'est de penser que ces catégories sont relatives les unes aux autres : être vieux ne prend sens que par rapport à quelqu'un de plus jeune, c'est une approche non essentialiste, qui est relationnelle et suppose que nos catégories de perception sont liées les unes aux autres. C'est l'analyse de la culture de BOURDIEU : "les pratiques se distinguent les unes des autres, il y a un écart culturel entre jouer au tennis et jouer au football par exemple."*"⁴⁸

Les goûts, et notamment en termes d'alimentation, se colportent d'un groupe à l'autre, donnent lieu à des manifestations de distinctions. Maurice HALBWACHS, sociologue français, souligne que : "*Il y a des aliments qu'on ne mange pas parce qu'ils sont considérés comme inférieurs et d'autres qu'on recherche non seulement parce qu'ils apportent une satisfaction à l'organisme, mais parce qu'ils font honneur. On est rehaussés à ses propres yeux comme à ceux des autres parce qu'on a une table bien garnie*"⁴⁹. Ce que nous mangeons est donc socialement construit et s'impose à nous.

⁴⁵ CARDON Philippe, DEPECKER Thomas, PLESSZ Marie. *Sociologie de l'alimentation*. Paris. Armand Colin, coll. « U Sociologie ». 2019. 231 p.

⁴⁶ Op-cit. CARDON Philippe, DEPECKER Thomas, PLESSZ Marie. *Sociologie de l'alimentation*.

⁴⁷ BOURDIEU Pierre. *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris, éditions du Seuil, 1979.

⁴⁸ SAPIRO Gisèle. *Le goût est-il une question de classe (sociale) ?* par Adèle Van Reeth. France culture. Les Chemins De La Philosophie, épisode 2. Emission du 13/10/2020. Site consulté le 15/10/2022 : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-chemins-de-la-philosophie/le-gout-est-il-une-questi-on-de-classe-sociale-8572226>

⁴⁹ RÉGNIER Faustine, LHUISSIER Anne, GOJARD Séverine. *La structure sociale des consommations. Sociologie de l'alimentation*. La Découverte. 2009. Site consulté le 14.10.2021 : <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-alimentation--9782707148452-page-45.htm>

Mais on peut également inscrire l'alimentation comme un « fait social total », et ainsi émettre alors l'hypothèse que l'alimentation a non seulement une fonction biologique mais également des déterminants sanitaires, économiques, sociaux, culturels, religieux... et peut-être ainsi étudiée dans toute sa complexité. L'alimentation est liée à la culture d'une société ou d'un groupe social. Ainsi, comme l'exprime Claude FISCHLER : *“Il n'existe à ce jour aucune culture connue qui soit complètement dépourvue d'un appareil de catégories et de règles alimentaires, qui ne connaisse aucune prescription ou interdiction concernant ce qu'il faut manger et comment il faut manger”*⁵⁰. Ainsi, chaque culture a sa propre culture alimentaire, qui définit ce que l'on peut manger, comment, avec quoi, ou, combien de fois et à quelle heure.

Mais Margaret MEAD, anthropologue, écrit : *“ les habitudes alimentaires sont les choix effectués par des individus ou des groupes d'individus en réponse aux pressions sociales et culturelles pour sélectionner, consommer et utiliser une fraction des ressources alimentaires disponibles”*⁵¹. C'est bien qu'il existe un paradoxe entre ce qui est souhaitable par la société et ce qui est biologiquement nécessaire sur le plan nutritionnel.

Comme le souligne Igor DE GARIN, responsable recherche à la FAO, : *“les nourritures agissent de plus sur la physiologie de l'Homme, sur "sa viande" selon une expression africaine. La consommation alimentaire introduit sur ce plan des écarts différentiels entre les sociétés et, au sein des sociétés, entre les individus. Le problème est posé de façon naïve depuis longtemps. M.F. FRITZ n'écrit-il pas : "On croit assez généralement qu'on peut produire des différences de races par l'influence de la nourriture, par exemple que les races qui mangent la viande sont turbulentes, bellicoses (sic) et inquiètes, tandis que les races végétariennes sont paisibles, calmes et d'une douce humeur”*⁵².

Poser la question de l'accès à l'alimentation pour tous c'est poser la question de différences. Non seulement de classe, religieuse, culturelle, mais aussi et bien sûr physiologique. Nous n'avons pas tous les mêmes besoins, alors y a-t-il une seule

⁵⁰ FISCHLER Claude. *Manger : mode d'emploi : Entretien avec Monique Nemer*. 2013. Paris. Presses Universitaires de France. Site consulté le 18/10/2022 : <https://doi.org/10.3917/puf.fisch.2013.01>

⁵¹ DE GARINE Igor. *Anthropologie de l'alimentation et pluridisciplinarité*. Ecole des sciences humaines volume VI9 n°2. 1988. page 33. Site consulté le 14.10.2021 : <https://core.ac.uk/download/pdf/15518781.pdf>

⁵² Op-cit. DE GARINE Igor . *Anthropologie de l'alimentation et pluridisciplinarité*.

réponse ? La société dans laquelle nous évoluons nous impose ce que nous mangeons, mais pense-t-elle nos besoins physiologiques ?

2.2 Du droit à l'alimentation de qualité aux inégalités sociales

Ce choix que l'on a, en tant qu'individu, lorsque nous faisons des courses alimentaires ne semble finalement pas tant être un choix qu'une succession de déterminants sanitaires, économiques, culturelles, sociaux mais aussi religieux, genrés, selon son âge, son niveau d'étude et sa catégorie socio-professionnelle... Comprendre les enjeux liés à l'alimentation permet de mieux définir le droit à l'alimentation. En effet, pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le droit à l'alimentation se définit par : *“le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit aux moyens d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne.”*⁵³

Mais en France l'accès au droit à l'alimentation reste inégalitaire, en fonction de son coût ; Selon le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en 2017 : *“un ménage dépense 3 600 euros par an pour l'alimentation (produits alimentaires, boissons, restauration). La part de l'alimentation dans le budget global décroît à mesure que le revenu s'élève, comme le théorise la loi d'Engel”*⁵⁴. En effet, comme l'explique l'Académie de Versailles sur son site dédié aux Sciences Économiques et Sociales : *“Lorsque le revenu disponible augmente, le niveau global de la consommation augmente lui aussi, mais c'est surtout la structure de la consommation qui change, c'est-à-dire sa composition. Il semble évident qu'un ménage dont le revenu double ne consomme pas pour autant deux fois plus de pain, deux fois plus de viande, etc. Ainsi, la part du poste budgétaire accordé à l'alimentation baisse mécaniquement. En revanche, cet argent disponible permet d'accroître la qualité de la consommation alimentaire.”*⁵⁵

⁵³ Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. *À propos du droit à l'alimentation et des droits de l'homme*. Site consulté le 27.08.2021 :

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Food/Pages/AboutHRFood.aspx>*

⁵⁴BERTHOMIEU Claude. La loi et les travaux d'Engel. Revue consommation publication CRÉDOC N°SOU1966-3105. octobre 1966. Site consulté le 20.08.2021 :

file:///C:/Users/romain/Downloads/Sou1966-3105%20(2).pdf

⁵⁵ CHAMBLAY Dominique. *Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?* Groupe d'expérimentation pédagogique (GEP) de Sciences Économiques et Sociales de l'académie de

Mais une alimentation saine est plus chère et n'est donc pas accessible à tous. Comme l'explique Dominique PATUREL : *“une étude de l'Université de Cambridge atteste qu'il coûte trois fois plus cher de manger sain, c'est-à-dire en respectant à la fois les équilibres nutritionnels et la qualité des produits : 1 000 calories d'aliments qualifiés sains coûtent 9,40 € pour 3,20 € de 1 000 calories issues d'une alimentation à base de produits agro-industriel”*⁵⁶.

Le territoire où l'on vit et où l'on travaille est également un facteur d'inégalité dans l'accès à l'alimentation de qualité. En effet, s'il n'existe aucune étude sur le lien direct entre le territoire de lieux de vie et les comportements alimentaires, cela reste un facteur de cause. Une étude sur les projets de transports en Seine-Saint-Denis réalisée en 2014 par l'ARS souligne : *“l'impact de la mobilité sur l'insécurité alimentaire. Les habitants du territoire ont déclaré utiliser de façon très majoritaire les transports en commun. Ainsi, pour accéder aux biens de première nécessité et en particulier à l'alimentation, ils doivent utiliser les transports pour des raisons économiques : aller dans le magasin où le produit est le moins cher et adapté à leurs habitudes alimentaires”*⁵⁷. Ainsi, l'hypothèse est que le transport et la capacité à se déplacer a un impact sur le lieu des courses et le contenu. Ce sont alors les choix de politique locale qui vont impacter nos choix alimentaires.

Nos habitus sociaux, Jouent un rôle majeur dans la façon dont nous accédons à l'alimentation de qualité Dans une tribune publié dans différents journaux notamment dans LIBERATION ou le HUFFPOST le 24 février 2017, Franck PINAY-RABAROUST, journaliste spécialisé en gastronomie, ancien rédacteur du guide Michelin, et son collectif, insistent sur l'émergence d'autres freins à l'alimentation de qualité que la limite de budget : *“Tandis qu'une frange privilégiée de la population a accès à une éducation du goût et à des produits de qualité, la majorité des citoyens est soumise à un paysage de consommation dicté par la grande distribution. Cette fracture*

Versailles. Dernière modification 09.02.2021. Site consulté le 20.08.2021 :

http://www.ses.ac-versailles.fr/cours_inverse/seconde/theme_1_1/t_1_1_d_v.html

⁵⁶ PATUREL Dominique. *De l'aide alimentaire à l'aide humanitaire, récit d'un dérapage social*. Chaire UNESCO. Mai 2020. Site consulté le 15.10.2021 :

<https://www.chaireunesco-adm.com/De-l-aide-alimentaire-a-l-aide-humanitaire-recit-d-un-derapage-social-Dominique>

⁵⁷ FEBVREL Didier . *Alimentation et territoire : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?* Fabrique territoire santé. Février 2018. Site consulté le 09.11.2021 :

https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/dossier_alimentation_et_territoires.pdf

est certes largement liée au niveau des revenus du foyer et aux catégories sociales, mais elle est aussi profondément culturelle. Elle est liée à une certaine idée de la place de l'alimentation dans la vie, à une culture des goûts qui se construit dès l'enfance, à un savoir-faire qui se transmet ou s'apprend, à une cuisine du quotidien rapide, goûteuse et saine."⁵⁸

Thibaut DE SAINT POL, explique l'importance de la question de l'accès à l'alimentation de qualité dans notre société au regard des différentes crises sanitaires liées à l'alimentation. Comme : *“la crise de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB), dite de la “ vache folle”, ces évènements, sont de véritables chocs culturels, qui ont remis en exergue l'importance des conventions sociales qui distinguent nourritures saines et malsaines et font par exemple que des aliments contenant de la viande de cheval, tout à fait comestibles il y a encore quelques décennies, puissent susciter collectivement la peur et le dégoût”*⁵⁹.

Comme le souligne, Thibaut DE SAINT POL, ces questionnements touchent l'ensemble de la population mais sont plus prégnants chez les plus défavorisés, qui accèdent en général à des produits de moins bonne qualité, rejoignant les préoccupations sanitaires autour de la “malbouffe”.

En effet, un rapport du Laboratoire de recherche sur la consommation de l'INRA⁶⁰ souligne l'importance des inégalités sociales de santé en lien avec la nutrition : *“Ces inégalités sont expliquées en partie par le fait que la plupart des comportements défavorables à la santé sont plus fréquents dans les populations de faible statut socio-économique, quel que soit l'indicateur socio-économique retenu : éducation, revenu ou emploi”*⁶¹. De plus, l'étude démontre que les comportements alimentaires que nous adoptons à l'âge adulte sont particulièrement emprunts des habitus sociaux de notre enfance : *“l'alimentation et l'activité physique sont fortement liées au statut socioéconomique dans l'enfance, ce qui suggère qu'ils résultent moins de l'expression*

⁵⁸PINAY-RABAROUST Franck et son collectif. *Appel au droit à bien manger*. Libération. Publié le 24 février 2017 à 20h21. Site consulté le 25.03.2021 :

https://www.liberation.fr/debats/2017/02/24/appel-au-droit-a-bien-manger_1550934/

⁵⁹ Op-cit. DE SAINT POL Thibaut. *Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales*.

⁶⁰ Coordonné par France CAILLAVET. *L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France*. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Laboratoire de recherche sur la consommation, Inra. 2005-2006. Site consulté le 14.10.2021 :

https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/travaux2005-2006-2-1-3-alimentation_synthese-Caillavet.pdf

⁶¹ Op-cit. Coordonné par France CAILLAVET. *L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France*.

d'un libre choix que de l'impact de facteurs structurels (matériels, économiques et culturels...) indépendants de la volonté individuelle"⁶² . On voit alors une inégalité croître entre les enfants de cadres, dont l'obésité a été divisée par deux entre 2005 et 2022, et les enfants d'ouvriers dont l'obésité a continué d'augmenter sur la même période en France. Tatiana et Pascale, travailleurs sociaux de la Maison Relais de Lambersart racontent : *"Il y a beaucoup de personnes à qui on n'a pas appris à cuisiner dans leur enfance. Et non seulement ça, mais on ne leur a pas non plus appris le plaisir qu'il pouvait y avoir à se réunir autour d'une table. Pour eux, l'alimentation ça ne représente pas grand-chose. Alors, évidemment, aujourd'hui ils ne savent pas plus faire qu'avant. Pire que ça, et c'est vraiment là que ça devient dur, ils n'en ont pas envie."*⁶³

On peut alors penser que si nos habitus peuvent nous bloquer dans l'accès à une alimentation de qualité, il « suffit » de développer sa capacité à agir aujourd'hui pour y parvenir. En parlant de santé au travail, Yves CLOT, souligne ce paradoxe du "pouvoir d'agir" : ce n'est pas parce que l'on sait, que l'on peut. En effet, *"l'exercice effectif d'un pouvoir d'action dépend à la fois des possibilités (les ressources, mais aussi le cadre législatif et le contexte politique) offertes par l'environnement et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir (les compétences, mais aussi le désir d'agir, la perception des possibilités d'action, la capacité de projection, etc."*⁶⁴ Yann LE BOSSE résume le pouvoir d'agir comme une: *"Prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles du changement social"*⁶⁵.

⁶² Op-cit. Coordonné par France CAILLAVET. *L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France.*

⁶³ : Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord, L'expérience alimentaire au sein des maisons relais, Sciences & Actions Sociales, 2020/2 (N° 14), pages 28 à 47

⁶⁴ RENAUD Lise, Philippe AUGOYARD. *Le terme " empowerment " est-il un concept creux ?*

Communication présentée dans le cadre du congrès portant sur le thème *Les centres communautaires de santé : au centre des réformes des systèmes de santé.* Site consulté le 03.11.2021 : <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2003-v16-n2-nps840/009841ar/>

⁶⁵ LE BOSSÉ Yann . *De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment.* Nouvelles pratiques sociales volume 16, numéro 2. 2003. Site consulté le 14/11/2021 : <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2003-v16-n2-nps840/009841ar/>

Chapitre II – La définition des concepts

L'alimentation est l'exemple même du besoin vital. Un besoin fondamental décrit par MASLOW: *“Un individu qui manque de nourriture, de sécurité, d'affection, et d'estime aura probablement plus faim de nourriture que de toute autre chose (..) Les capacités qui ne sont pas utiles à cette fin sont mises en veilleuse, ou restent en coulisse. Le besoin d'écrire de la poésie, le désir d'acquérir une automobile, l'intérêt pour l'histoire américaine, le désir d'une nouvelle paire de chaussures sont, à la limite, oubliés ou d'importance secondaire. Pour l'homme qui est extrêmement et dangereusement affamé, il n'existe d'autre sujet d'intérêt que la nourriture. Il rêve de nourriture, il se souvient de nourriture, il pense à la nourriture, il ne s'émeut qu'à propos de nourriture, il ne perçoit que la nourriture et il ne veut rien d'autre que de la nourriture.”*⁶⁶

Mais si ce n'était pas tout ? Si l'individu, au-delà de la satiété avait besoin de contrôler ce qu'il mange et comment il y accède pour être pleinement satisfait ?

II.1 L'accès à l'alimentation de qualité : qui a le pouvoir ?

1.1 De la justice alimentaire à la justice sociale

La justice alimentaire est définie en 1996 lors du Sommet mondial de l'alimentation à partir du moment où *“tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active”*⁶⁷

La notion de justice alimentaire est alors plurielle. Elle fait résonner la notion de sécurité alimentaire : *“l'accès à une alimentation en quantité suffisante, et l'accès à une alimentation de qualité, c'est-à-dire saine et conforme aux besoins nutritionnels et aux préférences alimentaires des individus.”*⁶⁸

⁶⁶ Op-cit. CARDON Philippe, DEPECKER Thomas, PLESSZ Marie. Sociologie de l'alimentation. Paris. Armand Colin, coll. « U Sociologie ». 2019. 231 p.

⁶⁷ Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rapport du Sommet mondial de l'alimentation. 13-17 Novembre 1996. Rome. Site consulté le 02.04.2021 : <http://www.fao.org/3/w3548f/w3548f00.htm>

⁶⁸CHEVALLIER-LE GUYADER Marie-Françoise, BOCK Fabienne. *Présentation. Nourrir 10 milliards d'êtres humains*. Raison présente, 2020. Site consulté le 12.05.2022 : <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2020-1-page-3.htm>

Ce concept s'étend sans difficulté à celui de la sécurité alimentaire de la famille : *“situation d'une famille qui a suffisamment d'aliments sains et nourrissants toute l'année, de sorte que tous ses membres puissent couvrir leurs besoins alimentaires et satisfaire leurs préférences, et avoir une vie saine et active”*.⁶⁹

Or, d'après l'étude de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), sur *“l'évolution des habitudes et modes de consommation, de nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de nutrition : 3,5 millions de Français adultes, soit plus de 12% des adultes, n'ont pas accès à une nourriture saine et équilibrée en quantité suffisante”*⁷⁰.

La notion de justice alimentaire fait également référence au prince de justice sociale. *“La justice sociale est une construction morale et politique, résultant d'un ensemble de choix collectifs définissant les clés de répartition entre les membres d'une société.”*⁷¹

C'est sur cette volonté que nombre des dispositifs nationaux ou initiatives de l'ESS se fondent pour garantir un principe d'équité dans l'accès à l'alimentation de qualité. Ainsi, il ne peut y avoir de sécurité alimentaire s'il n'y a pas d'accès à une alimentation de qualité. On parle alors d'insécurité alimentaire modérée⁷² :

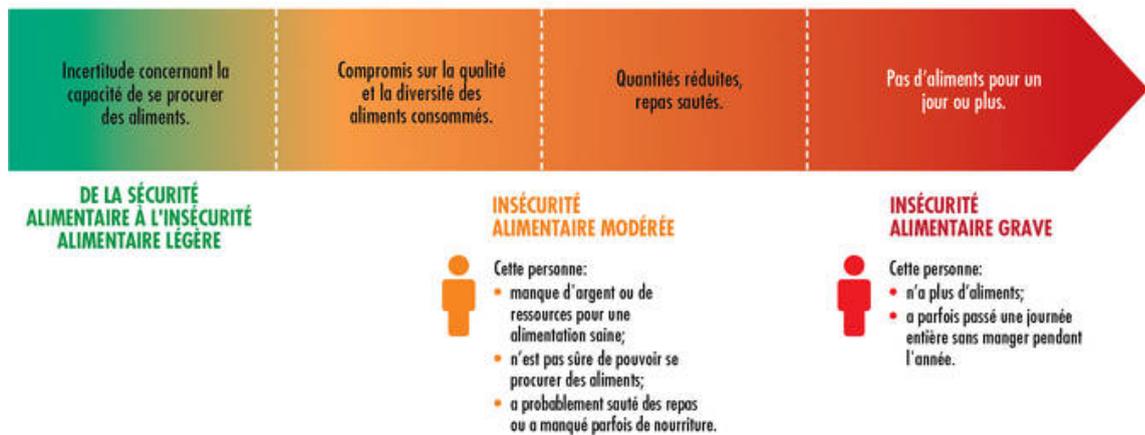
⁶⁹ Op-Cit. *Guide de nutrition familiale*.

⁷⁰ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, l'environnement et du travail (Anses). *INCA 3 : Evolution des habitudes et modes de consommation, de nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de nutrition*. 12 juillet 2017. Site consulté le 15.10.2021 : <https://www.anses.fr/fr/content/inca-3-evolution-des-habitudes-et-modes-de-consommation-de-nouveaux-enjeux-en-mati%C3%A8re-de>

⁷¹ VAN REETH Adèle. *Le "Contrat social" de Jean-Jacques Rousseau*. France Culture Les Chemins De La Philosophie. Emissions du 15, 16, 17 et 18 avril 2019. Site consulté le 14/10/2022 : <https://www.franceculture.fr/emissions/series/le-contrat-social-de-jean-jacques-rousseau>

⁷² Op-cit. Food and Agriculture Organization. *La faim et l'insécurité alimentaire*.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE FONDÉE SUR L'ÉCHELLE DE MESURE FIES: QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?



La FAO fait le lien entre l'insécurité alimentaire et la faim : *“Pour ceux qui souffrent d'insécurité alimentaire modérée, l'accès à la nourriture est incertain. Ils devront peut-être sacrifier d'autres besoins fondamentaux, simplement pour pouvoir manger. Quand ils peuvent manger, ils consomment en général les aliments les plus facilement disponibles ou les moins chers, qui ne sont pas forcément les plus nutritifs. L'augmentation de l'obésité et d'autres formes de malnutrition résulte en partie de ce phénomène. Les aliments hautement transformés riches en énergie, en gras saturés, en sucre et en sel sont souvent moins chers et plus faciles à trouver que les fruits et les légumes frais. Manger ce type d'aliments peut permettre de satisfaire les besoins quotidiens en calories. Mais ces personnes peuvent manquer des nutriments essentiels pour maintenir un bon fonctionnement de leur organisme et un corps en bonne santé.”*⁷³

On comprend alors l'enjeu de travailler l'accès à l'alimentation dite de qualité pour tous afin de garantir une justice sociale.

2.2 Aide alimentaire : la controverse de la solidarité

Comme le montre Jean-Louis LAVILLE, sociologue, c'est tout le mouvement de ce qu'il appelle l'associationnisme ouvrier qui a permis les grands progrès sociaux comme la sécurité sociale, les caisses de secours mutuel. C'est donc une solidarité auto-organisée et autogérée qui a permis aux ouvriers de sortir de cette condition imposée par la Révolution industrielle et l'augmentation du paupérisme. Ainsi,

⁷³ Op-cit. Food and Agriculture Organization. *La faim et l'insécurité alimentaire.*

l'économie encadrée dans des relations sociales et politiques permet cette solidarité horizontale, véritable facteur d'émancipation. Alors que le patronage, comme la philanthropie, dans la majorité de ces actions agit sur les conséquences de la pauvreté sans prendre en considération les causes de celle-ci, la société civile, regroupée en associations, collectifs, coopératives, a des réponses innovantes et pragmatiques à apporter au débat sur la solidarité nationale. Pour ce faire, elle a besoin de l'Etat, qui devrait soutenir et dynamiser cette vie collective via des financements par des fonds publics par exemple afin de garantir l'intérêt collectif là où la philanthropie s'exerce en fonction d'intérêt particulier. Gaspard KOENIG, philosophe, souligne que le système de protection actuel assigne un individu à un ensemble qu'il n'a pas choisi. Sans compter, qu'il entrave la liberté individuelle puisque l'on est assigné à un groupe de fait. Alors que selon mes recherches, le rôle de la société est de permettre à l'individu de s'en émanciper, de se couper des liens qui les asservissent⁷⁴.

Cynthia FLEURY, philosophe, explique que pour répondre au problème de la dépendance des individus les uns aux autres, il faut mettre en place une solidarité organique qui mobilise tous les acteurs : Etat, Associations, Entreprises, Universités. Il est nécessaire selon elle de maintenir une culture solidaire une forme de civilité de l'entraide qui ne relève pas de l'institution publique mais d'une appétence individuelle à la fraternité⁷⁵.

Cela donne un réel éclairage sur l'interdépendance de chaque individu envers les autres. Edgar MORIN, sociologue et philosophe, mettait en avant, dans son article "La solidarité et les solidarités" paru en 1993 dans le journal Le Monde, l'idée que les institutions publiques doivent créer des conditions de rassemblement et de synergie de la solidarité. C'est dans cet esprit que le cadre juridique de l'aide alimentaire a été posé par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) du 27 juillet 2010 - qui définit l'aide alimentaire comme "*ayant pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies. Cette aide est apportée tant par l'Union*

⁷⁴ KOENIG Gaspard. *Le grand entretien*. Emission France Inter. Mardi 2 novembre 2021. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-mardi-02-novembre-2021-3415702>

⁷⁵ Cynthia FLEURY. Conférence au CNAM. 12.11.2021

européenne que par l'État ou toute autre personne morale".⁷⁶ Le dispositif de l'aide alimentaire : "dépend de trois sources financières principales : le fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD, ex-PEAD), le Plan national d'aide alimentaire (PNAA) et enfin des produits de retraits et autres dons défiscalisés de la partie d'entreprises de l'agro-alimentaire et/ou de particuliers"⁷⁷.

Mais ce dispositif a progressivement évolué vers un volet plus associatif. Depuis 2013, on compte quatre antennes "historiques" agréées pour la collecte alimentaire : La Banque alimentaire, les Restos du Cœur, le Secours populaire, et la Croix Rouge. Pourtant cette aide alimentaire est passablement décriée dans la "violence symbolique" qui peut en résulter. Dans son étude le Laboratoire de Recherche sur la consommation de l'INRA, déjà cité, démontre que l'impossibilité d'accéder « normalement » au droit à l'alimentation semble être un vrai facteur d'isolement. Au-delà de la déstructuration du rythme de vie des ménages les plus précaires, l'étude souligne notamment la désociabilisation liée au manque de nourriture à offrir à ses invités qui peut sembler anecdotique mais vécu comme une « violence symbolique » vis-à-vis d'une culture française prônant la convivialité. Par ailleurs, en France, l'aide alimentaire qu'elle soit étatique ou associative traite le problème de la faim mais ne répond pas à tous les enjeux de l'alimentation : "les relations sociales forment une autre dimension qui n'est plus remplie par l'alimentation : faible fréquence des invitations à manger, mode de gestion de la relation bénévole/bénéficiaire dans certaines institutions."⁷⁸ Joan TRONTO philosophe, politologue féministe américaine et auteure de l'ouvrage *Un monde vulnérable, pour une politique du CARE* publiée en 1993, met en avant le risque : "d'un "care" dictatorial étouffant les individus qu'il prétend aider. Elle insiste sur ce qui prend la forme d'une protection des vulnérables. Mais elle se montre en revanche critique sur la manière dont sont dispensés les soins aux plus vulnérables. Le risque tient alors à l'abus de pouvoir des fournisseurs de soins qui peuvent en arriver à s'arroger le droit de définir les besoins des vulnérables."⁷⁹

⁷⁶ Code rural et de la pêche maritime. Article L.230-6 du code rural et de la pêche maritime. 29 juillet 2010. Site consulté le 21.10.2021 :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022657343/2010-07-29

⁷⁷ Catherine Darrot et Julien Noel. *Vers des solidarités alimentaires territorialisées... Retour sur la recherche-action SOLALTER menée en Bretagne*. Anthropology of food. Mis en ligne le 27 février 2018. Site consulté le 28 août 2021 : <http://journals.openedition.org/aof/8271>

⁷⁸ Op-cit. Coordonné par France CAILLAVET. *L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France*.

⁷⁹ Joan Tronto. *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Edition découverte. 1993.

Dans ce contexte, de plus en plus de réflexions sont menées pour adapter les formes d'aide alimentaire aux besoins des publics. Pour cela, les associations historiques s'organisent. Par exemple les Resto du Cœurs ont pour volonté de mettre en place un système de "points" permettant aux usagers des distributions de choisir leurs denrées⁸⁰. Parallèlement, les pouvoirs publics soulignent leur volonté d'inscrire l'aide alimentaire comme la porte d'entrée vers un parcours de réinsertion sociale dans un concept d'"accompagnement par l'alimentation"⁸¹. L'objectif étant d'inscrire l'aide alimentaire dans une démarche de relation d'aide en travail social, à savoir : *"la relation d'aide est une situation dans laquelle l'un des participants cherche à favoriser chez l'une ou l'autre partie ou chez les deux une appréciation plus grande des ressources latentes internes de l'individu, ainsi qu'une plus grande possibilité d'expression et un meilleur usage fonctionnel de ces ressources"*⁸².

Ces volontés plurielles posent alors à leur tour de nombreuses questions. En effet, les initiatives associatives se construisent rarement avec les usagers de l'aide alimentaire malgré une volonté d'innovation sociale visant à ce que l'aide alimentaire devienne "l'accompagnement par l'alimentation". Cela pose question de la formation des travailleurs sociaux sur le sujet et de la mise en œuvre de cet accompagnement. Dominique PATUREL souligne que : *"focaliser le débat sur l'aide alimentaire aux plus démunis empêche l'accès à l'alimentation pour tous (...), elle masque, occulte, capte le débat public en ignorant l'enjeu démocratique à la fois de la relocalisation de l'aide alimentaire et de l'accès à l'alimentation"*⁸³. L'accès à l'alimentation de qualité pour tous est un enjeu démocratique.

⁸⁰ ALBERGHINI Ariane, BRUNET Florence, GRANDSEIGNE Raphaël. *L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics*. Recherche sociale, vol. 221, n°1. Page 76. 2017. Site consulté le 09.11.2021 :

<https://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2017-1-page-5.htm?contenu=article>

⁸¹ Op-cit. ALBERGHINI Ariane, BRUNET Florence, GRANDSEIGNE Raphaël. *L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics*.

⁸² ROGERS Carl. *Le développement de la personne* (1961). Paris : Dunod. 1998. p.18.

⁸³ PATUREL Dominique, BLANCHOT Véronique. *Histoire de l'aide alimentaire : En bout de courses ?*. Conférence-débat Agrobiosciences. 2014. Site consulté le 09.11.2021 :

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Cahier_Aide_alimentaire_DEF.pdf

II.2 – Droit à l'alimentation : aux armes citoyens !

2.1 Les initiatives citoyennes : nouveau pouvoir d'agir ?

Les initiatives citoyennes, dont l'essor prend racine en mai 1968, selon Robin MURRAY, se définissent comme : *“des démarches ascendantes portées par des individus en dehors de l'action institutionnelle et des politiques publiques”*⁸⁴. Elles revêtent un marqueur d'innovation sociale et territoriale. *“L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou le service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations...”*⁸⁵. Selon une étude dirigée par le Commissariat Général au Développement Durable et le Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS), les initiatives citoyennes sont nées et grandissent du fait d'un paradoxe sociétal. Le manque d'attention portée sur un sujet par les institutions publiques va entraîner une volonté citoyenne et un intérêt certain pour ce sujet. Ainsi, on voit apparaître des initiatives citoyennes autour de l'accès à l'alimentation de qualité pour répondre aux enjeux de cette problématique. Les citoyens reprennent en main la question de l'alimentation car ils sont insatisfaits des réponses ou du peu de réponses apportées par les pouvoirs publics⁸⁶.

Il s'agit de reprendre la main, faire soi-même, agir sur les besoins ou manques de la société. Mais plus que l'action, l'initiative citoyenne apporte du pouvoir d'agir aussi au citoyen en tant qu'individu. Selon l'étude menée par le CSESS *“Sois le changement que tu veux voir dans le monde”* de GANDHI est souvent cité par les porteurs d'initiatives

⁸⁴ Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. Commissariat Général au Développement Durable, Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire, Direction de la Recherche et de l'Innovation. Avril 2019. Site consulté le 09.11.2021 :

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20L%27action%20citoyenne%20-%20Acc%C3%A9l%C3%A9ratrice%20de%20transitions%20vers%20des%20modes%20de%20vie%20plus%20durables.pdf>

⁸⁵ Hugues SIBILLE. *Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale*. Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire. Décembre 2011. Site consulté le 09.11.2021 :

https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201112_CSESS_GTIS_Synthese.pdf

⁸⁶ Op-cit. Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*.

citoyennes. Cela témoigne du paradoxe des solidarités évoqué précédemment avec le passage de l'État providence au "pouvoir d'agir citoyen"⁸⁷. Alexandre JARDIN, créateur du mouvement Bleu Blanc Zèbre, souligne ainsi : "*Laissez-nous faire, nous les "Faizeux", celles et ceux qui agissent au quotidien pour trouver des solutions performantes aux maux qui rongent notre société.*"⁸⁸ S'inscrire ou développer une initiative citoyenne, c'est faire écho à une expérience propre. L'initiative citoyenne qui en découle est le résultat de l'addition du processus d'émancipation individuel, de ses questionnements et d'une dynamique collective. L'étude du CSESS, souligne l'existence de deux conditions de l'engagement citoyen : l'envie d'agir (processus d'émancipation individuel) et la possibilité d'agir, souvent conditionnée à la rencontre et l'intégration à un groupe⁸⁹. Dominique PATUREL et Aurélie CARIMENTRAND soulignent : "*la participation des personnes en situation de précarité à la gouvernance des circuits alimentaires est rarement au rendez-vous. Le pouvoir d'agir réel des citoyens n'est pas le même selon leur appartenance sociale.*"⁹⁰

Stéphanie VERMEERSCH, selon les termes de Monique DAGNAUD, parle de "classe d'alternative" : "*Il s'agit largement de membres des couches moyennes et supérieures, dotés d'un niveau culturel élevé, de formation universitaire, exerçant des professions liées aux milieux intellectuels, à l'enseignement, à l'animation, au travail social et à la santé...*"⁹¹. Malgré cette idéologie affichée par de nombreux supermarchés coopératifs ou tiers lieux et partagée par ses adhérents, l'objectif de mixité sociale reste à atteindre. Comme nous avons pu le voir nous n'avons pas tous accès au même "pouvoir d'agir". La notion de pouvoir d'agir donne à réfléchir à la possibilité de donner ou redonner le pouvoir d'agir ou a contrario de ne pas le donner, et instaure un rapport de force qui introduit des phénomènes d'exclusion.⁹² En effet, dans son livre "*The Nutella wars : À*

⁸⁷ Op-cit. Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélétratrice de transitions vers des modes de vie plus durables.*

⁸⁸ Association Bleu, Blanc, Zèbre. *La démarche.* Site institutionnel. Site consulté le 09.11.2021 : <https://www.bleublanczebre.fr/notre-demarche/>

⁸⁹ Op-cit. Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélétratrice de transitions vers des modes de vie plus durables.*

⁹⁰ Dominique PATUREL, Aurélie CARIMENTRAND. *Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ?.* Revue de l'Organisation Responsable. ESKA n°20018/1. Page 45. 2018. Site consulté le 09.11.2021 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01664816>

⁹¹ Op-cit. VERMEERSCH Stéphanie. *Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ?*

⁹² Dominique DEPENNE. *Conférence sur l'éthique et l'accompagnement.* Ecole Buc Ressources. 15 novembre 2021.

propos d'économie sociale et solidaire” à propos des supermarchés coopératifs et du choix des produits, l’auteure cite: “...celui de la Park Slope Food Coop. Au bout d’un certain temps, la coopérative en est venue à voter l’inclusion du fromage Philadelphia dans les produits, pour que les membres puissent continuer à faire leurs cheese-cakes sans aller en cachette et honteux s’approvisionner dans des supermarchés classiques. Parce que, bon, trois heures par mois pour participer au supermarché, ça mérite qu’on puisse faire toutes ses courses d’un coup au même endroit. Le gas du public n’en démord pas. Dans ce cas, dit-il, il faut faire une sélection à l’entrée. Et patatras l’inclusion sociale !”. Ce qui nous ramène au phénomène “d’entre-soi” évoqué précédemment.

Mais, selon ma pré-enquête j’ai pu observer qu’ils tentent d’y répondre par l’émergence de nouveaux projets solidaires (ressourceries, cafés solidaires, collectes alimentaires, etc.) Cependant, ces actions se caractérisent davantage par leur approche philanthropique, autrement dit d’aide aux plus démunis, que dans une véritable recherche de transformation sociale favorisant la mixité sociale et la citoyenneté. Néanmoins, les initiatives citoyennes de partage des ressources de ce type peuvent être des leviers pour réduire la précarité alimentaire, et rétablir un lien social dans certaines communes. Ainsi, on comprend le lien entre les difficultés d’accès à l’alimentation de qualité et la précarité alimentaire : nouvel enjeu des territoires.

2.2 Un enjeu de gouvernance

La gouvernance est définie comme : “*manière dont le pouvoir est organisé et exercé dans une organisation. Plus précisément, il s’agit de l’ensemble des règles et des mécanismes formels et informels, dépendant des valeurs et de la culture interne, qui structurent les prises de décision et leur mise en œuvre*”⁹³.

En requalifiant la valeur d’organisation du pouvoir, les initiatives d’accès à l’alimentation interpellent. Elles destinent leurs activités à la communauté et rejettent le principe d’un assujettissement de l’individu. Par ces mécanismes, elles entendent renverser les rapports de force et redonner un sens local, territorial au marché de l’alimentation. L’intelligence collective remplace l’arbitrage hiérarchique et réinvente le rapport au pouvoir. Ces initiatives s’inscrivent dans une volonté de responsabilité

⁹³ AURORE BIMONT. *La gouvernance démocratique dans l’ESS*. Démocratie Ouverte. Site consulté le 14.03.2022 : <http://base.socioeco.org/docs/guide-la-gouvernance-democratique-dans-less.-nov-21pdf.pdf>

collective et de définition d'une économie du commun en créant de nouvelles méthodes de gestion.

La dynamique de ces initiatives prend racine dans la reconnaissance du bien commun, de la responsabilité collective et de la synergie locale. Elle veut véhiculer une forte valeur éthique en mobilisant, en sus de la solidarité, l'éducation, la culture, l'insertion, l'interdépendance et la citoyenneté. La constitution de ces collectifs, impulsée par une volonté de préserver la place de chacun, démontre la puissance de l'intérêt collectif. Néanmoins, la force de ce collectif est fragile car il peut être remis en cause par l'arrivée de nouveaux coopérateurs, requestionnant ainsi leurs intérêts communs. Ces initiatives locales génèrent de fortes convictions politiques. Ces initiatives et leur mode de gestion, à travers notamment une gouvernance démocratique, et leur capacité à remettre au débat des sujets de société, leur confèrent la légitimité inspirant les actions publiques.

2.3 “Je consomme donc je suis” : de la consommation à la citoyenneté.

François COLLART DUTILLEUL, directeur de recherche du programme *Lascaux (sécurité alimentaire dans le monde)*, souligne que la démocratie alimentaire est avant tout la possibilité donnée à chaque individu d'affirmer ce qu'il souhaite pour lui-même tout en produisant un effet collectif.

Tout individu est un “consommateur-mangeur”, c'est l'information et l'éducation qui permettent de devenir un “consommateur-citoyen”. Si l'individu n'a pas accès à l'information, si on ne lui donne pas l'accès à cette information alors il reste un simple mangeur et ne peut pas devenir un citoyen.

François COLLART DUTILLEUL illustre ceci par cet exemple : “*si je ne sais pas que le blé vient du Mali, si je ne sais pas que la sauce tomate fait 20000 kms, je reste un mangeur et ce sont d'autres qui décident pour moi d'abord*”. Mais, il approfondit son analyse en explicitant l'importance de la formation. En effet : “*parce que l'information est difficile à décrypter, il faut que chacun de nous soit formé pour comprendre l'importance de voter avec son assiette et d'agir sur le monde avec son propre comportement individuel. C'est ça l'éducation, c'est ce qui me permet dans ma propre vie d'être le porteur d'un projet de sécurité alimentaire pour le monde entier. Chacun de nous a quelque chose de cette responsabilité à condition qu'il soit informé.*”. François COLLART DUTILLEUL, relève que pour lui, on ne donne que partiellement accès aux informations économiques et nutritionnelles et pas aux informations environnementales

ou sociales car on ne veut pas que l'individu puisse faire ses choix en tant que citoyen ; ce qui remettrait en cause la fluidité du commerce international.⁹⁴

Dominique PATUREL, chercheuse à l'INRA va plus loin en expliquant que : *“Le consommateur ne peut se manifester qu'à travers le fait d'acheter ou de ne pas acheter. Tout cela demeure néanmoins structuré par le marché, dans lequel le choix individuel, même organisé en action collective, n'a pas la main”*⁹⁵. Ainsi, cela pose la question du consom'acteur ; définit comme : *“un consommateur qui se réapproprie l'acte de consommation en faisant usage de son pouvoir d'achat pour protéger les valeurs et les causes qu'il défend”*⁹⁶. Mais comme le souligne la définition, le consom'acteur est défini par le fait d'être un consommateur. Toujours définie par l'acte de consommer.. Est-il plus informé ou éduqué ? Finalement est-ce que le consom'acteur a repris le pouvoir ?

De ce fait, lorsque l'on recherche la définition de consom'acteur, on retrouve rapidement cette nouvelle notion dans le domaine du marketing et de la stratégie d'entreprise. Ainsi, sur le site d'ALTEM, expert dans la formation, l'accompagnement et la définition de la stratégie de développement de l'entreprise, on peut lire un article de 2015 sur le consom'acteur : *“Grâce au marketing collaboratif, les consommateurs nouent une relation privilégiée avec les marques. Ils sont consultés, écoutés et les produits sont plus adaptés à leurs besoins. De spectateurs passifs d'une surexposition publicitaire, ils deviennent alors actifs, considérés comme des partenaires de la marque. Un client toujours plus consom'acteur qui joue le jeu va pouvoir tirer des avantages de cette nouvelle relation avec les marques. Accès à des offres spécifiques, essais de produit en avant-première, ouvertures de véritables communautés VIP, dialogue enrichi, accès à des informations privilégiées.”*⁹⁷

Ainsi, être consom'acteur ne permet pas de développer sa citoyenneté mais sa capacité à être consommateur.

⁹⁴ Entretien avec le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). *La démocratie alimentaire, c'est quoi ?* Festival alimentaire. 18 mai 2017, vidéo consulté le 30.03.2021 : <https://vimeo.com/243826498>

⁹⁵ PATUREL Dominique. *Les Chroniques Démocratie Alimentaire, Partie 1 : Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ?* Mars 2019. Site consulté le 30.03.2021 : <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

⁹⁶ GORDON Aurélie, BOUCHARD Mathilde, OLIVIER Valérie. *Consom'acteur*. Dictionnaire d'agroécologie. 2019. Site consulté le 30.03.2021 : <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/consomacteur/>

⁹⁷ Alteem-conseil-commercial, Fidélisation clients : un client toujours plus consom'acteur 16 janvier 2015, site consulté le 30.03.2021 : <https://alteem.fr/un-client-toujours-plus-consomacteur/>

Dominique PATUREL souligne alors ce paradoxe : *“C’est à partir de ce constat que le concept de « démocratie alimentaire » prend toute sa force. Il représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d’accéder à l’alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l’agriculture. La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d’une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyens retrouvent les moyens d’orienter l’évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d’achat”*⁹⁸.

2.4 Vous avez dit démocratie ?

Tim LANG, professeur de politique alimentaire à l’Université de Londres, introduit dans les années 1990 le concept de “démocratie alimentaire”. A l’origine, il envisage : *“la démocratie alimentaire comme un outil législatif, qui pourrait s’intégrer dans les gouvernements afin de faire contrepoint au pouvoir exercé par les firmes internationalisées de l’agroalimentaire, contrôlant l’alimentation et les consommateurs dans un contexte où les Etats se désengagent de cet enjeu. L’objectif est alors de donner aux citoyens l’opportunité de reprendre la main sur leur alimentation, sur la façon dont elle est produite et distribuée”*⁹⁹. Jean-Louis LAVILLE explicite *“La démocratie résulte de cet équilibre fragile entre le pouvoir administratif dont parle WEBER et le pouvoir communicationnel que mentionne ARENDT. À distance des analyses uniquement consacrées à la domination, il importe de rappeler l’importance décisive pour la démocratie de la préservation et de l’élargissement d’un espace public toujours conditionné par l’engagement volontaire des citoyens”*¹⁰⁰. L’approche de Jean-Louis LAVILLE est de questionner l’accès à l’alimentation de qualité sous l’angle de la citoyenneté. Ainsi, on comprend que tout est politique et comme l’exprime Isabelle HILLENKAMP, socioéconomiste : *“Ces expériences ou organisations questionnent simultanément le rapport au politique, en articulant la construction de communautés politiques – quelles que soient leurs niveaux – avec les pratiques économiques et sociales. Elles constituent des espaces de délibération et parfois de négociation et d’empowerment transformateurs et collectifs, avec la volonté de peser sur la définition*

⁹⁸ Op-cit, Dominique Paturel, Les Chroniques Démocratie Alimentaire

⁹⁹ Chiffolleau Yuna, Paturel D, Biénabe E., Millet-Amrani S., Akermann G., La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ?, 2017, site consulté le 30.03.2021 : https://www.participation-et-democratie.fr/system/files/2017_2d_chiffolleau_paturel.pdf

¹⁰⁰ Laville, Jean-Louis. *Socio-économie et démocratie. L’apport de l’interdisciplinarité*. Revue Française de Socio-Économie, vol. 13, no. 1, 2014, pp. 249-258.

et la mise en œuvre des politiques publiques, sur les normes dominantes de l'économie de marché et des institutions et sur les politiques sociales”¹⁰¹.

Ainsi, elles définissent ici la citoyenneté dans son sens originel, dans la volonté de transformation sociale, pendant majeur de l'ingénierie sociale. Comme a pu le souligner Jean-Jacques ROUSSEAU, le contrat social qui fonde la citoyenneté, exige que chaque individu s'élève au-dessus de son intérêt propre. Le contrat social ne souligne donc pas uniquement la reconnaissance de la citoyenneté de tous mais aussi l'autonomie citoyenne. Cette analyse m'amène à choisir cette définition de la démocratie, pour parler de l'alimentation, emprunt de la notion d'autonomie : *“la démocratie repose sur l'idée que chaque membre de la communauté est égal en droit aux autres membres, car chaque membre de la communauté est considéré comme une personne autonome.”*¹⁰²

La démocratie alimentaire serait alors la solution aux maux de la société concernant l'accès à l'alimentation de qualité. En effet, elle marque sa volonté de permettre le développement de la citoyenneté et du pouvoir d'agir, en synergie, pour tous et par tous. Mais comment ?

II.3- Dynamique de territoire et alimentation de qualité

Daniel NORDMAN, dans le *Dictionnaire de l'Ancien Régime* définit le territoire comme : *“Un territoire est un espace pensé, dominé, désigné. Il est un produit culturel, au même titre qu'un paysage est une catégorie de la perception, que l'homme choisit à l'intérieur d'ensembles encore indifférenciés.”*¹⁰³

Daniel NORDMAN fait ici appel à la notion d'espace pour définir le territoire, et introduit l'idée de domination et de choix par l'homme d'un territoire. Maryvonne LE BERRE, va plus loin dans l'aspect sociologique de la définition d'un territoire : *“Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier”*¹⁰⁴. Le territoire est alors un fait social total et géographique et se rapproche presque de la

¹⁰¹ HILLENKAMP Isabelle, LAVILLE Jean-Louis. *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*. Érès, 2013

¹⁰² PITSEYS, John. *Démocratie et citoyenneté*. Dossiers du CRISP, vol. 88, no. 1. 2017. Site consulté le 23.11.2021 : <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2017-1-page-9.htm>

¹⁰³ PAQUOT Thierry. Qu'est-ce qu'un « territoire » ? Vie sociale. 2011. Site consulté le 21/10/2022 : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-23.htm>

¹⁰⁴ Op-cit. Paquot Thierry. *Qu'est-ce qu'un « territoire » ?*

définition de la territorialisation qui : *“est un processus qui consiste en une appropriation qui peut être juridique et économique ou symbolique. La notion de territoire implique, en principe, l’existence de limites précises.”*¹⁰⁵ On retrouve alors la notion d’appropriation et d’appartenance qui explique toute la complexité et l’unicité de chaque territoire.

3.1 Territoire : quels enjeux alimentaires ?

Comme nous avons pu le comprendre, les politiques nationales ont pour objectifs de développer les réponses pour l’accès à l’alimentation de qualité grâce à l’ancrage territorial.

Les enjeux pour le territoire de contractualiser avec les collectivités locales, au travers de projets en lien avec l’alimentation et d’augmenter ainsi son autonomie alimentaire sont multiples :

- Au plan économique :

Au niveau national, l’industrie agroalimentaire emploie de façon directe 429 000 personnes en 2017 avec un chiffre d’affaires de 180 milliards d’euros. On dénombre en 2016, 437 400 exploitations agricoles qui emploient 144 000 salariés permanents. Les investissements réalisés par les exploitants en 2016 (achat de matériels...) représentent 9.7 milliards d’euros. En 2018, *“les produits agricoles et alimentaires représentent en moyenne 11 à 13 % du total des exportations françaises de marchandises”*.¹⁰⁶

Chaque territoire a pour volonté de développer ses particularités en termes d’agriculture et de distribution afin de faire valoir ces atouts.

Et au-delà de l’intérêt économique que représentent les exploitants et distributeurs, cela permet de réaffirmer et de développer la richesse et la diversité du patrimoine agronomique, culturel et gastronomique du territoire, favorisant l’activité touristique. De plus, la stratégie de proximité développée par le territoire notamment en termes d’augmentation de l’agriculture biologique locale et de démarches innovantes engagées

¹⁰⁵ Op-cit. Paquot Thierry. *Qu’est-ce qu’un « territoire » ?*

¹⁰⁶ Thierry POUCH. *La balance commerciale agroalimentaire française : excédentaire mais menacée*. Vie publique. 25 novembre 2019. Site consulté le 09.1.2021 : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271841-balance-commerciale-agroalimentaire-francaise-un-excedent-menace>

par les acteurs et leurs collectifs, permet d'être un bassin de consommation attractifs et ainsi de voir sa population croître¹⁰⁷.

- Au plan sanitaire et social

Nombreux sont les territoires marqués par l'inégalité sociale. L'enjeu est alors de permettre un meilleur accès aux populations les plus précaires à une alimentation de qualité tout en développant leur pouvoir d'agir. Parallèlement, les attentes des populations à plus fort capital économique culturel et social sont grandissantes pour avoir un accès plus facile à une alimentation de qualité. L'objectif est alors de contribuer à assurer une justice et une sécurité alimentaires tout en promouvant une alimentation de qualité, locale et durable. Cette fracture territoriale est davantage marquée sur les territoires mosaïques regroupant une population rurale et urbaine¹⁰⁸.

- Au plan de l'urbanisme et de l'aménagement

S'intéresser à l'approvisionnement alimentaire local c'est questionner les espaces. En effet, chaque espace agricole a un fort enjeu en termes de ressource foncière, mais est aussi un facteur d'équilibre environnemental.

Les territoires ont compris l'importance de la gestion de l'espace pour être attractifs. Il ne s'agit plus d'avoir des champs trop proches des habitats du fait des risques liés au pesticide, ou des zones à trop forte densité urbaine favorisant les îlots de chaleur... La congestion de la circulation des hommes et des marchandises impacte déjà l'économie des territoires et amène à réfléchir sur les investissements de demain pour faire fonctionner correctement des territoires aux centres multiples. La logistique alimentaire sera au cœur des projets¹⁰⁹.

Du fait de ces enjeux majeurs, on assiste à un mouvement de relocalisation de l'alimentation. La crise sanitaire et la crise écologique nous le rappellent, améliorer son autonomie alimentaire c'est répondre à un enjeu de résilience des territoires : il s'agit de diminuer sa vulnérabilité et sa dépendance aux produits importés¹¹⁰.

¹⁰⁷ Métropole Aix Marseille. *Projet Alimentaire Territorial : « Un territoire productif d'exception, au service d'une alimentation locale, durable et de qualité, accessible à tous »*. Site consulté le 09.11.2021 : https://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2020/03/TEV_INT2.1_MAMPPAT_2019.pdf

¹⁰⁸ Op-cit. Métropole Aix Marseille. *Projet Alimentaire Territorial : « Un territoire productif d'exception, au service d'une alimentation locale, durable et de qualité, accessible à tous »*.

¹⁰⁹ Op-cit. Métropole Aix Marseille. *Projet Alimentaire Territorial : « Un territoire productif d'exception, au service d'une alimentation locale, durable et de qualité, accessible à tous »*.

¹¹⁰ Op-cit. Didier FEBVREL. *Alimentation et territoire : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?*

3.2 Ancrage territorial : développer sa citoyenneté

Développer l'alimentation de qualité sur un territoire donné par les acteurs de ce territoire, mobiliser les expertises des habitants afin de répondre au plus juste aux besoins identifiés par ces mêmes habitants... Chaque territoire étant unique, c'est bien au niveau local que l'on peut trouver les solutions les plus adaptées.

L'étude menée par le CSESS démontre qu'ancrer au niveau local des initiatives citoyennes *“réhabilite l'habitant en tant qu'acteur et auteur d'un nouveau service ; ce dernier n'est plus considéré comme un simple usager, bénéficiaire ou client-consommateur d'un bien ou service mais comme co-créateur de celui-ci : elles partent de l'habitant-expert d'usage, le place au centre de l'action et le mettent en mouvement en activant son pouvoir d'agir.”*¹¹¹

Dans cette étude on comprend alors que c'est l'action qui est au cœur du fonctionnement. En effet, les acteurs d'un territoire vont observer un manque, puis basés sur l'intelligence collective, la coopération, la connaissance du territoire et des besoins de celui-ci et la mutualisation des savoirs et savoir-faire de chacun, ils vont développer une initiative locale pour répondre au besoin qu'ils auront collectivement fait émerger et non pas pour répondre à une commande verticale. Si l'action ne trouve plus un ancrage territorial et collectif alors elle devient une volonté individuelle amenée à répondre à un seul besoin, contrevenant alors à l'objectif de faire système. Interrogé en 2014, Dominique PATUREL explique à propos des expérimentations mises en œuvre aux Restos du Cœur en Languedoc-Roussillon : *“Les enquêtes que nous avons menées montrent clairement que pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire, le fait d'accéder à un approvisionnement local, donc de venir en soutien aux producteurs locaux, a du sens au regard de leur situation de chômage notamment.”*¹¹²

La question du sens est alors essentielle car l'objectif est là : donner du sens à ce que l'on mange et donner un sens à nos actions. L'ancrage territorial d'une initiative citoyenne est porteuse de sens.

¹¹¹ Op-cit. Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables.*

¹¹² Dominique PATUREL. *Alimentation : voir plus loin que les circuits courts !* Les actes des 20èmes controverses Européennes de Marciac. 31 juillet 2014. Site consulté le : 23.11.2021 : https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Circuits_courts_Marciac_2014-2.pdf

3.3 *Quelle politique alimentaire locale ?*

Nous avons évoqué précédemment le développement des Politiques Alimentaires Territoriales (PAT). Pour le ministre de l'agriculture : *“le PAT peut être un outil de dialogue et de mise en réseau des différents acteurs impliqués dans la politique alimentaire (collectivités, acteurs économiques, associations...)”*¹¹³. Mais l'analyse des premier PAT mis en œuvre souligne que : *“l'agro-alimentaire domine : l'alimentaire est appréhendé du point de vue de la filière alimentaire (production, transformation, distribution et consommation) et non par exemple de la nutrition. À ceci s'ajoute une forte sensibilité des acteurs locaux aux injonctions nationales qui conduit à une certaine uniformisation des actions (agriculture bio, couveuses, restauration collective, jardins collectifs, épiceries sociales et solidaires)”*¹¹⁴.

Ainsi, pour répondre aux injonctions nationales, les territoires développent des actions standardisées pensées en amont, ou locales faites par un acteur local sans réel dialogue avec les autres initiatives portées par d'autres acteurs du même territoire. Aucun habitant ne peut alors se saisir de cette volonté politique et alors s'engager dans une voie citoyenne. On voit alors se développer une multitude d'initiatives standardisées sur un même territoire qui ne s'articulent pas, et se heurtent aux mêmes problématiques. L'enjeu est de permettre les connexions et interactions entre plusieurs mouvements impliqués dans le champ d'une alimentation responsable, locale, solidaire et socialement accessible. Ces initiatives de solidarités alimentaires (coopératives de consommation, jardins collectifs, épiceries solidaires...), initiées soit par les grandes solidarités alimentaires françaises, soit par les innovateurs de la filière alimentaire courte, montrent des complémentarités et permettent un meilleur accès à une alimentation de qualité pour tous sur leur territoire. Comme le souligne Dominique PATUREL, il est essentiel d'avoir un diagnostic du territoire pour en comprendre les tenants et les aboutissants : *“Il s'agit de caractériser l'offre alimentaire existante, son accessibilité et les incitations sociétales, publicitaires et politiques. S'appuyant sur les travaux sur “l'espace vécu” et sur le foodscape, nous définissons le paysage alimentaire comme étant l'ensemble des lieux, équipements et services permettant l'approvisionnement des individus en produits alimentaires sur un territoire donné. Cet*

¹¹³ Op-cit. Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables.*

¹¹⁴ Op-cit. Karine LANCEMENT, Stéphane LEVEQUE. *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables.*

espace “donné à voir” aux consommateurs est aussi un espace “vécu et perçu” différemment selon ces derniers”¹¹⁵.

Ainsi, selon le territoire, selon qu’il est urbanisé ou rural, selon son économie locale, la catégorie socio-professionnelle de ses habitants ou leurs revenus moyens, ou encore les autres politiques sociales mises en place sur ce territoire, le pouvoir d’agir et la citoyenneté des individus ne seront pas les mêmes. Les initiatives locales et solidaires d’accès à l’alimentation doivent être différentes, et n’auront pas le même ancrage, ni les mêmes possibilités ou volontés.

¹¹⁵ Dominique PATUREL, Christophe-Toussaint SOULARD, Simon VONTHRON. *Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale*. La Chaire Unesco Alimentations Policy brief n° 10. Octobre 2019. Site consulté le 23.11.2021 : https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/01-sowhat-10_2019-fr_24oct.pdf

Partie 2 : Éléments méthodologiques et terrain de recherche

Chapitre 1 – Problématisation et Hypothèse

La première partie de ce mémoire tente de mieux comprendre les enjeux autour de l'alimentation et de la consommation. En effet consommer, même une chose aussi naturelle que l'alimentation, n'a rien d'anodin. Notre façon de consommer s'explique de façon sociologique et en devient un acte politique et sociétal, pouvant avoir un impact global. Consommer nous donne du pouvoir, sur nous, notre territoire, notre santé, les acteurs locaux... Comme nous l'avons compris ce pouvoir nous ne l'utilisons pas tous de façon identique, et nous ne pouvons pas tous l'utiliser pleinement de façon consciente.

Les initiatives de l'ESS, qui ont pour volonté de redonner le pouvoir à l'individu semblent pourtant ne pas prendre pleinement en compte cet aspect. Aucun d'entre nous ne peut se saisir pleinement d'un pouvoir de consommation tant il est dicté par d'autres aspects parfois acquis dès le plus jeune âge. Rendre le pouvoir d'agir au consommateur n'est pas chose aisée.

Il convient à ce moment de notre travail de reconnaître que tous les phénomènes étudiés ci-dessus sont « objectivables » sur un territoire donné et dans une structure relevant de l'ESS.

L'objet de l'enquête de notre terrain a été de rechercher dans **quelle mesure les nouvelles initiatives locales et solidaires relevant de l'ESS peuvent redonner le pouvoir d'agir à chaque citoyen et peuvent faciliter l'accès à une alimentation de qualité.**

Comme le souligne Barbara KINGSOLVER : *“Faire la cuisine est un acte citoyen. C'est la seule façon d'être sérieux en ce qui concerne la consommation d'ingrédients locaux, ce qui contribue à maintenir les terres agricoles et l'économie régionale en bonne santé.”*¹¹⁶

Jean Louis LAVILLE et Bernard EME montrent comment, *“les entreprises sociales d'économie solidaires ne se contentent pas de repérer les besoins sociaux, mais elles organisent l'expression publique des demandes sociales à travers la création d'espace*

¹¹⁶ KINGSOLVER, Barbara, HOPP, Steven L, KINGSOLVER, Camille et BUCHBINDER, Claire, 2015. Un jardin dans les Appalaches. ISBN 978-2-7436-3262-5.

de proximité”. Ainsi, il me paraît important de souligner qu’en abordant l’ESS, il faut y lier l’ancrage territorial et l’impact local de l’initiative. Les enjeux de ces nouveaux modes de consommation interrogent sur l’impact qu’ils ont en fonction des finalités qu’ils visent. A travers la recherche de nouvelles pratiques alimentaires, les supermarchés coopératifs ont potentiellement des répercussions multidimensionnelles, à la fois environnementales, politiques, économiques et sociales.

Ainsi, le fonctionnement et en particulier la gouvernance choisie ne réservent-ils pas cette initiative à une poignée de privilégiés ? Quel est l’impact sur le territoire d’implantation ? Et, finalement qu’en est-il de son impact en termes de transformation de la société ? Est-ce une réelle innovation ou une simple hybridation d’un supermarché traditionnel et d’une association ? Ne retrouve t-on pas un paradoxe entre les volontés coopératives des structures de l’ESS et l’emprise d’un nouveau capitalisme social privé et spéculatif qui s’empare d’une image vertueuse ?

Ce qui m’amène à formuler des hypothèses :

Hypothèse principale : Dans les initiatives de l’ESS portant sur l’accès à l’alimentation, le choix de gouvernance démocratique ne garantit pas le pouvoir d’agir et l’implication citoyenne des acteurs des initiatives locales et solidaires, et va favoriser l’entre soi.

Hypothèse secondaire : Le maillage territorial et partenarial est un enjeu majeur pour éviter l’entre soi, favoriser le développement du pouvoir d’agir et de la citoyenneté dans les initiatives de l’ESS.

Chapitre 2 - Méthodologie d'enquête

II.1- Recherches documentaires : la pré-enquête définit les contours conceptuels

La ligne directrice dans la réalisation de mon enquête documentaire a été de déconstruire tout ce que je pouvais savoir ou croire dans le domaine de l'alimentation de qualité et la consommation, et de l'accompagnement vers une alimentation de qualité. L'enjeu étant de faire entrer en résonance mes constats en tant que professionnelle du champ social et ces enjeux politiques et territoriaux. En effet, comme tout un chacun je m'alimente avec une réelle volonté d'être attentive à ce que je consomme et comment je le consomme. J'avais ainsi beaucoup d'idées personnelles sur le sujet, en plus de toutes les constructions sociologiques que je peux avoir. Mon constat en tant qu'assistante de service social a été de voir le peu d'accompagnement proposé par le champ social dans l'accès à l'alimentation de qualité alors que c'est un problème sociétal.

J'ai réalisé mon enquête documentaire en choisissant de questionner le sujet dans toutes ses dimensions : économique, culturelle, sociologique, historique... et ainsi faire ressortir des axes forts. Au fur et à mesure de mes recherches j'ai sélectionné des concepts importants comme démocratie alimentaire, qualité de l'alimentation, citoyenneté, pouvoir d'agir. Cette étape m'a permis de poser la problématique, de cerner les besoins documentaires et de sélectionner les concepts/mots clés nécessaires à l'interrogation des sources documentaires.

La recherche documentaire m'a paru en premier lieu impressionnante, tant les sujets de l'alimentation sont vastes et pluriels. On y trouve de nombreuses dimensions et axes d'approche. Afin de me décentrer de mes représentations, j'ai dressé un tableau des différents aspects de la question qui sont apparus au cours de ces premières recherches en deux colonnes. Une première qui explique mon avis sur le sujet et une seconde colonne qui a été le fruit de mes lectures sur le sujet. Cette phase m'a permis de prendre du recul sur l'idée que j'avais de l'alimentation. Et cela m'a amené à construire ma pré-enquête. Cette pré-enquête a été réalisée en trois étapes :

- un questionnaire auprès de travailleurs sociaux afin d'évaluer le lien entre le social et l'accès à l'alimentation de qualité (cf. annexe 10).

- une comparaison entre différents “paniers” avec les mêmes aliments (le choix des aliments s’est fait grâce à l’outil “La Fabrique à menus revient vite” disponible sur le site mangerbouger.fr) : l’objectif étant de réaliser le même “panier” dans différents enseignes
- ou type de magasin, avec des produits différents, bio, autres labels, sans label...cette recherche avait pour objet de comprendre le lien entre alimentation de qualité et prix.
- Enfin la troisième phase de ma pré-enquête a été de réaliser quatre entretiens auprès de quatre acteurs différents mettant en avant des initiatives innovantes pour proposer un accès à l'alimentation de qualité pour tous, j’ai également effectué d’importantes recherches documentaires sur chaque initiative exposée.

| Acteurs | Statut | Initiatives | Volontés | Approches | Limites |
|---|--|--------------------------------------|--|---|---|
| Ingénieurs sans frontières | Organisation non-gouvernementale ÉCOLE DES PONTS PARISTECH | Sécurité sociale de l'alimentation | Créer une nouvelle branche à la sécurité sociale pour permettre à chacun d'accéder à une alimentation de qualité | Approches globalisées : agir au niveau national | Projet en construction, peu de prise en compte de l'accès sociologique lié à l'alimentation |
| Agrobio | Association loi 1901 Nom de la société : FRAB Bretagne | Défi Famille à Alimentation Positive | Partenariat entre une association et établissement public local (type CCAS) pour accompagner des familles pour apprendre à consommer mieux, bio et local | Approche territoriale et locale | L'initiative relève davantage de la transmission de connaissance de façon ascendante. |
| Les Épis (entretien cf-annexe 7) | Épiceries participatives | épiceries participatives | L'épicerie est auto-gérée et appartient à ses adhérents. Sous la forme d'associations, les épiceries sont entièrement indépendantes et autonomes. | Approche locale | Épicerie ouverte aux habitants de la ville où est localisé l'initiative (ou alentour proche), avec un gouvernance |

| | | | | | |
|---------------------------------|--|------------------------|---|-------------------|--|
| | | | 100% du prix d'achat des produits revient aux petits artisans et producteurs locaux. | | souvent proche du modèle associatif classique. |
| Supermarché coopératif X | | Supermarché coopératif | <i>“Les supermarchés coopératifs prônent un mode de consommation alternatif : en leur sein, on est à la fois client, sociétaire et travailleur bénévole.”¹¹⁷</i> | Initiative locale | |

Ces trois étapes de ma pré-enquête m’ont permis de centrer mon sujet et d’en dessiner les contours qui ont été le fil conducteur de ma recherche documentaire. J’ai ainsi dégagé mes deux angles d’approches: sociologique et politique et quatre notions-clés que sont le pouvoir d’agir, la citoyenneté, la démocratie et le territoire. J’ai articulé ces éléments autour du thème de l’accès à l’alimentation afin d’effectuer ma recherche documentaire. Mes recherches théoriques et ma pré-enquête se sont inscrites dans un territoire urbanisé¹¹⁸. En effet, si les enjeux de l’alimentation se déclinent selon les territoires, ils se spécifient également selon le territoire.

II.2- Une recherche qualitative en plusieurs étapes

J’ai opté pour une recherche hypothético-déductive, qui s’est déroulée en trois temps : un diagnostic territorial, une monographie et des entretiens semi-directifs.

¹¹⁷ DUFETEL Camille. Supermarchés coopératifs : comment fonctionnent-ils, et où les trouver ? L’info durable, 30 octobre 2018. Consulté le 11 mai 2021 : <https://www.linfordurable.fr/educationcitoyennete/supermarches-cooperatifs-comment-fonctionnent-ils-et-ou-les-trouver-carte-7008>

¹¹⁸ Le supermarché coopératif ne souhaite pas être reconnu. Le territoire ne peut donc pas être cité.

J'ai fait le choix de réaliser ma recherche avec une approche qualitative.

“Les écrivains conviennent que l'on entreprend la recherche qualitative dans un cadre naturel où le chercheur est un instrument de collecte de données qui rassemble des mots ou des images, leur analyse inductive, met l'accent sur la signification de participants, et décrit un processus qui est expressif et convaincant dans le langage” ¹¹⁹.

L'étude qualitative permet d'individualiser et d'étudier des tendances en fonction des expériences.

La littérature scientifique et les sources de documentation territoriales étant fournies sur le sujet, j'ai rapidement trouvé des statistiques pertinentes et des études de besoins axées sur le territoire des Yvelines. En effet, le sujet étant particulièrement vaste et déjà traité, il m'a semblé pertinent de vérifier en quoi les éléments théoriques s'appliquent ou non de façon locale, et pratique. C'est pourquoi, j'ai retenu la démarche qualitative et non quantitative.

Rétro planning : la temporalité a été envisagée en amont comme tel :

| 09/ 21 | 10/ 21 | 11/ 21 | 12/ 21 | 01/ 22 | 02/ 22 | 03/ 22 | 04/ 22 | 05/ 22 | 06/ 22 | 07/ 22 | 08/ 22 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | | | | | | | | | | |
| Documentation | | | | | | | | | | | |
| Enquête exploratoire | | | | | | | | | | | |
| Diagnostic territorial | | | | | | | | | | | |
| Monographie / Phase d'entretiens | | | | | | | | | | | |
| | | | | Phase d'analyse et de rédaction | | | | | | | |

Chronogramme de la démarche de recherche

¹¹⁹ KOHN Laurence, CHRISTIAENS Wendy, Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances, Reflets et perspectives de la vie économique, 2014/4 (Tome LIII), p. 67-82. DOI : 10.3917/rpve.534.0067. Consulté le 12.09.2022 : <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2014-4-page-67.htm>

II.3- Un diagnostic de territoire : planter le décor

Le choix du territoire s'est fait en fonction du choix de la structure dans laquelle j'ai souhaité réaliser mon enquête. Le diagnostic est réalisé sur un territoire urbanisé.

Comme j'ai pu le comprendre durant ma recherche documentaire, traiter de l'accès à l'alimentation de qualité c'est faire le choix d'une approche au niveau national ou au niveau territorial. Le territoire a ainsi un rôle important dans le traitement des enjeux liés à l'alimentation : *“Les pratiques nouvelles d'approvisionnement alimentaire de certains acteurs de la société civile et du marché induisent des modes de gouvernance renouvelés, c'est-à-dire des accords inédits autour d'initiatives favorisant la relocalisation alimentaire. Cette nouvelle géographie alimentaire montre aussi l'émergence d'initiatives qui visent à intégrer l'alimentation dans les politiques publiques locales”*¹²⁰

J'ai donc fait le choix de réaliser un diagnostic de territoire afin de mieux appréhender les enjeux locaux. Le diagnostic de territoire se définit comme un : *“État des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future”*¹²¹.

Mon diagnostic a été défini en 5 étapes :

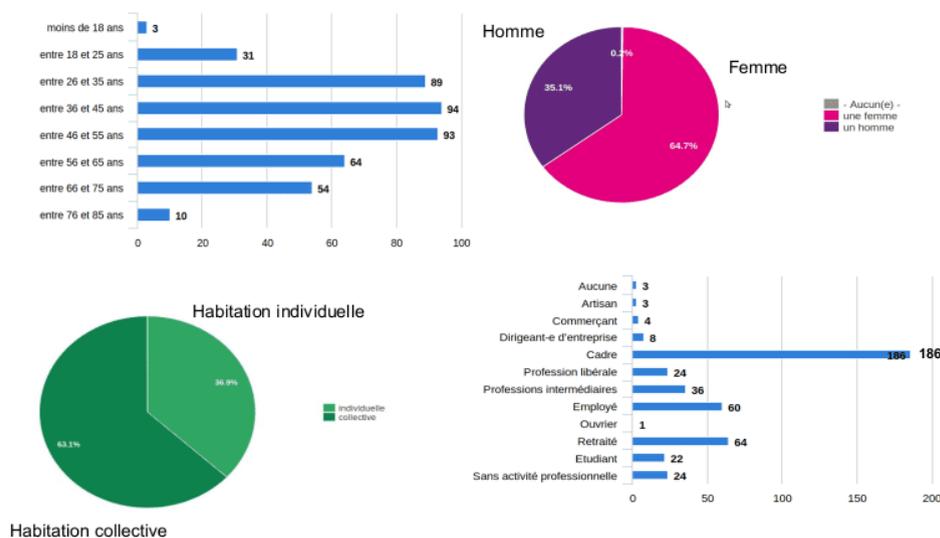
Étape 1 : définir les objectifs du diagnostic de territoire. J'ai rapidement déterminé que mon diagnostic de territoire n'était pas une fin en soi. En effet, c'est bien une étape dans ma démarche de recherche. Il a une finalité opérationnelle, afin de connaître les potentialités, les limites et les opportunités du territoire mais surtout connaître le public. J'ai trouvé un sondage réalisé du 15 octobre 2018 au 30 juin 2019 dans le cadre d'un Projet Alimentation Territoire (PAT)¹²². Le sondage a été réalisé dans une communauté d'agglomération composée de 15 villes. Le contexte de l'élaboration du sondage et le panel des sondés se déterminent comme suit :

¹²⁰ Renting H., Wiskerke J. S. C. (2010). New emerging role for public institutions and civil society in the promotion of sustainable local agro-food systems. 9th European IFSA Symposium, Vienne, Autriche, pp. 1902-1912.

¹²¹ Frédéric Mahieu. *La France : des territoires en mutation*. Direction de la solidarité et de l'action sociale.Géoconfluences. Publié le 18/07/2005. Site consulté le 15/06/2022 : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutViv.htm>

¹²² Dans un souci de respect de l'anonymat de la structure dans laquelle j'ai réalisé mon enquête (à leur demande) et des personnes interrogées, je ne peux fournir la source car elle donne d'importantes indications géographique permettant de localiser la structure.

Âge, sexe, habitat et
catégorie socio-professionnels des sondé.e.s :



Étape 2 : définir le périmètre du diagnostic. Lors de ma pré-enquête et de ma recherche documentaire, il est apparu que l'accès à l'alimentation de qualité est un enjeu local et de proximité. La découverte du supermarché coopératif lors de ma pré-enquête a confirmé cet élément, puisque la grande majorité des acteurs du supermarché coopératif sont dans la même ville que la structure. La délimitation géographique et administrative du secteur concerné est donc à l'échelle de la ville. Du fait de mon sujet de recherche la population ciblée par ce diagnostic concerne l'ensemble des citoyens de cette ville. Enfin, à l'aide d'une cartographie interactive¹²³, j'ai recensé les forces vives présentes sur le territoire aux sujet de l'alimentation : par thématiques, acteurs et missions. Cette cartographie m'a permis de recenser 16 établissements vendant des produits alimentaires sur une superficie totale du territoire de 7 km². 9 AMAP dans un rayon de 8 km autour du territoire d'enquête, et de nombreux points de ventes en circuits court dans un rayons de 20 km (cf. annexe 2). La réalisation de cette cartographie a mis en relief l'importance du nombre de points de vente d'alimentations, y compris des structures relevant de l'ESS, et la localisation centrale de mon terrain d'enquête : le supermarché coopératif.

¹²³ La cartographie n'ayant pas pu être mise en annexe car elle indique le lieu du terrain d'enquête.

Étape 3 : Recueillir les données. J'ai choisi de faire entrer en résonance une méthode quantitative issue de données de l'INSEE, par le biais de questionnaires.

J'ai réalisé deux outils, un premier outil (cf. annexe 3) pour préparer le recueil de données avec 3 thématiques (thème, données disponibles, données à rechercher). L'objectif étant de recenser les données déjà existantes sur un sujet ou une question et de la faire entrer en résonance avec les éléments que je pourrais faire ressortir du terrain.

Le deuxième outil, est un questionnaire à destination des habitants (cf. annexe 4), que j'ai soumis sur les réseaux sociaux dans des groupes fermés uniquement accessible aux habitants de la ville dans lequel je réalise mon diagnostic. L'objectif de ce questionnaire étant de définir le profil des habitants, la catégorie socioprofessionnelle et culturelle, leur budget alimentaire, leurs sensibilités à la question de l'alimentation de qualité et leurs actes en ce sens mais aussi leurs connaissances de leur territoire en termes d'alternatives au supermarché classique.

J'ai réalisé ce questionnaire via les réseaux sociaux car j'ai émis l'hypothèse qu'il serait plus simple pour les personnes de répondre à des questions notamment budgétaires chez eux sur leur ordinateur, qu'en pleine rue face à une personne. La limite que j'ai anticipée, du fait de mes représentations, est que du fait de ce mode de diffusion j'exclus les personnes âgées (65 ans et plus). Mais mes représentations se sont révélées fausses puisque j'ai obtenu des réponses de personnes âgées entre 66 ans et 75 ans (8/49). J'ai reçu au total 49 réponses au questionnaire (Cf annexe 5).

J'ai pu par la suite réaliser des graphiques tirés des réponses au questionnaire qui m'ont permis d'avoir une analyse sur le diagnostic de territoire.

II.4- La monographie : un fonctionnement bien établi

La monographie est, suivant cette définition classique, “*une sorte de présentation la plus complète et la plus détaillée possible de l'objet étudié*”¹²⁴. L'objectif est de décrire une initiative avec un apport analytique et problématisé, en mettant en lumière l'articulation entre les dimensions économique, sociale et politique.

¹²⁴ Stéphane Dufour, Dominic Fortin et Jacques Hamel. *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*. Montréal : Les Éditions Saint-Martin. 1991. 183 pp.

Mon choix méthodologique c'est porté sur la monographie après la lecture des recherches de David Guéranger sur *La monographie n'est pas une comparaison comme les autres*¹²⁵. Qui expose entre autres les travaux de l'École de Chicago qui souligne l'intérêt de l'analyse non par référence à la comparaison du terrain mais par référence à des phénomènes du terrain qui impacte l'institution.

Le choix de la monographie m'a donc permis de comprendre en quoi le territoire peut impacter les enjeux internes à la structure.

4.1 Le choix de la structure

J'ai choisi de réaliser mon enquête dans une seule ville afin de pouvoir analyser la typologie des habitants et l'impact du territoire défini sur mon sujet de recherche.

J'ai choisi comme structure d'étude, un supermarché coopératif. En France en 2021, 442 projets locaux œuvrant pour favoriser l'accès du plus grand nombre à des produits frais et de qualité ont été soutenus par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Ce terreau fertile a permis l'émergence de 36 supermarchés coopératifs recensés sur toute la France en 2021. Ils se différencient des magasins bio ou des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), qui présentent pour les uns une gamme inaccessible pour certains budgets, et pour les autres une gamme demandant à compléter ses achats par ailleurs¹²⁶. Les supermarchés coopératifs cherchent quant à eux à se positionner comme une véritable alternative aux supermarchés traditionnels, tout en s'inspirant de leur modèle. A savoir, proposer une gamme suffisamment variée et à des prix accessibles permettant de faire l'ensemble de ses achats en un même lieu. Pour autant, ils proposent une organisation alternative, offrant une place différente au consommateur. Dans un article de 2018, Camille DUFETEL, journaliste, écrit à ce sujet : “ *en leur sein, on est à la fois client, sociétaire et travailleur bénévole.*”¹²⁷. Le caractère innovant des supermarchés coopératifs passe par des formes sociales d'organisation collective (Guy DI MEO, 2016), celles-ci étant traversées par la question

¹²⁵ GUERANGER David. *La monographie n'est pas une comparaison comme les autres*. Les études de l'intercommunalité et leur territoire, Terrains & travaux, vol. 21, no. 2, 2012, pp. 23-36.

¹²⁶ Sofia Colla. *Essor des supermarchés coopératifs : une carte pour les localiser dans toute la France*. WE DEMAÏN. 19 avril 2019. Site consulté le 20.06.2022 :

https://www.wedemain.fr/partager/essor-des-supermarches-cooperatifs-une-carte-pour-les-localiser-dans-toute-la-france_a4036-html/

¹²⁷ L'info durable. *Supermarchés coopératifs : comment fonctionnent-ils, et où les trouver ?* 2018. Site consulté le 20.06.2022 :

<https://www.linfodurable.fr/educationcitoyennete/supermarches-cooperatifs-comment-fonctionnent-ils-et-ou-les-trouver-carte-7008>

de l'initiative citoyenne. Et questionne alors la potentialité inclusive de cette innovation sociale.

4.2 Méthodologie de la monographie

Afin de réaliser cette monographie, J'ai réalisé des recherches à partir de sites internet et de différents matériaux écrits afin de faire ressortir les conceptions fortes de la structure.

Type de matériau :

| Documents | Nombres |
|--|----------------|
| Documents internes | 10 |
| Articles de presse | 8 |
| Groupe Facebook Post de messages Commentaires des membres | 45 |

Par la suite, j'ai réalisé 2 entretiens semi-directifs, avec la responsable du bureau (instance de décision du supermarché coopératif) et le directeur de l'association (association adossée au supermarché coopératif). Ces entretiens se sont déroulés à partir d'un guide de monographie (cf. annexe 6).

Les deux entretiens ont été davantage centrés sur le fonctionnement actuel de la structure et les projets de la structure. Les entretiens ont été réalisés sur trois jours, en visio. Le premier entretien en visio se fait avec l'une des responsables du bureau en charge de la communication (Madame T - cf. annexe 8), elle m'a transmis l'ensemble des éléments de fonctionnement de la structure. L'entretien est davantage réalisé sous forme de réunion d'information que d'échange, avec des informations structurelles et organisationnelles. Elle m'a par la suite orienté vers un membre "historique" du bureau présent depuis le début de la création du supermarché coopératif (Monsieur X) et également directeur de l'association en lien avec le supermarché coopératif. L'entretien,

en visio, a davantage fait l'objet d'échanges. En effet, durant cet entretien, Monsieur X a souhaité présenter la philosophie et les valeurs du supermarché coopératif. J'ai trouvé les deux entretiens assez lissés et très structurés dans le discours, avec à mon sens une volonté d'idéaliser le fonctionnement structurel.

II.5 Le recours aux entretiens

J'ai souhaité réaliser des entretiens car, à mon sens, il s'inscrit dans ce travail de recherche et de compréhension des enjeux d'accès à l'alimentation de qualité. Mon travail de diagnostic et de monographie a donc été complété par des entretiens semi-directifs. J'ai opté pour la réalisation d'entretiens semi-directifs avec des questions ouvertes car cela permet le recueil des préoccupations des professionnels tout en gardant la possibilité d'expression des individus en partie libre.

Ces entretiens se sont déroulés à partir de guides d'entretiens, utilisés comme des « pense-bête »¹²⁸. Ils ont duré entre 45 minutes et 1h. Ils ont été intégralement enregistrés et retranscrits. Ils ont permis une expression guidée, mais libre des propos des interviewés. J'ai réalisé, en plus des entretiens pour la monographie et ceux de la pré-enquête, 9 entretiens.

5.1 Les entretiens avec des coopérateurs du supermarché coopératif : (guide d'entretien - cf. annexe 9)

J'ai réalisé des entretiens avec deux coopérateurs participant au supermarché coopératif. Ses entretiens se sont déroulés pour l'un en visio et pour l'autre dans un bureau des locaux du supermarché. Le premier coopérateur m'a été adressé par la personne chargée de la communication, le second par le premier coopérateur.

Les entretiens avaient pour objectif de comprendre : le parcours de la personne, catégorie socio-professionnel et culturelle, son rôle dans des actions locales et citoyennes, ses habitudes de consommation, son parcours avant d'arriver au supermarché coopératif, ses objectifs en participant à ce projet, son vécu par rapport au projet, sa perception actuelle du supermarché coopératif, son degré d'investissement et de participation mais aussi de compréhension, la façon dont il peut parler à l'extérieur de ce projet, son rapport au groupe social (solidarité, convivialité) et enfin son rapport

¹²⁸ SAUVAYRE R. *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Paris: Dunod. 2013. p. 1-47. Site consulté le 28/11.2021 <https://doi-org.proxybib-pp.cnam.fr/10.3917/dunod.sauva.2013.01.0003>"

aujourd'hui à l'alimentation et à la consommation mais aussi aux autres actions locales et citoyennes.

5.2 Les entretiens avec des anciens coopérateurs du supermarché coopératif : (guide d'entretien - cf. annexe 9)

J'ai réalisé des entretiens avec deux anciens coopérateurs, que j'ai pu contacter par l'intermédiaire pour l'un, d'un des coopérateurs du supermarché coopératif et pour l'autre par le biais de l'EPI (épicerie participative rencontrée durant ma pré-enquête). Les deux entretiens se sont déroulés dans des cafés. Les objectifs de ces entretiens se rapprochent des deux premiers.

5.3 Les entretiens avec des Assistantes de Service Social (ASS)

J'ai réalisé un premier entretien avec une ASS de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville où je réalise mon enquête. J'ai eu un rendez-vous très rapidement avec elle après avoir fait un mail expliquant ma démarche au CCAS de la ville.

Le deuxième entretien étant avec une ASS de polyvalence de secteur du département, contacté dans les mêmes conditions que la première, mais par voie téléphonique. Les entretiens ont été réalisés dans leurs bureaux respectifs.

L'objectif étant d'approfondir le rôle des ASS dans l'accompagnement à l'alimentation de qualité : l'alimentation est-elle un levier pour développer le pouvoir d'agir de l'individu et dans quelle mesure cet accompagnement pourrait être un enjeu local ?

5.4 Les entretiens avec des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire

J'ai réalisé un entretien avec deux personnes recourant à l'aide alimentaire. Elles m'ont été adressées avec leur accord par le CCAS de la ville où je réalise mon enquête. L'ASS du CCAS a évoqué ma démarche auprès de 6 personnes qu'elle accompagne et 2 ont accepté de me recontacter. j'ai réalisé les entretiens dans un bureau du CCAS, sans la présence de l'ASS. L'objectif étant d'appréhender le parcours de ces personnes notamment dans leur rôle de consommateur mais aussi de mesurer les enjeux, pour elles, de l'alimentation de qualité, et les freins pour accéder à un supermarché coopératif.

J'ai réalisé deux autres entretiens avec les mêmes personnes après qu'elles aient participé à la réunion d'information du supermarché coopératif et y ont fait une fois leur

course. L'objectif étant de pouvoir échanger avec elles sur leur expérience de ce supermarché coopératif.

5.5 Un entretien avec un fournisseur du supermarché coopératif

J'ai réalisé un entretien avec un fournisseur, dans son bureau, afin d'avoir son retour d'expérience sur le pouvoir d'agir donné aux fournisseurs et producteurs. Il était également important de comprendre le lien qui peut être créé, s'il diffère d'autres supermarchés "classiques" ou d'autres initiatives type AMAP, etc.

II.6- Outils méthodologiques

6.1 Grilles d'entretiens

Les grilles d'entretien ont été élaborées lors de cette enquête. J'ai décliné différentes en dimensions les concepts retenus puis je les ai formalisées en questions. Ceci m'a permis de construire les grilles d'entretiens et de les adapter aux destinataires. Mon expérience de réaliser un guide de monographie avec des questions très détaillées, m'a donné la possibilité de me rendre compte que cela figeait trop l'entretien. J'ai donc privilégié des grilles d'entretien avec des objectifs généraux et quelques questions "pense-bête" suffisamment ouvertes.

6.2 Grille d'analyse

L'analyse de ce matériau a été réalisée par le biais d'une grille thématique, construite à partir des transcriptions des entretiens. J'ai identifié dans chaque entretien des thématiques, puis j'ai croisé les discours sur ces thématiques.

L'analyse des entretiens s'inspire de : "l'analyse par théorisation ancrée". Selon P. PAILLE, *"L'expression « analyse par théorisation ancrée » est une traduction-adaptation de l'expression grounded theory, l'approche de théorisation empirique et inductive développée en 1967 par GLASER et STRAUSS. L'analyse débute par la division du discours en unités d'analyse. Cela consiste à mettre en place un travail de catégorisation pour définir un univers de référence. Chaque catégorie est repérée dans les données émanant du terrain. Le retour constant aux données permet de rediriger le recueil des données en fonction des analyses intermédiaires et ainsi*

*d'orienter le recueil de données vers les phénomènes qui semblent les plus intéressants d'un point de vue pratique ou théorique au cours de l'analyse*¹²⁹

Ainsi grâce à Excel, permettant un meilleur découpage à mon sens des entretiens, j'ai pu diviser les entretiens dans des catégories de sens à savoir des "incident critiques"¹³⁰ qui se détachent du corps du texte, j'ai pu construire des catégories qui ont été alimentées au fur et à mesure par les entretiens (cf. annexe 11) .

Tableau des entretiens :

| | | |
|-------------------|---|---|
| Monsieur X | Homme 65 ans - Retraité ancien directeur d'entreprise | Membre "historique" du bureau (comité de gouvernance) présent depuis le début de la création du supermarché coopératif et également directeur de l'association en lien avec le supermarché coopératif |
| Madame T | Femme 50 ans - Chargé de communication en entreprise | Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif |
| Madame P | Femme 36 ans - Sophrologue | Coopératrice du supermarché |
| Monsieur G | Homme 43 ans - Enseignant chercheur | Coopérateur du supermarché |
| Madame Y | Femme 58 ans - ancienne enseignante | Ancienne coopératrice du supermarché |
| Monseur J | Homme 58 ans - directeur d'usine | Ancien coopérateur du supermarché |
| Madame S | Femme 49 ans - mère au foyer | Personne bénéficiaire de l'aide alimentaire |
| Madame V | Femme 34 ans - aide à domicile | Personne bénéficiaire de l'aide alimentaire |

¹²⁹ PAILLE P. *L'analyse par théorisation ancrée*. Cahiers de recherche sociologique. 1994. p 147-181.

Site consulté le 08/08/2022 : <https://doi.org/10.7202/1002253ar>

¹³⁰ Op-cit. PAILLE P. *L'analyse par théorisation ancrée*.

| | | |
|-----------------|---|--|
| Madame Z | Femme 31 ans - Assistante de service social | Assistante de service social du département polyvalence de secteur |
| Madame D | Femme 33 ans - Assistante de service social | Assistante de service social du CCAS de la ville |
| Madame L | Femme 38 ans - Fournisseur | Fondatrice - Développement d'un atelier artisanal |

II.7- Mon retour d'expérience

J'ai eu le sentiment d'une plus grande transparence sur les enjeux et les objectifs de la part du fournisseur du supermarché que de la part des deux personnes chargées de la communication sur le supermarché coopératif. Ce qui a remis en question mes représentations. J'ai eu l'impression que l'enjeu de cette enquête ne semblait pas être le même. Si le supermarché coopératif a toujours cherché à faciliter mes recherches, il me semble qu'il était important de montrer une bonne image et l'aspect pleinement innovant des supermarchés coopératifs.

Les entretiens avec les coopérateurs et les usagers de l'aide alimentaire ont été très instructifs et empreints d'une réelle bienveillance vis-à-vis de moi et de mon travail de recherche.

De nombreux chercheurs soulignent l'implication du sur-engagement. En effet, les initiatives se revendiquant de l'ESS, était pour moi porteuse d'un grand espoir : d'un accès à une alimentation de qualité de façon plus simple, à un coût raisonnable tout en reprenant un certain pouvoir dans nos actions. En tant qu'ancienne assistante de service social j'ai pu construire une posture professionnelle qui s'inscrivait dans une volonté de garantir le même accès au droits à tout individu. Bien consciente de l'enjeu majeur de l'alimentation de qualité d'un point de vue sanitaire et social, j'ai eu au départ l'impression d'avoir trouvé une nouvelle "solution" pour permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité. Le second niveau, en qualité d'étudiante en ingénierie sociale, étant de pouvoir faire émerger des liens concrets entre l'économie sociale et solidaire et le social. Lorsque j'ai commencé mes recherches (notamment lors des entretiens pour la monographie) et pris conscience des limites et des freins de ce supermarché coopératif. Je me suis beaucoup questionnée, pour avoir

un regard critique sur les contradictions du modèle tout en trouvant un équilibre de distance et d'analyse. Il fallait *“opérer un retour sur soi afin de prendre une nécessaire distance non seulement avec le terrain, les enquêtés, mais également avec soi-même”*¹³¹

II.8- Les limites méthodologiques

Comme j'ai pu le souligner précédemment, ma posture en débutant mon enquête m'a sans doute amenée à introduire des biais durant cette recherche. Mais j'ai progressivement pris conscience de cela, ce qui m'a conduit à davantage me questionner sur mon analyse. In fine cette frustration m'a permis de prendre conscience du risque de biais introduit, ce qui n'aurait peut-être pas été le cas sinon.

Ainsi, j'ai également fait le choix d'un territoire spécifique, sachant que la population était CSP+ en majorité. Mais les nombreux freins d'accès à l'alimentation et au développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté dans ce type de population et de territoire m'a mené à faire l'hypothèse qu'il serait présent d'en d'autres typologies de populations.

Le territoire étant urbanisé, les enjeux liés à l'accès à l'alimentation y sont liés. Je fais l'hypothèse que les potentialités et limites seraient toutes autres sur un autre territoire.

¹³¹ BOUMAZA Magali, CAMPANA Aurélie. *Enquêter en milieu « difficile »*. Revue française de science politique. 2007. p. 5-25. Site consulté le 30.06.2022 : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-5.htm>

Chapitre 3 - Présentation du terrain de recherche issue de l'enquête

III.1 Genèse d'une initiative : Du troc au supermarché coopératif : quand l'histoire des supermarchés éclaire notre rapport à la consommation

De tout temps, l'Homme échange avec ses semblables pour répondre à ses besoins alimentaires. Dès le néolithique, le commerce se développe sous forme de troc, permettant de valoriser les surplus de production agricole et s'adaptant à une nouvelle organisation sociale reposant sur davantage de division du travail.

A l'antiquité, les échanges s'internationalisent avec le développement de nouvelles voies maritimes ou l'ouverture de la route de la soie. L'expansion de la monnaie favorise également les échanges économiques. Dans cette dynamique, les commerçants se développent dans les villes naissantes, tels que des boulangers ou des marchands de vin.

Cette prospérité du commerce est en déclin au début du moyen-âge, les échanges se font principalement au niveau local. La majorité de la population étant paysanne, elle vient échanger ses surplus de céréales dans les marchés des villes voisines contre du sel, des outils ou des bijoux. Les échanges commerciaux reprennent leur envergure internationale à l'occasion des pèlerinages, des croisades et de grandes foires fleurissent dans les villes.

A l'époque moderne, la colonisation ouvre de nouvelles voies maritimes et crée de grandes compagnies commerciales qui détiendront un certain monopole. Pour autant, le commerce local ne disparaît pas. Le pain reste ainsi la base de l'alimentation, mais de nouveaux produits se généralisent, tels que le sucre ou le riz. L'Etat intervient quant à lui dans les échanges commerciaux à des fins politiques. Le droit commercial se construit ainsi que le système bancaire et financier.

Au XIXème siècle, la société française est en pleine révolution industrielle. En réponse au développement de la pensée libérale, Michel-Marie DERRION et Joseph REYNIER, respectivement fabricant d'étoffe de soie et tisseur, vont créer la première épicerie coopérative à Lyon (1835). Malgré son échec, elle fera des émules quelques années plus tard. En Angleterre, des tisserands créent une coopérative de denrées alimentaires qui sera source d'inspiration : Les « Équitables Pionniers de Rochdale ». Charles GIDES,

en France, s'inspirera de ces initiatives pour construire la doctrine de l'École de Nîmes. Il considère la solidarité comme un fait naturel puisque les hommes sont interdépendants. Les coopératives sont alors un des moyens de mettre en œuvre cette solidarité. Plus généralement, le commerce se transforme : des passages, arcades, bazars et les premiers « grands magasins » font leur apparition même si les petits commerçants restent majoritaires. Naît alors une véritable fracture alimentaire entre la classe ouvrière qui se nourrit principalement de pain et de pommes de terre et la classe bourgeoise qui organise de grands banquets.

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, pour ce qui est du commerce, la France reproduit ce qui se fait aux Etats-Unis. Les supermarchés font leur apparition avec la vente en libre-service : le client prend les produits dont il a besoin et passe à la caisse en définitive pour régler ses achats. Le premier magasin d'Edouard Leclerc voit le jour en 1949. Carrefour est créé en 1959, et sera à l'origine du premier « Hypermarché » en 1963. Même si les achats alimentaires chez les commerçants au détail et sur les marchés restent majoritaires, la société est imprégnée par la consommation de masse, à l'image de l'œuvre de “ Supermarket Lady “ de Duane Hanson (1969)¹³². En opposition à ce modèle, le premier supermarché coopératif Park Slope Food Coop à New-York est créé. Les adhérents de la coopérative y travaillent bénévolement quelques heures par mois et peuvent y faire leurs achats en échange. Depuis sa création environ 16 000 membres sont à la fois les clients et des coopérateurs.

Dans les années 80/90 le scandale alimentaire de la vache folle, les OGM, le chômage de masse, les débuts de la mouvance écologique ainsi que d'autres mouvements sociaux accentuent la dimension politique de l'alimentation. Des alternatives à la consommation de masse vont alors se développer : commerce équitable, circuits courts, épiceries coopératives, ...

C'est dans les années 2000 que ces alternatives vont prendre de l'envergure avec par exemple la création des AMAP en 2001. L'alimentation biologique ou dite « bio » devient une préoccupation et le « fait maison » fait son retour. Par ailleurs, les hard-discounts font leur apparition.

¹³² Instant Culture. *L'art et la société de consommation*. 16 mars 2016. Consulté le 5 mai 2021 : <https://instantculturetp.wordpress.com/2016/03/12/lart-et-la-societe-de-consommation/>

En 2011 est créée la coopérative alimentaire : L'Indépendante à Paris, puis en 2013 à Rezé : La compagnie du Gase. Puis en 2015, plusieurs coopératives alimentaires sont regroupées dans la : Fédération nationale des coopératives alimentaires autogérées (FÉDÉ-COOP).

C'est en 2016 que naît le premier supermarché coopératif « La Louve », sur le modèle de Park Slope Food Coop à New York. Dans le même sillage, d'autres projets se développent en France. Par ailleurs, de nouvelles formes de consommation ont également vu le jour tels que le e-commerce alimentaire ou le « drive ».

III.2- Présentation des résultats du diagnostic territorial

La commune est située en Ile-de-France. Le chiffre de la population totale, selon un recensement opéré par l'INSEE (Janvier 2020), s'élève à 1 463 091 habitants pour le département des Yvelines.

2.1 Politique locale

Le maire de la commune MODEM avec une liste qui est construite autour de thématiques telles que la transition écologique, la parole redonnée aux citoyens, le vivre ensemble¹³³.

L'objectif étant, de faire participer les habitants aux décisions municipales de leur commune. Le maire actuel semble plutôt soutenu par les habitants puisqu'il a été élu au premier tour avec un écart de 76 voix avec le candidat sortant.

Depuis les élections législatives de 2020, il prend la place du maire historique.

2.2 Vie associative et culturelle

Le commune dispose d'une offre associative assez large :

- D'une Maison des Associations
- De nombreuses associations dispensent des activités de loisirs ou culturelles à destination des seniors, des jeunes, des personnes en recherche d'emploi...
- De Services d'aide et de soins à domicile
- D'associations agissant dans l'accompagnement de personnes autistes, handicapées mentales, de personnes âgées dépendantes et dans le soutien à

¹³³ Dans un souci de respect de l'anonymat de la structure dans laquelle j'ai réalisé mon enquête (a leur demande) et des personnes interrogées, je ne peux fournir la source car elle donne d'importante indication géographique permettant de localiser la structure.

l'insertion professionnelle, sociale, culturelle et à l'accès au logement pour les jeunes travailleurs

- Des services d'entraide, de solidarité et de développement du lien social

La vie associative est soutenue par les communes environnantes, qui disposent d'une offre sociale davantage diversifiée. Il est d'ailleurs indiqué, sur le site internet de la mairie, l'ensemble des dispositifs associatifs existants dans les communes voisines.

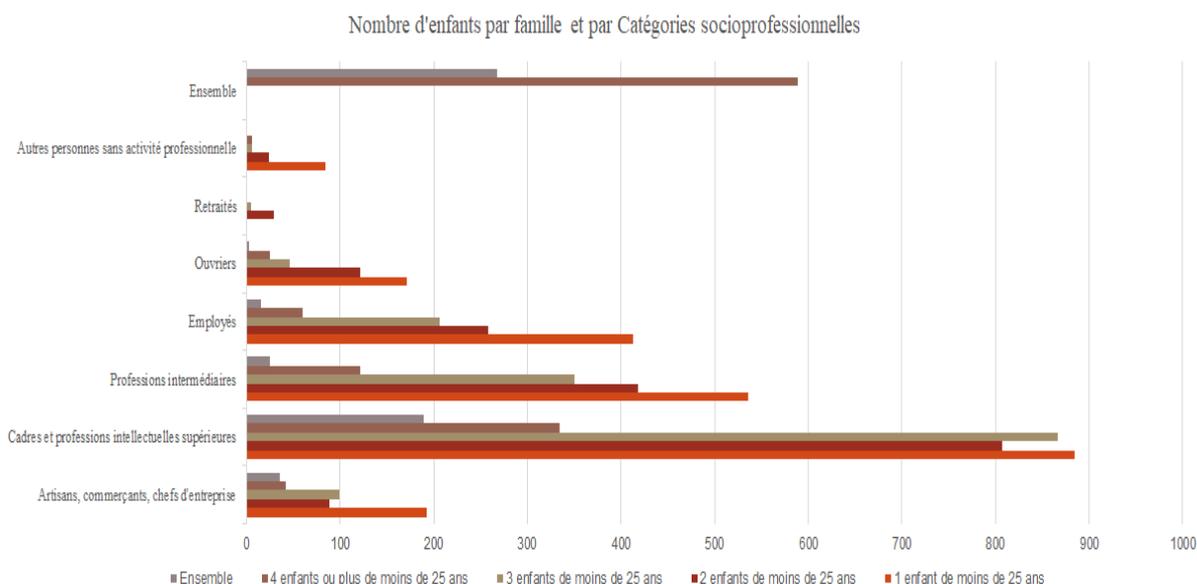
2.3 Catégorie socio-professionnelle et revenu moyen des habitants de la commune

Selon l'INSEE, les catégories socioprofessionnelles existantes sont découpées comme suit :

| | Nombre | % |
|--|---------------|--------------|
| Ensemble | 11 598 | 100,0 |
| Agriculteurs exploitants | 5 | 0,0 |
| Artisans, commerçants, chefs entreprise | 514 | 4,4 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 2 371 | 20,4 |
| Professions intermédiaires | 3 776 | 32,6 |
| Employés | 4 125 | 35,6 |
| Ouvriers | 806 | 7,0 |

- *Source : Insee, Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2019* ¹³⁴.

¹³⁴ Dans un souci de respect de l'anonymat de la structure dans laquelle j'ai réalisé mon enquête (à leur demande) et des personnes interrogées, je ne peux fournir la source car elle donne d'importante indication géographique permettant de localiser la structure. <https://www.insee.fr/>



- Schéma réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire via excel

On retrouve une majorité de personnes exerçant des professions intellectuelles supérieures ou ayant un statut cadre (36%), retraité (24%) ou professions intermédiaires (17%). On souligne un niveau très faible de personnes sans activité professionnelle (1,5%) et un nul en ce qui concerne les agriculteurs exploitants.

Eléments à mettre en perspective avec les chiffres du diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %) :

| | 2008 | 2019 |
|--|------|------|
| Aucun diplôme ou certificat d'études primaires | 14,0 | 9,7 |
| BEPC, brevet des collèges, DNB | 5,5 | 4,2 |
| CAP, BEP ou équivalent | 11,6 | 11,5 |
| Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent | 17,3 | 15,3 |
| Diplôme de l'enseignement supérieur | 51,5 | 59,3 |

- Source : Insee, *Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)*¹³⁵.

¹³⁵ Dans un souci de respect de l'anonymat de la structure dans laquelle j'ai réalisé mon enquête (à leur demande) et des personnes interrogées, je ne peux fournir la source car elle donne d'importante indication géographique permettant de localiser la structure. <https://www.insee.fr/>

On retrouve donc que plus de 59% des habitants de la ville en 2019 ont un diplôme de l'enseignement supérieur. On comprend qu'une part importante de la population appartient à une CSP et CSI supérieur.

En appui de ces premières données, j'ai réalisé un questionnaire de type enquête auprès des habitants, celui-ci a été publié sur des groupes Facebook spécifiques aux habitants de la ville.

Sur un échantillon de 48 personnes, j'ai pu confirmer ces données. En effet, à la question : quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?

48 réponses

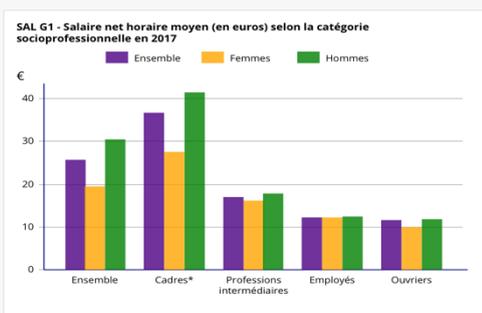


- Schéma réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire via excel

Les réponses majoritaires sont à nouveau les statuts de cadres et de professions intellectuelles supérieures avec 35,4%, et de retraités à hauteur de 16,7%, toutefois une catégorie « employés » apparaît également à hauteur de 18,7% des personnes interrogées.

Concernant le revenu moyen des catégories socioprofessionnelles cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers des habitants l'INSEE, publie :

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017

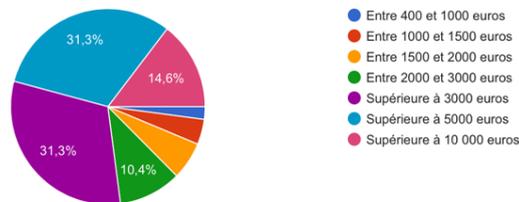


* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
 Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
 Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

De notre échantillon (48 réponses), ressort un niveau de salaire situé majoritairement entre 3000 et 10000 euros par mois (plus de 60%), avec une catégorie (14,6%) ayant des

Les ressources mensuelles de votre Foyer se situent :

48 réponses



ressources supérieures à 10000 euros par mois.

- Schéma réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire via excel

2.4 Offre alimentaire classique et alternative

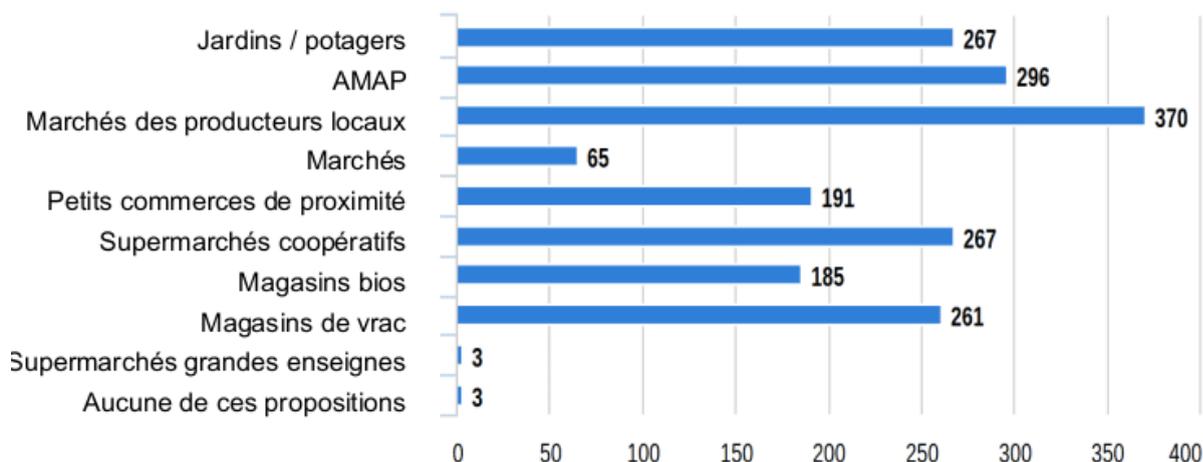
La commune dispose de 8 supermarchés/grands magasins ainsi que plusieurs épiceries de proximité proposant une offre alimentaire classique. En ce qui concerne l'offre alimentaire alternative, qualifiée par l'ensemble des offres proposant un mode alternatif de distribution, de consommation, d'approvisionnement et/ou de gestion, la ville dispose :

- d'un supermarché distribuant des produits provenant de l'agriculture biologique,
- d'un supermarché coopératif sur lequel porte notre étude,
- d'un marché public,
- de quelques sites internet distribuant des paniers dans une démarche de circuit court, de partenariat avec des producteurs locaux et de distribution de produits d'agriculture biologique (écocinnelle, potager-city...),
- d'une AMAP disponible dans la ville voisine.

Le sondage réalisé dans le cadre du PAT souligne les réseaux de distribution disponible et utilisés sur la communauté de communes ¹³⁶:

¹³⁶ Dans un souci de respect de l'anonymat de la structure dans laquelle j'ai réalisé mon enquête (à leur demande) et des personnes interrogées, je ne peux fournir la source car elle donne d'importante indication géographique permettant de localiser la structure.

Réseaux de distribution :

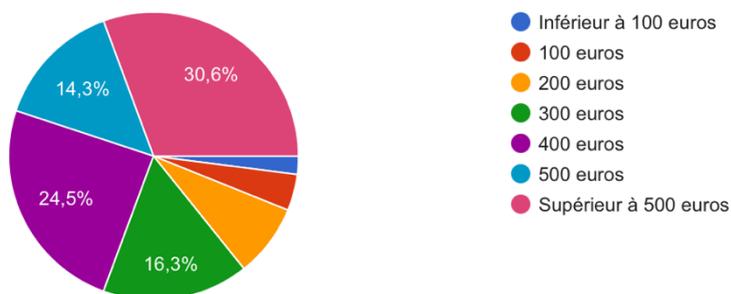


- Schéma réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire via excel

Lors de l'enquête auprès de quelques habitants (49 personnes) pour questionner leur budget mensuel alimentaire, il ressort que ces derniers ont majoritairement un budget mensuel dédié aux courses débutant à 300 euros et pouvant être supérieur à 500 euros (pour des foyers majoritairement composés de deux à quatre personnes).

Quel est votre budget de courses alimentaires par mois ?

49 réponses



- Schéma réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire via excel

Ces mêmes personnes interrogées indiquent à 85 %, être sensibles aux politiques de « bien manger », parmi elles, 79,6% privilégient des produits d'agriculture biologique ou issus du commerce équitable le plus souvent et lorsque cela est possible.

Parmi notre échantillon de 49 personnes interrogées, 39 personnes ont indiqué que les aspects « bloquants » à l'achat de ce type de produits étaient :

- Le prix pour 61,5% d'entre eux,
- Le manque d'accès à ces produits dans les supermarchés de grande distribution pour 17,9% d'entre eux,
- Le visuel des produits pour 12,8 % d'entre eux,
- Le manque d'intérêt pour ces produits pour 7,7% d'entre eux.

Qu'est ce qui vous « bloque » dans l'achat de produit bios ou issus de commerce équitable ?

39 réponses



- Schéma réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire via excel

Concernant les supermarchés coopératifs, 77,6% des personnes interrogées en ont la connaissance, et 63,3% d'entre elles connaissent celui de la ville.

Enfin, parmi les personnes n'ayant pas connaissance des supermarchés coopératifs (soit 18 personnes), elles souhaitent, à 88,9%, avoir des informations sur ce sujet, ce qui montre un intérêt pour ce type d'offre alimentaire, de distribution et de gestion alternative.

III.3- Présentation des résultats de la monographie : initiative du supermarché coopératif

3.1 Un statut explicite

Le supermarché coopératif est une Société Coopérative par Actions Simplifiées à Capital Variable.

“Les SCIC ont pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d’intérêt collectif qui présentent un caractère d’utilité sociale”¹³⁷

- *Coopérative : 1 personne égale 1 voix en assemblée générale*

“La valeur nominale de la part sociale est fixée par les statuts. Le capital constitué par le total de ces parts est variable, ce qui permet la libre entrée et sortie de sociétaires. Mise en réserve des excédents à chaque clôture des comptes : au moins 57,5 % du résultat affecté aux réserves impartageables, ce taux pouvant être porté par chaque AG ou par les statuts à 100 %. La part du résultat ainsi affectée aux réserves est déductible de l’Impôt sur les Sociétés (IS). Soumise à une procédure de révision quinquennale pour analyser l’évolution du projet coopératif sur la base, entre autres, des rapports annuels de gestion.”¹³⁸

- *D’intérêt collectif*

“L’intérêt par lequel tous les associés et l’environnement peuvent se retrouver autour d’un objet commun en organisant une dynamique multi parties-prenantes (le caractère d’utilité sociale). Ancrée sur un territoire géographique, ou au sein d’une communauté professionnelle ou encore dédiée à un public spécifique, la forme Scic peut recouvrir tout type d’activité qui rend des services aux organisations ou aux individus, sans restriction.”¹³⁹

3.2 Histoire

Le supermarché coopératif a été créé en juin 2019 par une association loi 1901 créée en mai 2017 avec la volonté de mieux manger, de consommer des produits en circuits courts et locaux. Les fondateurs se sont inspirés de “La Louve” à Paris avec des

¹³⁷ Les scic. *Présentation*. site consulté le 02.07.2022 : <http://www.les-scic.coop/presentation>

¹³⁸ Les scic. *Présentation.op-cit*

¹³⁹ Les scic. *Présentation.op-cit*

objectifs très similaires, malgré quelques adaptations locales, comme le souligne l'une des coopératrices lors de notre enquête : *“ça a été un modèle pour eux, notamment pour le choix des fournisseurs et le modèle informatique.”*¹⁴⁰ L'association a commencé par tenir des stands sur les marchés et à organiser des “mini-ventes” toutes les semaines par l'intermédiaire des bénévoles, avec pour contrainte de devoir ensuite stocker les invendus.

Les locaux actuels ont été investis en novembre 2019, après quelques travaux. L'opportunité d'avoir des locaux concédés au travers d'un bail à travaux avantageux par le diocèse, est une des raisons de sa localisation.

3.3 Les missions

L'objectif premier est *“d'agir sur l'alimentation, de changer la façon de réfléchir sur sa consommation avec l'idée d'être consomm'acteur.”*¹⁴¹

Les missions du supermarché coopératif¹⁴² sont (extrait du site du supermarché coopératif) :

- de faciliter l'accès pour tous à une consommation durable, responsable et saine ;
- de faire de l'éducation citoyenne en promouvant les actes de participation et de coopération au sein de la coopérative ;
- de contribuer au développement du lien social et au renforcement de la cohésion territoriale ;
- de contribuer au développement durable et équitable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

3.4 Les parties prenantes

- Les sociétaires

Chaque sociétaire choisit quelle sera son implication dans la coopérative parmi 3 possibilités:

¹⁴⁰ Entretien avec Mme T : chargé de communication au supermarché coopératif.

¹⁴¹ Entretien avec Mme T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

¹⁴² Statuts du supermarché coopératif. Article 4 : Missions et objets. page 2. Mise à jour le 10 avril 2019. Consulté le 10 avril 2021 : https://www.lechaudroncoop.fr/wp-content/uploads/2019/09/Statuts_SCASCV_LeChaudronCoop_2019-04-10.pdf

- “Sociétaire coopérateur” pour avoir recours au service de la coopérative. En mai 2021, 320 personnes sont coopérateurs.
- “Sociétaire souscripteur” pour contribuer aux missions de la coopérative sans avoir recours aux services de la coopérative. Une vingtaine de personnes a choisi ce statut.
- “Sociétaire investisseur” pour être titulaire d’actions possiblement rémunératrices mais ne bénéficiant pas du droit de vote. Aujourd’hui personne n’a choisi ce statut.

- L’association

L’association est chargée de la gestion des bénévoles, et notamment de les assurer lors des temps de bénévolat. Dans un premier temps, l’association s’est consacrée au magasin, puis elle a développé des activités complémentaires, telles que des ateliers, la ressourcerie éphémère, ou le projet de “repair-café”. Comme le souligne l’une des coopératrice interrogée, l’association se charge davantage “*de la partie sociale, citoyenne, associative, le vivre ensemble*”¹⁴³.

- Les partenaires du territoire

Comme le souligne le président de l’association, des partenariats sont engagés avec des associations caritatives (dons de produits), des associations d’aide au logement. De nouveaux partenariats sont en négociation avec des établissements d’enseignement professionnel pour des études, des projets, voire la réalisation conjointe de travaux d’aménagements en vue de faire connaître les spécialités et reconnaître le savoir-faire des jeunes et enseignants. D’autres partenariats se sont également développés avec un centre aéré, des écoles, collèges et lycées implantés sur la commune, et des rencontres sont organisées avec les acteurs locaux comme la commune, le propriétaire, les riverains, les associations, etc.

Depuis le changement d’équipe municipale, la ville soutient le projet dans son principe.

3.5 L’organisation

Le supermarché est une coopérative de consommateurs. Elle est ainsi gouvernée et gérée par ses membres. Pour faire ses courses dans le supermarché, il est nécessaire au préalable de devenir adhérent de l’association. Pour être membre de la coopérative il

¹⁴³ Entretien avec Mme T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

faut s'acquitter de 10 parts, soit 100 euros, hormis les bénéficiaires de minimas sociaux qui peuvent n'acheter qu'une part à hauteur de 10€. Par ailleurs, chacun des membres doit consacrer 3 heures de travail bénévole par mois au supermarché. L'organisation se fait avec des groupes qui se retrouvent chaque mois sur le même créneau. Comme l'indique une des coopératrices durant notre enquête, pour plus de souplesse, il a été mis en place un *“système d'extra pour anticiper les congés en faisant des heures à l'avance, et il est également possible d'échanger avec un autre jour. Et si une personne a envie d'être sur plusieurs groupes c'est possible, tout dépendra de sa volonté et de son temps.”*¹⁴⁴ Les coopérateurs sont invités à participer aux différents groupes de travail nécessaires *“au bon déroulement des opérations (communication, exploitation, approvisionnement, comptabilité, gestion, travaux, aménagements, zéro déchet, vrac, etc.)”*¹⁴⁵ ou en aidant à la rénovation des locaux.

3.6 Le choix des produits

Le supermarché propose alors de *“mettre à la portée de tous des produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène, d'excellente qualité à prix très compétitifs, tout en rémunérant les producteurs au juste prix et en respectant l'environnement”*¹⁴⁶. Il consacre d'ailleurs une page de son site internet au choix des produits, qui présente les 6 critères retenus : production locale, bio ou durable, équitable, de qualité gustative et nutritionnelle, qui répond aux habitudes culinaires des membres, proposé à un prix juste. L'objectif étant que *“chaque produit doit remplir le plus de critères possibles”*¹⁴⁷. Ces critères n'ont pas été définis collectivement au préalable. Néanmoins, afin de répondre au mieux aux besoins des coopérateurs, un questionnaire est complété par les adhérents pour mieux connaître les habitudes de consommation de chacun. Ensuite, au regard de celui-ci, un groupe *“approvisionnement”* à la charge de sélectionner constamment les meilleurs produits. Cette participation active des coopérateurs dans le choix des produits permet d'introduire une dimension citoyenne dans l'acte d'achat. Et, pour ce qui est du prix compétitif, le supermarché profite de l'hybridation des

¹⁴⁴ Entretien avec Mme T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

¹⁴⁵ Entretien avec Mme T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

¹⁴⁶ Entretien avec Monsieur X : Membre *“historique”* du bureau (comité de gouvernance) présent depuis le début de la création du supermarché coopératif et également directeur de l'association en lien avec le supermarché coopératif

¹⁴⁷ Entretien avec Monsieur X : Membre *“historique”* du bureau (comité de gouvernance) présent depuis le début de la création du supermarché coopératif et également directeur de l'association en lien avec le supermarché coopératif

ressources, avec le principe de réciprocité reposant sur le temps de bénévolat de chaque coopérateurs qui permet : “ *de vendre des produits 20 à 40% moins chers à qualité égale.*”¹⁴⁸

3.7 Les ressources

Les ressources de 4 natures différentes, se répartissent comme suit :

| Nature | Ressources |
|------------------------|--|
| Parts des coopérateurs | 320 coopérateurs au 5 mai 2021 |
| Ventes de produits | 60/70€ pour une semaine par chaudronnier au 05.05.2021 |
| Subventions | Uniquement à son ouverture en novembre 2019 |
| Avantage en nature | Bail à travaux par le diocèse de Versailles |

¹⁴⁸Entretien avec Monsieur X : Membre “historique” du bureau (comité de gouvernance) présent depuis le début de la création du supermarché coopératif et également directeur de l'association en lien avec le supermarché coopératif

Partie 3 : Corrélation des résultats et de l'étude analytique d'un supermarché coopératif et préconisations

Chapitre 1 : La gouvernance ; ton pouvoir !

I.1- Mise en oeuvre d'une gouvernance démocratique : la place des coopérateurs

Sur son site, le supermarché coopératif se présente comme “...un supermarché coopératif participatif qui procède de cette dynamique vertueuse de développement durable, en ayant un triple impact économique, social et environnemental ”.¹⁴⁹

Afin de mieux comprendre cette dynamique, il est nécessaire au préalable de distinguer les notions de “collaboratif” et de “coopératif”. Selon Jean HEUTTE, professeur à l'université de Lille : “ *La distinction entre coopératif et collaboratif s'opère en distinguant les relations qu'entretient chaque individu avec les membres du groupe, sa responsabilité par rapport aux actions, sa capacité à influencer sur la définition et l'enchaînement des actions permettant d'atteindre l'objectif assigné au groupe* ”¹⁵⁰. Ainsi, l'auteur souligne que lors de la coopération, les individus agissent dans un but commun. Alors que dans la collaboration, ils agissent conjointement dans un but qui leur est propre.

Lors de notre entretien avec une coopératrice, celle-ci nous a précisé qu'il n'y avait pas eu de travail de définition commune des termes “coopératif “ et “participatif”, pour autant, c'est un vocabulaire utilisé au quotidien par le supermarché coopératif. Elle fait également le constat du manque de connaissance du grand public du concept de coopérative : “ *On est obligé de l'expliquer régulièrement, il n'est pas connu, les gens ont du mal avec le concept de coopérative.* ”¹⁵¹

Le site met également en exergue le principe participatif de leur supermarché : “ *Chacun-e donne trois heures de son temps par mois pour le faire fonctionner. Tou-te-s participent aux décisions importantes* ”.¹⁵²

Afin de mieux appréhender la dimension politique, il semble alors que ces notions amènent à réfléchir sur la volonté de démocratie du supermarché coopératif.

¹⁴⁹Site du supermarché coopératif

¹⁵⁰ HEUTTE Jean. *Les fondements de l'éducation positive*. Dunod. novembre 2019. pages 108. Collection : Education Sup.

¹⁵¹ Entretien avec Mme J.

¹⁵²Site du supermarché coopératif

Pierre ROSANVALLON, historien et sociologue français, souligne qu'il "*faut concevoir l'idée de démocratie participative autrement : comme un processus d'implication, et [...] d'intéressement des citoyens à la chose publique. Dans cette définition, la démocratie participative est beaucoup plus liée à l'idée d'association à la délibération, à l'information, à la reddition de comptes de la part des gouvernants. Dans cette mesure, on peut dire qu'il s'agit d'une démocratie interactive qui oblige en permanence le pouvoir à s'expliquer, à rendre des comptes et à informer.*"¹⁵³

Au supermarché coopératif, lors de l'entretien avec une coopératrice, elle a pu me faire part de la dimension démocratique à travers l'exemple du comité de gouvernance, présenté comme l'équivalent du bureau d'une association puisque ses membres sont élus à chaque Assemblée Générale. Tous les coopérateurs sont alors au même niveau lors de cette assemblée. Pour ce qui est des décisions urgentes, elles reviennent à ce comité de gouvernance. Cette disposition semble convenir à tous : ses membres sont présentés comme "*très disponibles, très ouverts, accessibles*"¹⁵⁴. La coopératrice précise d'ailleurs "*On peut facilement dire qu'on n'est pas content.*"¹⁵⁵

La coopératrice interrogée présente également d'autres coopérateurs avec des fonctions particulières : les "coordinateurs", ceux à qui les consignes sont données. Ils sont identifiés comme plus à l'aise dans un rôle de coordination ou avec davantage d'expérience. A contrario, certaines personnes ne souhaitent pas être "coordinateur."

La seconde coopératrice interrogée lors de l'enquête, explique qu'elle n'a pas participé à la dernière assemblée générale et ne s'est pas investie dans l'un des différents groupes de travail : "*c'est un investissement de temps important et je ne peux malheureusement pas être investie autant que les membres du bureau par exemple*"¹⁵⁶. Il apparaît alors que la vie démocratique du supermarché n'est vécue pleinement que par une seule partie des coopérateurs, même si à tout moment, chacun peut s'investir davantage. Ainsi, la démocratie serait bien plus une possibilité de participer aux décisions qu'une participation systématique à chacune d'entre elles.

¹⁵³ Le Monde. *Entretien avec Pierre ROSANVALLON : Les pays occidentaux devraient reconnaître qu'ils sont aussi des apprentis en démocratie.* 06 mai 2009 à 11h51. Mis à jour le 06 mai 2009 à 15h02. Consulté le 12.04.2021 :

https://www.lemonde.fr/livres/article/2009/05/06/les-pays-occidentaux-devraient-reconnaitre-qu'ils-sont-aussi-des-apprentis-en-democratie_1189494_3260.html

¹⁵⁴ Entretien avec Mme U

¹⁵⁵ Entretien avec Mme U

¹⁵⁶ Entretien avec Mme J

Être accessible à tous et garantir certaine une diversité parmi les adhérents induit en contrepartie, un potentiel d'entropie dans le collectif.

I.2- Hybridation des ressources et pouvoir d'agir

2.1 Utilité commune et hiérarchie sociale

Le modèle économique du supermarché coopératif repose sur l'hybridation des ressources telle que l'a exposé Karl POLANYI par son approche substantive de l'économie. En effet, pour Karl POLANYI l'économie est basée : *“sur la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables. Elle renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social. Cet échange fournit à l'homme des moyens de satisfaire ses besoins matériels¹⁵⁷.”* Avec cette approche, les choix des individus apparaissent alors guidés par d'autres intérêts que par un “choix rationnel” qui chercherait seulement le meilleur moyen d'optimiser ses profits. Cette approche permet d'élargir la vision de l'économie : elle se compose alors d'échanges marchands, mais aussi de la réciprocité et de la redistribution. Le principe de redistribution représente les échanges dans lesquels une autorité centrale rassemble des moyens pour ensuite les répartir. Tandis que les échanges réalisés dans le cadre de la réciprocité sont portés par la volonté d'entretenir ou de renforcer les liens sociaux entre différents groupes ou personnes.¹⁵⁸

A travers cette approche, le supermarché coopératif apparaît comme bénéficiant des ressources marchandes via la vente des produits du supermarché et l'achat des parts par les coopérateurs, mais également des ressources issues de la réciprocité avec le temps de bénévolat fourni par les coopérateurs chaque mois, estimé à 40 000 heures en 2020, et le bail des locaux concédé par le diocèse. Le président de l'association et coopérateur l'explique ainsi : *“une grande partie des actions sont menées grâce au bénévolat de nos membres tant pour le fonctionnement ordinaire du supermarché coopératif et participatif que pour les groupes de travail nécessaires au bon déroulement des opérations [...] tout en assurant la rénovation des locaux. Pour 2020 nous avons évalué*

¹⁵⁷ POLANYI Karl, ARENSBERG Condar. *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Avril-juin 1976. Sociologie du travail : 18^e année n°2. pp. 239 Consulté le 10 avril 2021 : https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1976_num_18_2_1509_t1_0223_0000_2

¹⁵⁸ CNAM Paris. *Dimension économique de l'économie solidaire : l'hybridation des ressources*. Partie 3 L'hybridation des ressources. 2021.

à 40 000 heures le travail des bénévoles”¹⁵⁹. Ce qui inscrit alors pleinement le supermarché dans l'économie locale.

Les supermarchés coopératifs utilisent alors les compétences de chacun pour faire fonctionner le supermarché : *“dans la vie je suis chargée de communication, alors je suis instinctivement proposée pour faire la com, au sein du bureau”*¹⁶⁰.

Les coopérateurs bénévoles utilisent donc leur compétence professionnelle pour un usage privé. Les compétences professionnelles sont reproduites dans la sphère privée.

Mais sans salaire, sans valorisation financière d'une tâche ou d'une compétence peut-on retrouver les mêmes phénomènes sociétaux qui touchent le concept d'utilité commune ?

*“L'article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen pose le principe de la liberté et de l'égalité en droit, mais aussi, dans une seconde phrase moins connue, il énonce le principe selon lequel « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune”*¹⁶¹

En effet, *“l'économie de marché, et en particulier les marchés financiers, imposent des distinctions sociales qui ne semblent reposer que sur l'argent”*. Mais si cette valeur de l'argent est pensée, est ce que cela repense la valeur de la tâche ou de la compétence ?

La question se pose alors de la prise de distance possible avec les reproductions sociétales. Lors de mon enquête j'ai pu interroger Madame V qui bénéficie de l'aide alimentaire, elle a participé à une réunion d'information du supermarché coopératif et a alors posé la question concernant la distribution des tâches de chacun : *“alors si je suis caissière dans la vie je vais à la caisse ?”*¹⁶² ; l'objectif étant d'utiliser les compétences de chacun, la réponse faite à Madame V a été oui d'autant plus qu'il est difficile de trouver du monde pour faire la caisse. En effet, Madame Y ancienne coopérative souligne : *“après avoir passé les quelques semaines amusantes de jouer à la marchande, la caisse c'est quand même assez long et fatigant, alors c'est compliqué de toujours trouver une personne pour y être comme pour les mises en rayon ou les inventaires”*¹⁶³

On retrouve alors une structuration et une hiérarchisation de l'espace social identique dans le supermarché coopératif avec un cloisonnement des tâches en fonction de la pénibilité. Lors de mon entretien avec Madame V nous sommes revenues sur ces

¹⁵⁹ Entretien avec Monsieur X.

¹⁶⁰ Entretien avec Mme T.

¹⁶¹ Frédéric Peltier, Dethomas Peltier. *De l'utilité commune et du bien commun*. LA SEMAINE JURIDIQUE. ÉDITION GÉNÉRALE – N° 1-2 – 9 JANVIER 2017

¹⁶² Réunion d'information avec Mme V.

¹⁶³ Entretien avec Madame Y

éléments, nous avons échangé sur ces compétences et potentialités de gestion qu'elle a développées comme mère de famille nombreuse. Mais elle ne les qualifiés pas comme transposable dans le supermarché coopératif, même après la réunion d'information : *“on souligne à la fois le caractère contraignant et objectif de cette distribution des individus dans les places inégales, qu'il s'agit de reproduire, et la nécessité d'un versant subjectif, c'est-à-dire d'une acceptation, par les individus eux-mêmes, du caractère légitime de cette distribution : la méritocratie est alors l'idéologie fondamentale des sociétés modernes¹⁶⁴”*. On comprend alors que l'on retrouve une reproduction sociétale qui apparaît comme acceptable.

2.2 Hybridation et solidarité

De manière plus informelle, les membres du bureau cherchent à développer une solidarité entre coopérateurs avec notamment la création d'un lieu d'échange nommé *“La Cabane”*, au sein même du supermarché. Comme l'explique l'une des coopératrices : *“La cabane, grande pièce de détente, de repos, de pause, bibliothèque participative, tableau d'échange.”*

La solidarité est aussi à l'œuvre à destination d'un public extérieur. La crise sanitaire, arrivée très vite après l'ouverture du supermarché, a permis de dévoiler toute la volonté de développer cette solidarité externe. L'organisation s'est adaptée aux contraintes sanitaires, tant pour ses membres, avec par exemple la mise en place d'un système de livraison pour les personnes les plus fragiles, que pour les autres, avec la possibilité, au regard des ruptures de stocks, de faire profiter des produits à des personnes non coopératrices. Des distributions pour les étudiants ont par exemple été réalisées.

L'une des coopératrices souligne : *“C'est là que l'on voit l'âme du supermarché : tous ensemble on cherche des solutions pour les plus faibles.”*

Ce choix de la solidarité semble refléter tant une volonté de cultiver les liens entre individus que leur investissement, ce qui n'est pas négligeable sur le plan économique. En effet, Jean-Louis LAVILLE et Philippe CHANIAL dans leur ouvrage *Sociologie Économie* expliquent : *“À ce titre, le capital social formé à partir des relations de solidarité ne peut être négligé dans l'économie. C'est un facteur de production qui peut contribuer à améliorer les résultats des combinaisons productives. Finalement, les activités d'économie solidaire se créent à partir d'initiatives associant les parties*

¹⁶⁴ Marie DURU-BELLAT. *Répartir les places*. Universalis. Site consulté le 06.07.2022 : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/reproduction-sociale/1-repartir-les-places/>

prenantes (usagers, travailleurs, volontaires, producteurs, consommateurs, habitants, collectivités publiques...) à travers la constitution de lieux d'échanges et de dialogues que l'on peut qualifier d'espaces publics de proximité¹⁶⁵."

Ainsi, au-delà de s'inscrire dans l'économie locale, l'objectif est également de la faire évoluer.

Mais le supermarché pourrait aller plus loin dans cette approche réciproitaire des ressources en l'intégrant dans sa politique de prix. En effet, aujourd'hui le prix des produits est le même pour tous, peu importe la situation sociale du coopérateur. Une des coopératrices a d'ailleurs confié qu'il serait par exemple intéressant de baisser les prix de certains produits dits de "première nécessité" et en compensation, d'en augmenter d'autres plus superflus. Cette idée permettrait de faire vivre à travers ses échanges marchands cet esprit de solidarité qui anime le supermarché.

Pour aller plus loin, les prix pourraient intégrer d'autres critères tels que leur impact écologique, leur valeur nutritionnelle, la qualité de vie des producteurs, Les prix n'auraient alors pas seulement une portée économique, où ils seraient fixés selon les fluctuations du marché, mais intégrerait aussi des dimensions sociales, écologiques, politiques ou sanitaires.

Pour ce qui est des ressources issues de la redistribution, l'association a reçu au départ deux subventions l'une par Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative, et l'autre par la fondation Bouygues Télécom. Depuis, le président de l'association précise que la coopérative n'a aucun financement externe et souhaite "garder une totale indépendance financière."

Il est intéressant de remarquer cette volonté de ne pas dépendre des ressources issues de la redistribution. Il n'y aurait donc pas de dépendance lorsque les ressources sont issues de la réciprocité ou des échanges marchands. Pour autant, le fonctionnement du supermarché coopératif reste tributaire des fournisseurs et de la fluctuation des prix du marché, des revenus de ses coopérateurs, de leur temps disponible et de la mise à disposition des locaux par le diocèse.

¹⁶⁵ LAVILLE Jean-Louis, CAILLÉ Alain, CHANIAL Philippe. *Association, démocratie et société civile*. La Découverte, « Recherches ». 2001. Site consulté le 12/08/2022 : <https://www.cairn.info/association-democratie-et-societe-civile--9782707135001.htm>

2.3 Bénévole du pouvoir

Dans le supermarché coopératif, la capacité d'engagement est très valorisée. Monsieur X explique en parlant d'une des coopératrice *“elle travaille a temps pleins et passe toujours encore plus de tant au supermarché coopératif”*¹⁶⁶. Ainsi le temps que chacun investit dans le supermarché traduit la volonté de chacun pour la réussite du projet commun.

Cet investissement va induire une hiérarchie. Plus la personne est investie dans le projet, plus elle pourra avoir un rôle "dirigeant". Le président parlant d'un membre qui se présente pour être élu au bureau, dit : *“plus vous passez de temps ici plus vous comprenez aussi la philosophie, plus c'est simple d'accompagner les autres membres”*¹⁶⁷.

L'investissement va alors être la possibilité d'obtenir un pouvoir informel d'influence dans le supermarché et gagner un accès aux volontés décisionnaires.

I.3- Gouvernance démocratique : le paradoxe du pouvoir d'agir

3.1 Exclusion, insertion et mixité sociale

Pour rappel, Dominique PATUREL et Aurélie CARIMENTRAND soulignent : *“Le pouvoir d'agir réel des citoyens n'est pas le même selon leur appartenance sociale”*¹⁶⁸. Malgré l'idéologie affichée par le supermarché coopératif et partagée par ses adhérents, l'objectif d'inclusion reste à atteindre. Les actions qui tendent vers une inclusion se caractérisent davantage par leur approche philanthropique, autrement dit d'aide aux plus démunis, que dans une véritable recherche de transformation sociale favorisant la citoyenneté. A titre d'illustration, le supermarché coopératif de notre étude avance l'objectif d'être un *“lieu de développement du lien social et [un] vecteur d'éducation populaire aux politiques d'alimentation durable.”*¹⁶⁹ Mais il semblerait y avoir des limites pour la coopérative à l'atteinte de cet idéal. Les personnes enquêtées rapportent en grande majorité cette difficulté. Ainsi, l'une des coopératrices interrogées, engagée depuis plus d'un an dans l'initiative, présente davantage le supermarché comme une coopération, selon ses mots, “entre riches” avec une recherche d'ouverture aux couches populaires plutôt qu'un espace consacré au vivre ensemble.

¹⁶⁶ Entretien avec Monsieur X

¹⁶⁷ Entretien avec Monsieur X

¹⁶⁸ Dominique PATUREL, Aurélie CARIMENTRAND. *Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ?*. op-cit

¹⁶⁹ Site du supermarché coopératif.

*“L’exclusion se définit comme étant un ensemble de mécanismes de ruptures tant sur le plan symbolique (stigmates ou attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales (ruptures de différents liens sociaux qui agrègent les hommes entre eux). L’exclusion est à la fois un processus, produit par un défaut de cohésion sociale, et un état, résultat d’un défaut d’insertion.”*¹⁷⁰

L'exclusion a pour effet pervers de favoriser objectivement l'intégration normative de ceux qui ont déjà hérité d'une socialisation familiale forte. Les institutions, de l'école à l'État en passant par la justice, élèvent et protègent les faibles. Les institutions contestées laissent à la socialisation par la famille et à l'héritage familial, économique et culturel un rôle primordial qui tend à accentuer les inégalités sociales liées au milieu de naissance. La cohésion sociale ou le lien social de type individualiste sont positifs pour ceux qui ont déjà intériorisé, par leur héritage et leur éducation, les normes d'une société. On sait depuis Aristote que les lois fortes protègent les plus faibles, que l'affaiblissement du règne de la loi favorise les plus puissants et que les sociétés où le contrôle social est défaillant fragilisent les plus vulnérables.

Ce cadre positionne les personnes dans un retrait total de la société. René LENOIR évoque pour la première fois dans son ouvrage *Les Exclus*, paru en 1974, le terme d'exclus social faisant référence à un retrait de la société. Un retrait qui serait alors presque volontaire. Une volonté de scission entre deux “mondes” : les exclus et les autres, qui seraient alors insérés socialement. Madame S, interrogée après sa participation à la réunion d'information et avoir fait ses courses dans le supermarché coopératif explique : *“je crois que je me suis sentie exclue, comme s'ils étaient hors du temps, pas à cause des produits ou des prix, m'ai j'ai eu l'impression qu'ils jouaient à la vraie vie”*¹⁷¹.

Le supermarché coopératif avance son rôle d'insertion, on lit sur le site : *“Rendre accessible à tou-tes. Y compris aux familles modestes, une nourriture de qualité et encourager chacun-e à se réappropriier l'acte d'achat alimentaire.”*¹⁷²

¹⁷⁰ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation, et des statistiques. *L'exclusion*. Ministère des affaires sociales. 2002. Site consulté le 08.12.2021 : <https://onpes.gouv.fr/drees.html>

¹⁷¹ Entretien avec Madame S

¹⁷² Site internet du supermarché coopératif.

L'objectif serait alors l'insertion sociale de tous." *L'insertion désigne les interventions menées au moyen de dispositifs publics (dans le cadre, par exemple, de l'aide aux chômeurs ou de l'aide sociale) auprès de populations dont la situation d'exclusion est révélatrice de défaillances des mécanismes d'intégration. Ces interventions consistent, au niveau individuel, en une stratégie de discrimination positive*"¹⁷³. Ainsi, on souligne ici que c'est bien l'individu qui doit s'adapter à la société et non l'inverse. Madame T chargée de la communication souligne : *"l'objectif c'est que tout le monde puisse se saisir de son acte d'achat, ainsi on peut proposer tel ou tel produit à la vente s'il on connaît un petit producteur local"*. Cet argument souvent relaté de la possibilité de choix de produit m'a semblé particulièrement intéressant. En effet, Madame S, souligne : *"moi je ne connais pas de petits producteurs locaux, mais je peux les mettre en relation avec Leclerc (rire), je pense que ce ne serait pas acceptée"*¹⁷⁴. Ainsi, les entretiens au-delà de phénomène d'exclusion ressenti apporte la notion de "désirabilité sociale" : *"désigne l'adéquation de pensées (par ex., croyances, opinions, jugements) ou de comportements avec les normes sociales en vigueur dans un contexte social ou culturel donné"*¹⁷⁵ Autrement dit, dans la désirabilité sociale il y a une forme de congruence, une sorte d'accord entre ce qu'on pense, entre notre vision des choses et celle de la société. Ainsi, Pierre BOURDIEU explique *"sont définis comme socialement désirables les pensées et comportements en accord avec ce que les individus doivent penser ou faire pour être appréciés par autrui dans un contexte social particulier"*¹⁷⁶. La manière dont je me présente aux autres pour être apprécié, l'image que je souhaite que les autres aient de moi.

Madame S souligne ainsi : *"si l'on est au RSA, on n'est pas obligé de payer son adhésion de ce que j'ai compris, lors de la réunion d'info. Mais il faut le prouver, il faut montrer patte blanche comme toujours."* Les propos me rappellent ce que j'ai pu comprendre lors de mes recherches théoriques sur la violence symbolique. Ainsi, Pierre BOURDIEU explicite : *"la violence symbolique, écrit le sociologue, est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et*

¹⁷³ Robert Castel. *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard. Paris. 1995. pp. 418-435

¹⁷⁴ Entretien avec Madame S : Personne bénéficiaire de l'aide alimentaire

¹⁷⁵ CRESS B. *Qu'est-ce que l'utilité sociale ?* Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Site consulté le 09.12.2021 <https://www.cressidf.org/entreprendre/creation/quest-ce-que-lutilite-sociale/>

¹⁷⁶ Op-cit. CRESS B. *Qu'est-ce que l'utilité sociale ?*

pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui"¹⁷⁷

3.2 Pouvoir d'agir à prendre ...

Lors de mon enquête sur le terrain il est apparu que la reprise de son pouvoir d'agir dans le supermarché coopératif était définie de deux façons : avoir la possibilité de prendre des décisions en assemblée, faire partie du bureau (comité de gouvernance) et la possibilité du choix des produits en rayon. Pour Michel CROZIER, au centre de la structure organisationnelle, se trouve le pouvoir. Et le pouvoir n'est pas un attribut. Le pouvoir est une relation. Un système organisé, c'est un système de distribution organisé du pouvoir, donc une distribution inégale des ressources. Pour avoir du pouvoir dans une organisation, il faut avoir une ressource de pouvoir. Il n'y a pas de pouvoir sans ressource au pouvoir¹⁷⁸.

Lors de mon enquête et de l'entretien avec Madame P (Coopératrice du supermarché) elle souligne : *“ Le comité de gouvernance c'est comme le bureau d'une association, élu à chaque AG. Tout le monde a le même niveau. Pour les décisions d'urgence, c'est le bureau qui prend la décision. Ils sont très dispos, très ouverts, accessibles. On peut facilement dire qu'on n'est pas content. En dessous il y a le coordinateur de chaque groupe. C'est celui à qui on passe les consignes, ceux qui sont plus à l'aise ou qui ont plus d'expérience. Certains ne veulent surtout pas l'être ”*¹⁷⁹

Ainsi, on comprend que le pouvoir de décision dans le supermarché coopératif au quotidien revient aux membres du comité de gouvernance. Lors de l'entretien avec Monsieur G il explique : *“ Il faut participer aux instances pour donner son avis. On est décisionnaire si on participe au CA. On retrouve assez vite la gouvernance d'une association ”*. On aperçoit alors un lien entre légitimité et pouvoir. Dans un article intitulé *Pouvoir et légitimité dans les associations* les auteurs expliquent : *“ Le travail dans une association, y compris pour les bénévoles, est cependant un exercice de pouvoir. Le pouvoir est essentiellement ici la capacité d'influer sur le fonctionnement de l'association selon sa vision. Les jeux d'influence sont cachés mais cruciaux. Plus*

¹⁷⁷ Pierre Bourdieu. *Méditations pascaliennes*. Seuil. 2002. Date de parution: 1997.

¹⁷⁸ Michel Crozier, Erhard Friedberg. *L'Acteur et le système. Les Contraintes de l'action collective*. Essais. 2014.

¹⁷⁹ Entretien avec Madame P : Coopératrice du supermarché

explicite, l'attribut d'autorité est aussi un moyen d'exercer son pouvoir. Les spécialistes des sciences politiques (Weber, Arendt) ont depuis longtemps montré que le pouvoir ne pouvait s'exercer sans une légitimité (étymologiquement, l'autorité c'est la légitimité). Au regard des analyses de sciences politiques, l'autorité peut s'exercer de trois manières : l'autorité institutionnelle (les statuts, le règlement intérieur, le mandat électif, l'assemblée générale) ; l'autorité charismatique (la stature personnelle, l'habileté à jouer de l'influence) ; l'autorité technique (la compétence, l'expertise).¹⁸⁰

Pour un coopérateur qui n'aurait pas déjà une autorité charismatique ou technique, prendre une place de décisionnaire dans le supermarché coopératif semble difficile. Comme nous avons pu le voir, il faut avoir conscience de son pouvoir d'agir pour l'exercer. La gouvernance démocratique est donc possible pour ceux qui veulent et surtout qui peuvent prendre le "pouvoir". Et comme énoncé par Dominique PATUREL, plus haut, dans mes recherches théoriques. Nous n'avons pas tous le même pouvoir d'agir. le supermarché coopératif et sa gouvernance de facilitant pas l'accès équitable de chacun au pouvoir d'agir.

3.3 ...ou à laisser : choix des produits

La question du choix des produits est particulièrement intéressante à mon sens. Au supermarché coopératif on a le droit de choisir les produits mais a t'on le droit de choisir n'importe quels produits ? Lors de mon entretien avec Monsieur G (coopérateur du supermarché) nous avons échangé autour de la question des produits et il a souligné : *"Nutella : exemple de tout ce qu'on ne veut pas."*¹⁸¹. Mais qui est ce "nous" ? Dans son ouvrage *The Nutella wars*, l'autrice Zoé CARLE explique : *" Ce type du public est rétif. Pas question de donner de son temps et de son argent pour retrouver du Coca-Cola et du Nutella pas bio et pas éthique dans ses rayons"*¹⁸²

Le droit de choisir tel ou tel produit donne finalement une indication forte sur le lien entre gouvernance démocratique, pouvoir d'agir et mixité sociale. Ainsi, les éléments que j'ai pu observer dans mes recherches théoriques se retrouvent ici lors de cette enquête.

¹⁸⁰ HUET Jean-Michel, SIMON Adeline. Pouvoir et légitimité dans les associations. L'Expansion Management Review. 2007. p. 6-8. Site consulté le 31.07.2022 : [https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-200\[174\]](https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-200[174]) Entretien avec Monsieur G : coopérateur du supermarché

¹⁸¹ Entretien avec Monsieur G : coopérateur du supermarché

¹⁸² CARLE Zoé. *The Nutella wars. À propos d'économie sociale et solidaire*. Vacarme, 2019/1 (N° 86), p. 10-16. DOI : 10.3917/vaca.086.0010. URL : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2019-1-page-10.htm>

Dans une enquête du journal l'Express à propos des supermarchés coopératifs on peut lire : *“Moi je suis allée à la Louve à Paris et franchement, ça colle un peu l'angoisse. T'es en plein 18e arrondissement et là d'un coup, t'as un endroit où y'a que des bobos blancs locavores qui viennent faire leurs courses dans un truc où les rayonnages n'ont rien à envier à ceux d'une épicerie soviétique. Et si vous vous implantez à la Belle de Mai, comment vous allez faire pour pas vous transformer en petit ghetto de classes sups ?”*¹⁸³

Et ainsi, les difficultés concernant le choix des produits évoqués dans mes recherches théoriques à propos du Park Slope Food Coop, se vérifient également sur mon terrain d'enquête. Avec un phénomène “d'entre soi” mis en œuvre en interne mais aussi une crainte de l'extérieur. Comme évoqué précédemment Madame S, certains ne se sent pas légitime de proposer des produits car n'ayant pas la connaissance de *“petits producteurs locaux”*¹⁸⁴

On retrouve un manque de construction de définition commune sur les notions pourtant essentielles qui fondent le supermarché coopératif. Lorsque j'ai interrogé Madame T sur la définition du terme coopératif, elle a répondu : *“Tous participent aux décisions importantes. Mais on est obligé de l'expliquer régulièrement, ce n'est pas connu, les gens ont du mal avec le concept de coopérative.”*

Effectivement lorsque l'on interroge les coopérateurs et les femmes bénéficiaires de l'aide alimentaire sur le prix d'un pain spécial (type boule de campagne au sarrasin) qu'ils sont prêts à payer en supermarché “classique”. Les prix sont autour de 2.5 euros maximum pour un pain bio ou label etc. Les quatre personnes interrogées sont prêtes à mettre plus cher si le produit est vendu au supermarché coopératif avec comme explication que le produit est de meilleure qualité. Le juste prix est pour eux entre 3 euros et 3.5 euros, soit le juste rapport qualité prix.

Dans un article nommé Qu'est-ce qu'un juste prix ? François NADEAU explique : *“...une expérience où des étudiants étaient prêts à payer pratiquement deux fois plus cher pour la même bière, selon qu'elle provienne d'un hôtel prestigieux ou encore de l'épicerie du coin.*

¹⁸³ LA MARTINET Laurent. *La Louve, vrai supermarché ou attrape-bobo ?* L'Express. Publié le 03/07/2018 à 17:30, mis à jour à 17:57. Site consulté le 30/07/2022 : https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-louve-vrai-supermarche-ou-attrape-bobo_2022215.html#xd_co_f=Yjg5MjE3ZTI0TE3Zi00NmFjLWEzNGUtZjgzNzY4OGFkM2Yy~

¹⁸⁴ Entretien avec Madame S : Personne bénéficiaire de l'aide alimentaire

Pour eux, il était donc normal d'avoir à payer plus cher pour un produit identique selon le prestige de l'endroit où il était vendu¹⁸⁵.

Lorsque j'ai présenté la liste des prix des pains du supermarché coopératif (ci-dessous) aux quatre personnes, les deux femmes bénéficiaires de l'aide alimentaire ont trouvé les prix trop élevés. Les deux autres coopérateurs le trouvent également cher mais expliquent que c'est sans doute le juste prix pour le producteur. Finalement personne ne connaît la définition du "juste prix" pratiqué dans le magasin.

| LISTE POUR LES COMMANDES DES PAINS | | | |
|---|---|-------------------|-------------|
| jecommande@lechaudroncoop.fr | | | |
| Epis & Pains | | | |
| | | Prix Unitaire TTC | Prix Kg TTC |
|  | La gourmande 400 g <i>Pain brioché : farine pâtissière, farine T65, beurre, lait, œufs, levain naturel.</i> | 6,16 | 15,40 |
|  | La gourmande "chocolat noisette" 530 g <i>Pain brioché la "gourmande" garnie de : beurre, sucre, Chocolat, poudre de cacao, noisettes.</i> | 10,56 | 19,93 |
|  | La gourmande "cannelle et noix" 530 g <i>Pain brioché la "gourmande" garnie de : beurre, sucre, cannelle moulue, noix.</i> | 10,56 | 19,93 |
|  | La parisienne 580 g <i>Brioche traditionnelle : farine pâtissière, beurre, lait, œufs, sucre, levain naturel, levure, sel.</i> | 13,06 | 22,51 |
| La Couronne des Prés | | | |
| | | Prix Unitaire TTC | Prix Kg TTC |
|  | Pain Bis 1Kg <i>Farine de froment T80, sel marin.</i> | 5,07 | 5,07 |
|  | Pain Complet 1kg <i>Farine de froment T110, sel marin.</i> | 5,07 | 5,07 |
|  | Petit Epeautre Moule 500 g <i>Farine de petit épeautre (engrain) 150%, sel marin.</i> | 5,86 | 11,71 |
|  | Quino pain 400 g <i>Farine de quinoa, farine épeautre, farine de froment T80, sel marin.</i> | 4,49 | 11,24 |
|  | Pain de mie 500g <i>Farine de froment T65, sucre de cane blond, beurre, lait 1/2 écrémé, levure, sel marin.</i> | 4,38 | 8,76 |
|  | P'tit Lupan (sans gluten) 420 g <i>Farine de sarrasin, maïs, riz complet, lupin, fécule de pomme de terre, huile d'olive, sucre, levure, sel marin.</i> | 5,06 | 12,06 |

3.4 Innovation citoyenne : les supermarchés coopératifs, qui peut y goûter ?

Lors de l'entretien avec Monsieur X, président de l'association, il souligne : "par ce projet, les citoyens se réapproprient les moyens de choisir les produits qu'ils souhaitent consommer en privilégiant la qualité, la proximité, une juste rémunération des producteurs, etc"¹⁸⁶.

¹⁸⁵ François Nadeau. Qu'est-ce qu'un prix juste ? Isarta Infos. Site consulté le 02/08/2022 : <https://isarta.com/infos/quest-ce-quun-prix-juste/>

¹⁸⁶Entretien avec Monsieur X :

En ce sens, le supermarché coopératif affiche une volonté pour ses coopérateurs de “reprendre la main” et promeut la participation de chacun au fonctionnement, au développement ou encore à la prise de décision. La possibilité pour ces citoyens de faire valoir leur point de vue permet un processus émancipateur avancé par Catherine ÉTIENNE comme celui “*qui développe les marges de manœuvre*”¹⁸⁷ et “*permet aux collaborateurs d’avoir plus de marge d’initiative, d’autonomie, pour faire évoluer des fonctionnements institutionnels.*”¹⁸⁸

C’est d’ailleurs dans cette perspective que nous pourrions relier à cette initiative de supermarché coopératif et participatif les concepts de “démocratie alimentaire”, de participation et de “pouvoir d’agir” qui impliquent respectivement :

- une reprise du contrôle de sa consommation pour mieux maîtriser son acte d’achat ;
- un engagement citoyen des membres “historiques” du bureau (comité de gouvernance) présents depuis le début de la création du supermarché coopératif et également du directeur de l’association en lien avec le supermarché coopératif sur sa façon de consommer ;
- un partage de connaissances, de compétences et d’actions au profit du projet collectif et non comme “*instrument au service de l’organisation*”¹⁸⁹ et “*support de la bureaucratie*”¹⁹⁰.

Le supermarché coopératif se revendique alors de l’initiative citoyenne comme nous avons pu l’interroger lors des recherches théoriques. Avec une volonté chez les coopérateurs de finalement aussi faire changer les choses à sa mesure Madame T souligne : “*vouloir mieux consommer, faire le moins de mal à notre environnement, essayer de faire le bien auprès des autres. On est sur le vrai. Le supermarché correspond à mes valeurs. J’aime cette idée de travailler tous ensemble. Ce n’est pas qu’un supermarché. On a vraiment envie qu’il y ait du lien avec producteur, fournisseur, coopérateur, bénévoles de l’association.*”¹⁹¹

¹⁸⁷ BOUQUET Brigitte, JAEGER Marcel. *De la participation au pouvoir d’agir*. 2017. Vie sociale n°19. Erès. page 11.

¹⁸⁸ BOUQUET Brigitte, JAEGER Marcel. Ibid.

¹⁸⁹ BOUQUET Brigitte, JAEGER Marcel. Ibid.

¹⁹⁰ BOUQUET Brigitte, JAEGER Marcel. Ibid.

¹⁹¹ Entretien avec Madame T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

Cette initiative citoyenne autour de l'accès à l'alimentation de qualité pour répondre aux enjeux de cette problématique, témoigne du paradoxe des solidarités avec le passage de l'État providence au "pouvoir d'agir citoyen". L'objectif est alors de donner aux citoyens l'opportunité de reprendre la main sur leur alimentation, sur la façon dont elle est produite et distribuée. Et ce qu'explique chaque personne interrogée durant mon enquête la phrase revenue le plus souvent est : *"au moins il/on essaye de faire changer les choses"*. Ses propos sont en concordance avec la notion de démocratie alimentaire de Dominique PATUREL présentée dans les éléments théoriques comme : *"revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation."*

Ainsi, il n'est plus question que le citoyen soit dans une certaine soumission aux modèles agro-alimentaires dominants. L'initiative citoyenne qui en découle est le résultat de l'addition du processus d'émancipation individuel, de ses questionnements et d'une dynamique collective. L'étude du CSESS vue précédemment soulignait alors deux étapes de l'engagement citoyen : l'envie d'agir (processus d'émancipation individuel) et la possibilité d'agir, souvent conditionnée à la création ou à l'intégration d'un groupe. L'avènement d'une innovation dépend alors des avantages qu'en tirent les différents acteurs impliqués dans sa construction. Les coopérateurs adhèrent à une proposition d'innovation en fonction de l'intérêt qu'ils ont à y participer. Comme le soulignent les coopérateurs interrogés durant notre étude; leurs intérêts sont finalement très personnels. L'émergence d'innovation sociale, telle que l'initiative citoyenne, ne se produit donc pas sans relations de pouvoir, différenciations et inégalités sociales. La question est : comment accompagner chaque individu pour qu'il puisse se saisir, s'il le souhaite, de son rôle de citoyen ?

On peut comprendre lors de cette enquête que malgré une gouvernance démocratique dans le supermarché coopératif, l'impact des phénomènes sociaux et sociétaux que nous avons pu soulever dans la recherche théorique ne garantissent pas que les membres puissent développer leurs pouvoirs d'agir et par ailleurs cela semble limiter la mixité sociale et favoriser un certain "entre soi". Pourtant l'émergence des supermarchés coopératifs ces dernières années démontre un fort questionnement citoyen sur l'accès à l'alimentation. Il semble que les initiatives de ce type puissent être un vecteur d'émancipation citoyenne si l'on accompagne chaque individu.

Chapitre 2 - Un ancrage territorial normatif

Lors de mon enquête dans le supermarché coopératif, j'ai pu mesurer le rôle majeur du maillage territorial et du besoin de création de partenariat afin de permettre aux initiatives tel que le supermarché coopératif de ne pas s'enfermer dans l'entre soi.

II.1- Innovation sociale : la routine ?

Comme nous l'avons vu, le supermarché coopératif présente des impacts sociaux, économiques et politiques, mais aussi des limites en particulier en termes d'inclusion. Alors, son modèle est-il innovant socialement ?

L'organisation de notre supermarché coopératif, dans son modèle économique, social et de gouvernance est semblable à celle de "La Louve" à Paris, elle-même inspirée de l'innovation pionnière de la "Park Slope Food Coop" à New-York. Ainsi Madame T décrit : *"On se copie les uns les autres évidemment ! On échange, sur des visuels, sur des façons de faire. C'est la même base, manger plus sainement, moins de gâchis. Avoir des bénévoles très investis. Les objectifs sont similaires."*¹⁹²

Ces similitudes organisationnelles peuvent être sources de convergence par "isomorphisme mimétique", théorisé par Paul DI MAGGIO et Walter POWELL comme les "influences normatives issues du contexte institutionnel des organisations." En imitant le modèle de ces organisations, le supermarché analysé risque de ne pas être en mesure de répondre aux problématiques qui lui sont propres.

Se pose par ailleurs une interrogation sur la dimension novatrice de cette initiative dans le sens des travaux réalisés par Jean-Louis LAVILLE et Maïté JUAN, qui différencient les "innovations sociales fortes" des "innovations sociales faibles". Pour les unes, qualifiées de "fortes", elles visent une transformation sociale et prônent une nouvelle articulation entre citoyens, marché et État dans l'idée de démocratiser la société. Pour les autres, désignées comme "faibles", l'esprit entrepreneurial est bien plus présent avec une recherche d'amélioration du capitalisme marchand tout en l'utilisant pour traiter les problématiques de société. En ce qui concerne le supermarché coopératif dans lequel nous avons enquêté, il peut être qualifié "d'innovation sociale faible" puisqu'il s'appuie sur le système existant en y proposant une alternative qui en atténue les méfaits, mais il

¹⁹² Entretien avec Madame T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

n'en bouscule pas pour autant les lignes. Ce qui se retrouve de façon mitigée selon les coopérateurs intéressés. Si certains ont l'impression de bousculer l'ordre établie par la grande distribution, d'autres par de "petites évolutions". Si les supermarchés coopératifs souhaitent viser la transformation sociale, et en ce sens changer la donne dans le paysage alimentaire français, ils devront probablement s'extraire de ses modèles d'inspiration et répondre à leurs enjeux territoriaux.

C'est ainsi, en ayant connaissance du territoire, la population, les besoins et en créant des actions partenariales qu'à mon sens le supermarché coopératif peut ne pas rester une initiative sociale faible.

II.2- Les enjeux de territoire

2.1 Le travail du supermarché coopératif mené sur le territoire

A la création du supermarché coopératif, les membres historiques (responsable de l'association) ont réalisé une enquête "*Enquête pour l'implantation*" auprès de 195 personnes, 32% de non adhérents qui souhaitent le devenir et 68% d'adhérents à l'association.

Il n'a pas été réalisé de diagnostic au niveau du territoire d'implantation ou des habitants. La question était de savoir si au sein de l'association la création d'un supermarché coopératif serait envisageable ?

Comme les membres du bureau aiment à le rappeler, il n'a pas reçu de soutien dans la création du supermarché coopératif, sauf le diocèse qui a concédé un bail à travaux avantageux pour les locaux. Madame T lors de notre entretien souligne : "*Nos partenaires c'est les bénévoles de l'association, le diocèse. On n'a pas été aidé par la ville à l'époque de l'installation.*"¹⁹³

Monsieur X évoque également une volonté de développement local. Dans le "Dictionnaire de l'autre économie", est montré le développement local sous ce versant dynamique, ainsi "*Il s'agit donc d'un effort situé et concerté des responsables des entreprises et des habitants, se coordonnent afin de susciter des activités qui favorisent des changements dans les conditions de production et de commercialisation des biens et services, en recherchant la*

¹⁹³ Entretien avec Madame T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

*valorisation et l'activation des potentialités et des ressources locales*¹⁹⁴. Mais Madame T ajoute, lors de notre entretien, qu'il y a deux visions concernant les envies de développement économiques des coopérateurs. L'une est plutôt de rester une petite épicerie à une échelle restreinte, et pour d'autres de grandir avec une envie de développer d'autres projets. Dans la recherche d'un local plus grand, il y aurait la possibilité d'y créer un espace convivial avec un café culturel, mais aussi une perspective d'y voir une recyclerie de vêtements.

2.2 Du territoire au partenariat

La compréhension du territoire et de la population semble être un élément essentiel pour permettre à ce type d'initiative tant de fonctionner que de remplir leurs objectifs.

En effet, le diagnostic de territoire que j'ai pu réaliser lors de mon enquête montre un intérêt certain pour l'accès à l'alimentation de qualité mais aussi aux supermarchés coopératifs. Afin de pérenniser ce type d'initiative, il faut prendre en compte les besoins sociaux tant du public que du reste de la population. L'objet n'étant pas seulement que les habitants aient un lieu où faire leurs courses de façon plus éco-responsable mais tout ce qui est mis en place autour afin de créer une volonté citoyenne. En effet, lors des entretiens menés avec les anciens coopérateurs et les deux coopérateurs, l'aspect pratique (de proximité) était l'un des principaux arguments pour aller faire ses courses au supermarché coopératif. Mais quel est alors le sens à donner au supermarché coopératif ?

L'enjeu de la citoyenneté passe par la prise de conscience du citoyen sur l'alimentation. Cette implication semble pouvoir passer par le travail avec les partenaires locaux. Le supermarché coopératif a finalement peu de partenaires. L'un des producteurs qui travaille avec le supermarché coopératif, m'a expliqué durant notre entretien être davantage un fournisseur qu'un partenaire, le lien social n'étant pas fait. Ainsi de nombreux fournisseurs référencés par le supermarché coopératif, sont aussi référencés sur d'autres plateformes tel que "la ruche qui dit oui".

Le fort engouement sur le territoire, pour l'accès à une alimentation durable et locale entraîne une sur-sollicitation de producteurs locaux ou fournisseurs. Et si l'objectif de l'initiative est d'avoir des produits et non un travail partenarial. Toutes initiatives

¹⁹⁴ LAVILLE, Jean-Louis, CATTANI Antonio David. *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Gallimard. 2006. ISBN 978-2-07-031916-9.

(quelle soit AMAP ou supermarché coopératif) devient un client comme un autre. Comme le souligne le fournisseur que j'ai pu interroger. Connaître les producteurs et fournisseurs, savoir quel sens il donne à son métier mais aussi, ses craintes sur l'avenir ou l'environnement peut être porteur de sens. Comme souligné lors de mes recherches théoriques, notamment par Dominique PATUREL, comprendre son rôle au niveau de son territoire sur l'aspect social et environnemental de l'alimentation est porteur de sens. Et ainsi peut permettre de se sentir acteur citoyen.

L'isolement partenarial du supermarché coopératif est également au niveau des collectivités territoriales, et plus particulièrement de la commune. Ce manque de lien est un enjeu dans la compréhension du territoire, des besoins de la population mais aussi de la mixité sociale. En effet, avoir des locaux prêtés par la ville qui accueillent peut-être aussi des associations de quartier ou épicerie sociale... n'a pas la même résonance que des locaux prêtés par le diocèse, ni au niveau du supermarché coopératif ni au niveau politique local.

“[le partenariat est] une méthode d'action coopérative interinstitutionnelle fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux, qui constituent un acteur collectif dans la perspective d'un changement des modalités de l'action [...] et élaborent à cette fin un cadre d'action adapté au projet qui les rassemble, pour agir ensemble à partir de ce cadre.”¹⁹⁵

De fait, le travail en partenariat apparaît comme un modèle spécifique de l'agir ensemble, de coopération, de création d'un collectif cadré selon une construction volontaire et structurelle de l'action. Dans ce contexte, le terme de coopération prend alors tout son sens : *“une relation de réciprocité équitable entre les partenaires d'un échange, dans une perspective de coévolution. Elle est mise à l'abri d'un abus de pouvoir par les règles contractuelles acceptées qui cadrent les espaces de réunion.”¹⁹⁶*

Enfin, le partenariat s'inscrit dans une logique de volontariat et de non contrainte, c'est un choix délibéré des acteurs de s'y inscrire. Cela donne un sens citoyen et démocratique à l'acte d'achat alimentaire.

¹⁹⁵ DHUME Fabrice. *Du travail social au travail ensemble*. 2010. Paris : Editions ASH

¹⁹⁶ VANDER BORGHT, C. *Coopération: (cooperation – cooperaci3n)*. Dictionnaire de sociologie clinique. Érès. 2019. Toulouse .

2.3 Le réseau partenarial : le rôle du travail social

Le supermarché coopératif a donc une vocation sociale, ce qui interroge sur le rôle d'intervenant social des bénévoles. L'une des coopératrices souligne : *“nous avons un vrai rôle social, durant la crise sanitaire nous avons eu un rôle important auprès des personnes les plus âgées de l'association ou des jeunes étudiants, c'est notre volonté sociale”*¹⁹⁷.

La figure de “l'expert militant” apparaît donc dans la vie de l'association en opposition à l'expert professionnel.

Cette opposition symbolique a été particulièrement prégnante pour moi lorsqu'avec l'assistante de service du CCAS nous avons évoqué la possibilité pour les coopérateurs de proposer des produits. Elle a tout de suite évoqué Madame S : *“je pense qu'elle va vous parler de son producteur d'olive au Maroc d'où elle est originaire, c'est bio et elles sont délicieuse elle m'en rapporte souvent”*¹⁹⁸

C'est en mettant en perspective les entretiens que j'ai pu me rendre compte que Madame S, soulignait justement cette difficulté de ne pas connaître des petits producteurs. Au même titre, l'assistante de service social a souligné les origines sarthoises de Madame V qui rapporte des quantités "industrielles" de légumes des jardins des habitants des villages qu'elle distribue autour d'elle.

*“L'Assistant de Service Social est au service de la Personne Humaine dans la Société. Son intervention vise : au développement des potentialités de chacun en le rendant acteur de son propre changement”*¹⁹⁹

Développer le pouvoir d'agir de l'individu c'est aussi l'accompagner dans le développement de ses potentialités.

Peut-être que la question se pose davantage dans la complémentarité. *“L'expertise sociale met en scène une mosaïque de compétences et de personnes, on n'intervient pas tous au même niveau, pas avec les mêmes compétences, ni la même acquisition de connaissances. (...) Il y a*

¹⁹⁷ Entretien avec Madame T : Membre du bureau (comité de gouvernance) en charge de la communication du supermarché coopératif

¹⁹⁸ Entretien avec Madame D : Assistante de service social du CCAS de la ville

¹⁹⁹ Association nationale des assistants de service social. *Code de déontologie*. ANAS adopté à l'assemblée générale du 28 novembre 1994. Site consulté le 14.08.2022 : <https://www.anas.fr/attachment/315772/>

forcément des questions, surtout face à l'urgence. (...) Il faut pouvoir repérer qui a besoin, pourquoi et comment. Il s'agit de savoir reconnaître les complémentarités, donc les différences, et de savoir les lier."²⁰⁰

Et au-delà du partenariat c'est un réseau partenarial qui manque, selon mon analyse, au supermarché coopératif. Le travail en réseau s'appuie sur la nécessité ressentie par les individus, les professionnels, les institutions : "*[le travail en réseau permet] d'établir des échanges et des collaborations devant le constat que la résolution de leurs problèmes dépasse leur capacité isolée à y faire face seule.*"²⁰¹

Concernant le supermarché, il s'agit d'élargir son réseau secondaire formel, il se définit par son caractère institutionnel : les relations sont formalisées et remplissent des fonctions spécifiques. Il s'agit alors d'une ressource. Ce qui vérifie l'hypothèse secondaire. Les finalités du travail en réseau s'expriment en termes de collaboration qui se caractérisent par un travail en commun dénué d'aspects structurels (réciprocité, engagement, co-responsabilité...).

Dans cette enquête il me semble intéressant de voir le lien qui peut être mis en place entre le travail social et des initiatives tel que celle du supermarché coopératif dans leur rôle de d'acteurs démocratique afin de développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté des habitants.

II.3- Causalité des hypothèses : un pas vers les préconisations

Hypothèse principale : Dans les initiatives de l'ESS portant sur l'accès à l'alimentation, le choix de gouvernance démocratique ne garantit pas le pouvoir d'agir et l'implication citoyenne des acteurs des initiatives locales et solidaires, et va favoriser l'entre soi.

Les recherches permettent d'apporter un début de validation de l'hypothèse principale. Il serait pertinent de questionner l'action des supermarchés coopératif sous le prisme de la libéralisation des marchés, qui amène à rencontrer des logiques paradoxales. On peut voir une double nécessité. Le besoin pour les structures de l'ESS de légitimer leur action en répondant aux critères du modèle économique néolibérale. Et ainsi se maintient dans une économie marchande. Et l'apparition : "*d'un nouveau capitalisme*

²⁰⁰ ROBIN Régis. *La profession d'Assistant(e) de Service Social : une expertise sociale dans les territoires ?* Géographie. Université d'Angers, 2018.

²⁰¹ Op-cit.DHUME Fabrice (2010). *Du travail social au travail ensemble*

social privé et spéculatif qui s'empare d'une image vertueuse afin de légitimer à son tour une activité qui revendique l'innovation et la créativité sociale"²⁰².

Dans la construction même du supermarché coopératif on voit alors ce paradoxe de la logique de rationalité individuelle qui s'oppose au fondement de l'ESS à savoir : "*créer de l'activité collectivement pour répondre à des besoins communs*". Ainsi la volonté coopérative se perd pour devenir l'addition de volonté individuelle.

Hypothèse secondaire : Le maillage territorial et partenarial est un enjeu majeur pour éviter l'entre soi, favoriser le développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté dans les initiatives de l'ESS.

L'hypothèse secondaire est en partie validée mais mériterait d'être davantage expérimentée. L'activité des supermarchés coopératifs est éminemment politique, puisqu'elle contribue à la promotion d'un autre modèle de distribution alimentaire, et diffuse de valeurs de solidarité et de pouvoir d'agir. Son activité doit s'inscrire dans un territoire en créant une dynamique locale. Et se traduit notamment par des partenariats avec les collectivités locales et le secteur social. Pour les coopérateurs, l'acte d'achat prend aussi une toute autre dimension, il se transforme en un acte politique à l'échelle d'un territoire.

²⁰² LAVILLE, Jean-Louis, CATTANI Antonio David. Dictionnaire de l'autre économie. Paris : Gallimard. 2006. ISBN 978-2-07-031916-9.

Chapitre 3 - Préconisations

Les observations réalisées dans le supermarché coopératif et sur le territoire soulignent des axes d'évolutions possibles au regard des possibilités de développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté des habitants dans leurs accès à l'alimentation de qualité. A mon sens un réseau partenarial doit être mis en œuvre dans le supermarché coopératif.

III.1- Proposition d'action : première préconisation locale

La proposition d'action fait suite au diagnostic croisé du territoire, de la structure et des besoins identifiés sur l'accès à l'alimentation de qualité. L'objet est de permettre à chacun de développer son pouvoir d'agir et sa citoyenneté, tout en évitant l'"entre soi".

1.1 Pertinence de l'utilisation de l'action collective

Une action collective me semble appropriée afin de permettre aux habitants et coopérateurs déjà inscrits de co-construire autour de la question de l'accès à l'alimentation de qualité pour tous.

Le groupe sera basé sur un modèle de croissance, ce qui lui permettra au groupe d'être davantage conscient de ses émotions, de ses potentialités et de ses comportements. Le groupe dans ce sens donne un cadre d'enrichissement personnel et d'approfondissement. Ce groupe serait fermé afin de préserver un climat de confiance et la confidentialité des informations personnelles pouvant être confiées aux personnes constituant le groupe.

1.2 Objectifs de l'intervention

Les objectifs sont définis en quatre catégories : les objectifs pour les personnes, les objectifs pour les travailleurs sociaux et les objectifs pour le supermarché coopératif et pour la commune.

Pour les personnes :

- Prendre conscience et clarification des valeurs individuelles et construction de celle du groupe.

- Questionner sa gestion l'accès à l'alimentation général et individuel.
- Travailler avec le groupe pour mieux comprendre l'enjeu individuel que représente l'accès à l'alimentation de qualité. Comprendre dans quelle mesure la difficulté d'accès à l'alimentation de qualité peut être la conséquence de problématiques autres.
- Prendre conscience que la question alimentaire a des conséquences sur de nombreux éléments de la vie quotidienne.
- Connaître les personnes dans un autre contexte, ce qui peut permettre de repérer des éléments de la situation de la personne qui ne se révèlent pas de prime abord, notamment en termes de potentialités.
- S'informer sur la question de l'accès à l'alimentation de qualité et la mise en pratique dans son quotidien.
- Co-construire des définitions communes : développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté

Pour le travailleur social :

- Connaître les personnes dans un autre contexte, ce qui peut permettre de repérer des éléments de la situation de la personne qui ne se révèlent pas de prime abord, notamment en termes de potentialités.
- Développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté

Pour la structure supermarché coopératif :

- Se questionner afin de savoir quels peuvent être les différents enjeux de l'accès à l'alimentation de qualité pour des individus pluriels.
- Connaître les personnes dans un autre contexte, ce qui peut permettre de repérer des éléments de la situation de la personne qui ne se révèlent pas de prime abord, notamment en termes de potentialités.
- Développer un réseau partenarial et territorial en fonction des besoins identifiés.
- Co-construire des définitions communes : développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté
- Faire évoluer le fonctionnement de la structure

Pour la commune :

- Répondre à une volonté grandissante dans la commune d'avoir davantage d'information et accès à l'alimentation de qualité.
- Avoir une étude et une première expérimentation pour répondre à l'appel à projet. Appel à projets alimentation locale et solidaire : 30 millions € pour favoriser l'accès de tous à des aliments frais et locaux.
- Mieux comprendre et répondre aux préoccupations de ses administrés.
- Développer son réseau partenarial.

III.2- Méthodologie d'intervention envisagée***2.1 Mobilisation du groupe***

Le premier objectif est de mobiliser un groupe d'habitants pouvant être intéressés par ce travail de groupe. L'objectif est d'éviter de ne pas confondre dans l'entre-soi, afin que le groupe soit le plus hétéroclite possible, il me semble essentiel que les habitants viennent d'horizons différents. Il paraît alors particulièrement intéressant d'envisager un travail de co-construction autour de la communication sur la création de ce groupe, entre le service social du CCAS de la ville, le service communication de la mairie et les membres du supermarché coopératifs. Au sein du supermarché coopératif, il s'avère pertinent que cela ne soit pas forcément les membres du bureau qui soient acteurs dans la réalisation de ce projet. Le projet pourra être débattu et voté lors des réunions internes et les membres acteurs du projet élus parmi l'ensemble de coopérateurs le souhaitant.

Au sein du service social du CCAS et de la mairie, le projet devra être soumis à accord hiérarchique.

Le nombre de personnes dans le groupe doit être limité pour favoriser l'échange afin que les participants ne se sentent pas intimidés et/ou stigmatisés. Il me semble important de porter une vigilance sur le fait que les participants ne soient pas voisins ou aient un lien particulier, afin d'éviter qu'ils ne soient gênés. Il me semble également adéquat que le groupe ne soit pas homogène dans les fonctions exercées par chacun, dans la composition du ménage et dans les ressources disponibles afin d'avoir une pluralité de situations et donc une compréhension des situations de façon individuelle.

Il s'agit donc de mobiliser les participants de façon individuelle pour leur expliquer

le projet de groupe, ses finalités, son déroulement, et également de susciter l'adhésion afin qu'ils puissent visualiser les intérêts qu'ils auraient à y participer.

Si les personnes adhèrent au projet d'action collective, un mail leur est envoyé, une fois le groupe constitué, pour informer de la tenue de la première séance de travail.

Le mail donnera l'heure de la réunion qui sera à déterminer avec l'ensemble du groupe en fonction des possibilités par la suite, ce qui pourra initier une dynamique de groupe. Le lieu sera la salle de réunion du supermarché coopératif, assez grande et confidentielle pour accueillir l'action collective.

2.2 Première réunion du groupe

L'objectif de cette réunion est de comprendre les enjeux de l'accès à l'alimentation de qualité pour les membres du groupe.

Afin de préparer cette première réunion, il me semble intéressant de me questionner sur les termes à employer. Il est également important de rappeler les objectifs de cette action et les règles d'écoute, de respect mutuel, de non-jugement et de confidentialité que chacun doit respecter.

Il serait intéressant de travailler deux questions : qu'est-ce- que l'alimentation de qualité et qu'est-ce que représente l'acte d'achat ? Il me semble opportun de faire un tour de table pour que chacun ait un temps de parole autour de la problématique et apprenne à se connaître. Cela permet aux personnes de trouver une place dans le groupe. Les réponses apportées lors de ce tour de table seront reprises par l'ensemble du groupe pour être résumées et écrites sur un tableau. Le but est non seulement de permettre un échange sur leurs représentations mais aussi qu'ils prennent conscience qu'ils ne sont pas isolés dans leurs difficultés. Aborder ces thématiques peut être précurseur pour le choix du thème de la seconde réunion qui pourra alors émerger directement des participants.

La première réunion se termine par la récapitulation de l'animateur, c'est-à-dire l'assistante de service social et une autre personne choisie par les participants. Le fait de synthétiser en fin de séance est primordial pour que chacun reparte avec le sentiment d'avoir été écouté. Une seconde réunion est programmée en fonction des retours des membres.

2.3 Deuxième réunion du groupe

L'objectif étant de définir ce que représente reprendre la main sur son alimentation, pour les membres du groupe.

En début de séance, les conclusions de la première réunion sont rappelées. De plus, il sera proposé aux membres d'échanger autour de la création de règles de fonctionnement du groupe concernant la ponctualité, les horaires de réunion, ainsi que le fonctionnement des temps de paroles.

Afin de visualiser les priorités de chacun, il est proposé lors de cette réunion de faire un photolangage.

“Le Photolangage est un terme générique désignant un dispositif méthodologique qui facilite l'accès aux matériaux préverbaux par la médiation de l'image photographique. Le présupposé de départ repose sur l'idée qu'une image photographique déclenche des perceptions et des ressentis actualisés au travers d'une chaîne associative dont l'expression peut court-circuiter le travail d'élaboration rationnelle donnant ainsi un accès plus direct aux représentations et aux significations préverbaux et préconscientes.”²⁰³

Il me semble intéressant que le choix des images à proposer lors de ce photolangage, puisse être le résultat d'une action au niveau de la ville. Via une communication au niveau de la commune, proposé à tous les habitants, après avoir rappelé le travail réalisé par le groupe, de choisir une ou plusieurs photos représentant pour eux l'accès à l'alimentation pour tous et comment reprendre la main ?

L'objectif étant que la pluralité des réponses permette d'éviter trop de biais, d'intéresser la population et la tenir informée des évolutions concernant le travail mené et de recenser l'avis des habitants de façon plus globale sur la commune.

À partir des images, les membres du groupe devront en choisir une qui représente :

- leur accès à l'alimentation de qualité actuellement
- les freins principaux
- leur idéal d'accès à l'alimentation de qualité

²⁰³ CAUVIN RENAULT Corine. *Photolangage*. Dictionnaire de sociologie clinique. Toulouse. Eres, Sociologie clinique. 2019. Site consulté le 15.08.2022 : <https://www.cairn.info/--9782749257648-page-473.htm>

- leurs moyens

Le travail de groupe peut permettre de confronter les différentes visions et volontés mais aussi de commencer à dessiner comment chacun peut agir.

En fin de réunion, si le groupe accepte, il sera discuté la possibilité de l'intervention d'une de spécialistes de l'alimentation de qualité pour la troisième réunion. Afin que le groupe puisse prendre une décision, un échange collectif permettra de définir quels professionnels de l'alimentation ils souhaitent rencontrer. Cette suggestion vise à faciliter, pour le groupe, le partenariat avec les professionnels du domaine et d'initier une réflexion sur le fait d'agir quotidiennement. Le fait de les laisser choisir quels sont les professionnels qu'ils souhaitent rencontrer permet de ne pas introduire de biais et de les laisser faire leurs choix en fonction des besoins qu'ils ont co-définis. Lors de mes recherches, j'ai pu voir que dans la majorité des actions, ou demandes à un diététicien d'intervenir pour appréhender à faire à manger Mais mes recherches ne révèlent pas forcément cette difficulté, c'est pour cela qu'il me semble plus pertinent que les membres du groupe puissent décider en fonction de leurs propres analyses.

2.4 Troisième réunion : Rencontre avec le ou les professionnels

Le contenu de cette réunion dépend du choix des professionnels. Il me semble par ailleurs essentiel que cette réunion de groupe ne soit pas une réunion d'information ou une "leçon" mais que les participants soient toujours acteurs.

2.5 Quatrième réunion

La question de l'alimentation de qualité peut-elle être un levier pour initier une réflexion individuelle sur son pouvoir d'agir et son rôle de citoyen ?

Il me semble important que cette dernière réunion puisse faire l'objet d'une réalisation collective concrète. Peut-être sur l'édition de définitions communes sur l'accès à l'alimentation de qualité pour tous, les freins et les actions à réaliser pour y accéder.

Il me semble pertinent de réaliser une exposition d'images pouvant représenter les conclusions de ce travail de groupe, afin que les habitants puissent d'avantages visualiser les enjeux de ce groupe.

Ce travail de groupe est à mon sens à continuer avec d'autres groupes pour progressivement faire évoluer chacun sur ses thèmes et faire avancer cette question au sein de la commune.

III.3- Analyse de l'intervention

3.1. Bilan de l'intervention

L'objectif premier de cette action est de s'interroger et d'appréhender la question de l'accès à l'alimentation de qualité pour tous. Ainsi, je pense que la création du groupe peut avoir un impact positif sur chacun des membres car il s'agit de se questionner de façon personnelle et de comprendre collectivement dans quelle mesure l'accès à l'alimentation de qualité est une question plurielle avec des réponses multiples ? L'objectif sous-jacent est de travailler en groupe le pouvoir d'agir de chacun et sa citoyenneté.

L'intention des travailleurs sociaux participant à l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC) est que le travail de groupe puisse permettre de faire évoluer l'accompagnement individuel.

Le supermarché coopératif peut ainsi avoir une meilleure compréhension des enjeux sur son territoire d'implantation et ainsi adapter son fonctionnement. Mais les travaux de groupe doivent continuer afin de permettre un ancrage territorial porteur de sens. Par la suite, il peut être pertinent de faire participer les producteurs locaux.

Le supermarché coopératif peut également faire connaître son action grâce à la communication autour des travaux de groupe et débiter la construction de son réseau partenarial notamment avec le CCAS et la mairie.

Afin d'évaluer l'action menée, il me semble que la réalisation d'un questionnaire auprès des participants du groupe peut être mise en œuvre. L'objet étant à la fois d'évaluer l'évolution des participants sur leur vision de l'accès à l'alimentation de qualité, mais aussi de récolter leur vision sur les futurs points à travailler avec d'autres groupes.

3.2 Evolution et critique de l'intervention

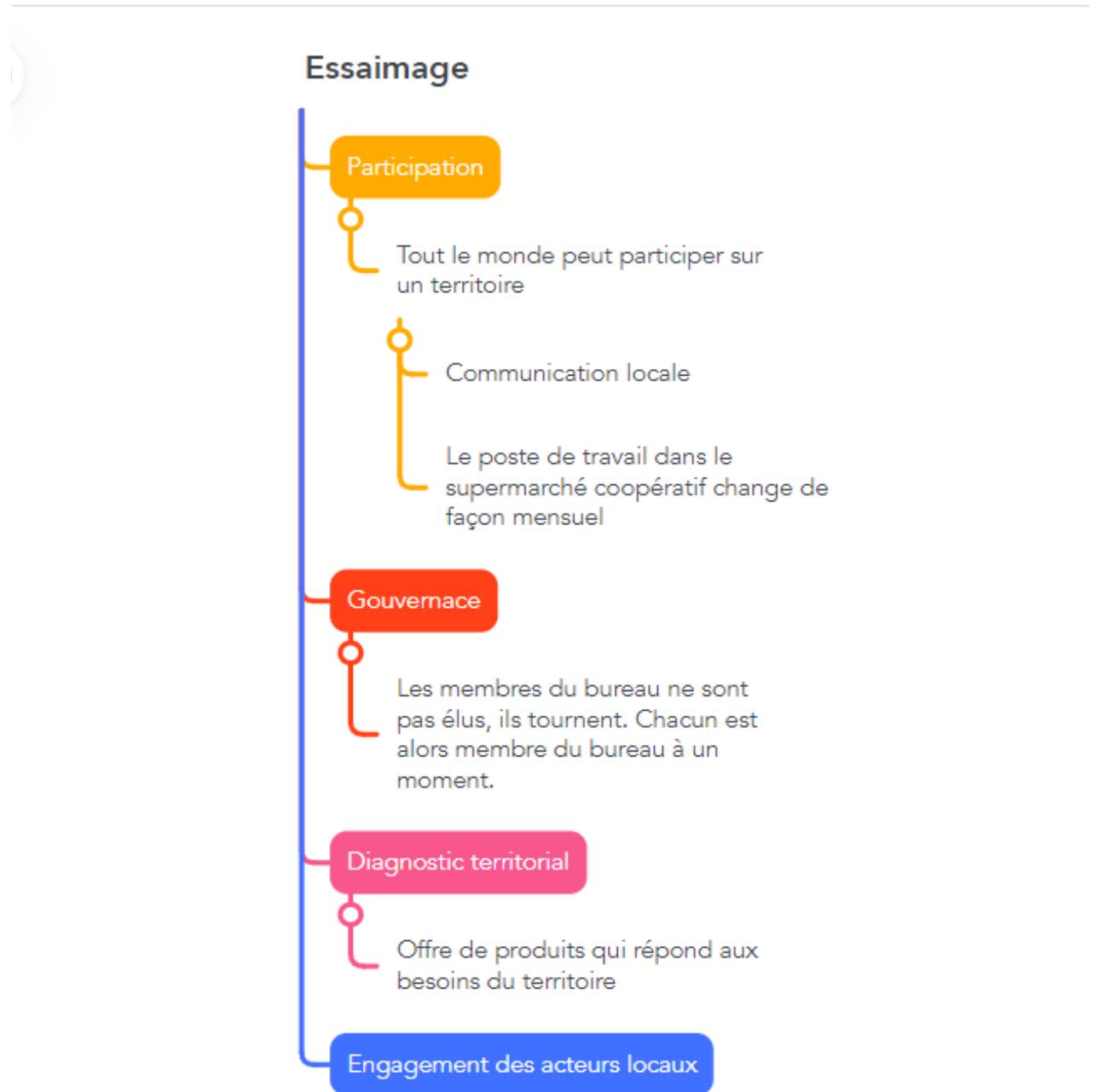
A la suite de la présentation de mon travail de recherche et les préconisations lors d'une réunion auprès des coopérateurs. Il m'a été demandé de reprendre contact avec l'assistante de service social du CCAS afin de savoir s'il était possible de mettre en œuvre le travail de groupe préconisé.

Après plusieurs réunions et présentation du projet, auprès du directeur de la communication de la commune, de la directrice du CCAS et de leurs équipes, le projet a été validé et va être mis en place.

Les obstacles et limites de la réalisation de ce projet sont dans la mobilisation des habitants lors d'actions à plus grande échelle comme la réunion d'information. Mobiliser les coopérateurs peut aussi être compliqué étant donné qu'ils ont déjà 3h d'activité à faire au supermarché coopératif. Il peut être réfléchi à une exemption de travail participatif dans le supermarché coopératif, lorsque les participants ont une réunion de groupe. La mobilisation des individus dans le temps sera pour moi la plus grande vigilance à avoir.

III.4- Essaimage : deuxième préconisation à l'échelle du territoire

Il est essentiel de prendre en compte que l'essaimage a ses limites qui a trait au territoire et au partenariat.



- Schéma réalisé dans le cadre des préconisations

III.5- La question du prix reste un frein : troisième préconisation à l'échelle macro

Accéder à une alimentation de qualité sans léser les producteurs locaux (à savoir trouver le juste prix), reste une question primordiale. Cette action sur les prix doit être faite de façon macro systémique au travers l'intervention des politiques publique sur :

La contractualisation / La sensibilisation : des alternatives au libre marché



- Schéma réalisé dans le cadre des préconisations

CONCLUSION

A travers ce travail de recherche, l'enquête a permis d'explorer la question du développement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté dans l'accès à l'alimentation de qualité dans les initiatives relevant de l'ESS.

Ce travail de recherche a pu mettre en exergue les dimensions politiques, sociales et économiques au sein du supermarché coopératif, ainsi que leurs imbrications.

Les coopératives, et plus particulièrement les coopératives de consommation comme je l'ai présenté au début de la première partie, ont une longue histoire et on y voit des succès et des échecs. Nous pouvons déjà y observer un lien entre le contexte politique, social et économique historique du dernier siècle. Il me semble intéressant d'aborder alors la vision substantive de l'économie de Karl Polanyi, qui jette "*le doute sur la naturalité de l'homo œconomicus*"²⁰⁴, qui est la vision capitaliste qui décrit l'homme comme une personne qui ne souhaite que maximiser ses profits, ses intérêts propres et individuels. Effectivement si nous considérons dans l'analyse du supermarché coopératif que les coopérateurs ne s'engagent que dans l'optique de "faire des économies" en recherchant le meilleur prix grâce à la mutualisation des achats, il y a un versant purement individualiste et intéressé, oubliant l'enjeu citoyen et conscientisant des initiatives de l'ESS. Si cela était le cas, nous pourrions donc parler de désencastrement. Karl Polanyi évoque alors un lien de dépendance entre les hommes. Ainsi, il énonce que "*les hommes ne peuvent continuer à vivre sans entretenir des relations entre eux et avec un environnement naturel capable de leur fournir leurs moyens de subsistance*"²⁰⁵. Les valeurs initiales de la coopérative et en paradoxe avec la réalité de son fonctionnement.

En effet, la dimension politique est particulièrement présente dans la participation citoyenne avec son modèle de gouvernance démocratique, tandis que la dimension sociale est prégnante dans le rôle que joue ce supermarché en termes de lien social. La dimension économique quant à elle se traduit par l'association de ressources issues de la redistribution, des activités marchandes et de la réciprocité. C'est l'imbrication entre ces dimensions qui apporte tout l'intérêt à ce type de supermarché mais elle en crée également les limites, par exemple en termes de mixité sociale ou de besoin

²⁰⁴ Op-cit. LAVILLE Jean-Louis, CATTANI Antonio David. Dictionnaire de l'autre économie.

²⁰⁵ Op-cit. LAVILLE Jean-Louis, CATTANI Antonio David. Dictionnaire de l'autre économie.

d'investissement des coopérateurs. Le supermarché coopératif apparaît alors comme une "innovation sociale faible". Il n'en reste pas moins une initiative encourageante, qui pourrait être le terreau d'une innovation de plus grande ampleur. En effet, mise en perspective sur son territoire dans un réseau partenarial, la notion de pouvoir d'agir et de citoyenneté prend son sens dans ce type d'initiative.

Cette étude présente néanmoins des limites puisqu'elle ne porte que sur une seule structure. Il serait intéressant de comparer plusieurs de ces supermarchés, pour mettre en exergue leur fonctionnement en fonction du territoire d'implantation et des caractéristiques de sa population. Ou bien avec d'autres initiatives locales non réglementées.

L'émergence d'initiatives solidaires et locales d'accès à l'alimentation, comme celles des supermarchés coopératifs, ces dernières années, démontre un fort questionnement citoyen sur l'accès à l'alimentation. Dans le cas analysé dans notre étude, la gouvernance démocratique de la structure ne garantit pas le pouvoir d'agir des ses acteurs. Le manque de dissemblance avec d'autres initiatives, tant dans son modèle que dans sa gouvernance, ne permet pas l'adaptation au territoire et à la population, ce qui l'empêche d'être pleinement inclusive. Il faut reconnaître, cependant, que cette initiative citoyenne a permis de répondre aux besoins de certains, et de développer leurs pouvoir d'agir sur la question de l'alimentation, avec la création de nouveaux liens sociaux. Ainsi Jean Castel propose une analyse autour du choix du consommateur d'acheter ou non, de choisir, donc d'être acteur. On comprend l'enjeu de responsabiliser les consommateurs en les poussant à se questionner sur le quoi et comment. Qui doit passer par une réflexion éthique mais aussi par une réflexion sur les besoins. Est ce que je dois ou j'ai envie ou besoin de consommer ? Les expériences passées peuvent enrichir les réflexions actuelles et aussi des actions. Il est également judicieux de remettre dans le contexte local, y voir les enjeux territoriaux ou est-ce le cercle de gouvernance qui a pu dynamiser et réussir à durer plus de quarante ans ? La prise de conscience de la valeur collective et la solidarité est le défi pour permettre un accès à une alimentation de qualité pour tous. N'est-ce pas vers celle-ci que les initiatives d'ESS comme les petites coopératives de consommation puisent leur espoir comme dans la théorie du colibri ?

Bibliographie

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, l'environnement et du travail (Anses). *Évolution des habitudes et modes de consommation, de nouveaux enjeux en matière de sécurité sanitaire et de nutrition*. INCA. 12 juillet 2017. Site consulté le 15.10.2021 :

<https://www.anses.fr/fr/content/inca-3-evolution-des-habitudes-et-modes-de-consommation-de-nouveaux-enjeux-en-mati%C3%A8re-de>

ALBERGHINI Ariane, BRUNET Florence, GRANDSEIGNE Raphaël. *L'aide alimentaire : acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics*. Recherche sociale, vol. 221, n°1. Page 76. 2017. Site consulté le 09.11.2021 :

<https://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2017-1-page-5.htm?contenu=article>

Alteem-conseil-commercial. *Fidélisation clients : un client toujours plus consom'acteur*.

16 janvier 2015. Site consulté le 30.03.2021 :
<https://alteem.fr/un-client-toujours-plus-consomacteur/>

ANTHELME BRILLAT-SAVARIN Jean. *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es*. Collection Folio Sagesses n° 6620, Gallimard, réédition de l'œuvre de 1825, édition 2019, p. 86.

Banque alimentaire. *Rapport d'activité 2020*. 2020. Site consulté le 20.08.2021.

https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2021-06/BANQUES_ALIMENTAIRES_RAPPORT_ANNUEL_WEB_2021_42%20%282%29.pdf

BERTHOMIEU Claude . *La loi et les travaux d'Engel*. Revue consommation publication CRÉDOC N°SOU1966-3105. octobre 1966. Site consulté le 20.08.2021 :
[file:///C:/Users/romain/Downloads/Sou1966-3105%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/romain/Downloads/Sou1966-3105%20(2).pdf)

BOUQUET Brigitte, JAEGER Marcel. *De la participation au pouvoir d'agir*. 2017. Vie sociale n°19. Erès. page 11.

BOURDIEU Pierre. *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris, éditions du Seuil, 1979.

BOURDIEU Pierre. *Méditations pascaliennes*. Seuil. 2002. Date de parution: 1997.

BIMONT Aurore. *La gouvernance démocratique dans l'ESS*. Démocratie Ouverte. Site consulté le 14.03.2022 : <http://base.socioeco.org/docs/guide-la-gouvernance-democratique-dans-less.-nov-21pdf.pdf>

BOUMAZA Magali, CAMPANA Aurélie. *Enquêter en milieu « difficile »*. Revue française de science politique. 2007. p. 5-25. Site consulté le 30.06.2022 : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2007-1-page-5.htm>

BURGESS Ann , GLASAUER Peter. *Guide de nutrition familiale*. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Page 120. 2006. Site consulté le 09.11.2021 : <https://www.fao.org/3/y5740f/y5740f00.htm>

CAUVIN RENAULT Corine. *Photolangage*. Dictionnaire de sociologie clinique. Toulouse. Eres, Sociologie clinique. 2019. Site consulté le 15.08.2022 : <https://www.cairn.info/--9782749257648-page-473.htm>

Coordonné par CAILLAVET France. *L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France*. Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Laboratoire de recherche sur la consommation, Inra. 2005-2006. Site consulté le 14.10.2021 : https://onpes.gouv.fr/IMG/pdf/travaux2005-2006-2-1-3-alimentation_synthese-Caillavet.pdf

CHAMBLAY Dominique. *Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?* Groupe d'expérimentation pédagogique (GEP) de Sciences Économiques et Sociales de l'académie de Versailles. Dernière modification 09.02.2021. Site consulté le 20.08.2021 : http://www.ses.ac-versailles.fr/cours_inverse/seconde/theme_1_1/t_1_1_d_v.html

CHEVALLIER Cécile . *Plus cher, meilleur pour la santé, labels... le vrai du faux du bio*. Le Parisien. 15 juin 2019, modifié le 15 juin 2019. Site consulté le 15.10.2021 : <https://www.leparisien.fr/economie/consommation/plus-cher-meilleur-pour-la-sante-labels-le-vrai-du-faux-du-bio-15-06-2019-8093763.php>

CHEVALLIER-LE GUYADER Marie-Françoise, BOCK Fabienne. Présentation. *Nourrir 10 milliards d'êtres humains*. Raison présente. 2020. Site consulté le 12.05.2022 : <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2020-1-page-3.htm>

CHIFFOLEAU Yuna, PATUREL Dominique, BIENABE E., MILLET-AMRANI S., AKERMANN G. *La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ?* 2017. site consulté le 30.03.2021 : https://www.participation-et-democratie.fr/system/files/2017_2d_chiffoleau_paturel.pdf

Code rural et de la pêche maritime. *Article L.230-6 du code rural et de la pêche maritime*. 29 juillet 2010. Site consulté le 21.10.2021 : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022657343/2010-07-29

CARDON Philippe, DEPECKER Thomas, PLESSZ Marie. *Sociologie de l'alimentation*. Paris. Armand Colin, coll. « U Sociologie ». 2019. 231 p.

CASTEL Robert. *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard. Paris. 1995. pp. 418-435

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Essais. 2014.

COLLA Sofia . *Essor des supermarchés coopératifs : une carte pour les localiser dans toute la France*. WE DEMAIN. 19 avril 2019. Consulté le 11 mai 2021 : https://www.wedemain.fr/partager/essor-des-supermarches-cooperatifs-une-carte-pour-l-es-localiser-dans-toute-la-france_a4036-html/

CRESS B. *Qu'est-ce que l'utilité sociale ?* Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire. Site consulté le 09.12.2021 <https://www.cressidf.org/entreprendre/creation/quest-ce-que-lutilite-sociale/>

DARROT Catherine, NOEL Julien. *Vers des solidarités alimentaires territorialisées... Retour sur la recherche-action SOLALTER menée en Bretagne*. Anthropology of food. Mis en ligne le 27 février 2018. Site consulté le 28 août 2021 : <http://journals.openedition.org/aof/8271>

DE BATZ Charles, FAUCON Felix, VOYNET Dominique. *Rapport : Santé 2011-2015 et du plan obésité 2010-2013*. Inspection Général des Affaires Sociales. 2016. Site

consulté le 15.10.2021 :
https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2016-020R_PNNS-VDEF.pdf

DE GARINE Igor. *Anthropologie de l'alimentation et pluridisciplinarité*. Ecole des sciences humaines volume VI9 n°2. 1988. page 33. Site consulté le 14.10.2021 :
<https://core.ac.uk/download/pdf/15518781.pdf>

DE MARGERIE Gilles. *Pour une alimentation saine et durable : Analyse des politiques de l'alimentation en France*. France Stratégie. Rapport pour l'Assemblée nationale. Septembre 2021. Site consulté le 12/10/2022 :
https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-rapport-pour_une_alimentation_saine_et_durable-septembre.pdf

DE SAINT-POL Thibaut. *Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales*. L'Année sociologique n°2017/1, Vol. 67, p. 11-22. Site consulté le 18/10/2022 : <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2017-1-page-11.htm>

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation, et des statistiques. *L'exclusion*. Ministère des affaires sociales. 2002. Site consulté le 08.12.2021 :
<https://onpes.gouv.fr/drees.html>

DUFOUR Stéphane, FORTIN Dominic et HAMEL Jacques. *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*. Montréal : Les Éditions Saint-Martin.1991. 183 pp.

DHUME Fabrice. *Du travail social au travail ensemble*. 2010. Paris : Editions ASH
DUFETEL Camille. *Supermarchés coopératifs : comment fonctionnent-ils, et où les trouver ?* L'info durable. 30 octobre 2018. Consulté le 11 mai 2021 :
<https://www.linfodurable.fr/educationcitoyennete/supermarches-cooperatifs-comment-fonctionnent-ils-et-ou-les-trouver-carte-7008>

DURU-BELLAT Marie. *Répartir les places*. Universalis. Site consulté le 06.07.2022 :
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/reproduction-sociale/1-repartir-les-places/>

Entretien avec le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). *La démocratie alimentaire, c'est quoi ?* Festival alimentaire. 18 mai 2017, vidéo consulté le 30.03.2021 : <https://vimeo.com/243826498>

FEBVREL Didier. *Alimentation et territoire : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?* Fabrique territoire santé. Février 2018. Site consulté le 09.11.2021 : https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/dossier_alimentation_et_territoires.pdf

Fédération Française de Cardiologie. *Qu'est qu'une alimentation équilibrée ?* 24 avril 2020. Site consulté le 09.11.2021 : <https://www.fedecardio.org/Je-m-informe/Je-mange-equilibre/quest-ce-quune-alimentation-equilibree>

Fédération National de l'Agriculture biologique. *Pour préserver la biodiversité, misons sur l'agriculture biologique !* 19/04/22. Paris. Site consulté le 08.05.2022 : <https://www.fnab.org/communiqués-presse/pour-preserver-la-biodiversite-misons-sur-la-griciculture-biologique-2/>

FISCHLER Claude. *Manger : mode d'emploi : Entretien avec Monique Nemer.* 2013. Paris. Presses Universitaires de France. Site consulté le 18/10/2022 : <https://doi.org/10.3917/puf.fisch.2013.01>

GORDON Aurélie, BOUCHARD Mathilde, OLIVIER Valérie. *Consom'acteur.* Dictionnaire d'agroécologie. 2019. Site consulté le 30.03.2021 : <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/consomacteur/>

HEUTTE Jean. *Les fondements de l'éducation positive.* Dunod. novembre 2019. pages 108. Collection : Education Sup.

HILLENKAMP Isabelle, LAVILLE Jean-Louis. *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi.* Érès, 2013

HERCBERG Serge. *Nutrition et santé : La santé passe par l'assiette et l'activité physique.* INSERM. Publié le 13/07/2017. Modification le 29/10/2018. Site consulté le 07/10/2022 : <https://www.inserm.fr/dossier/nutrition-et-sante/>

HUET Jean-Michel, SIMON Adeline. Pouvoir et légitimité dans les associations. *L'Expansion Management Review.* 2007. p. 6-8. Site consulté le 31.07.2022 : [https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-200\[174\]](https://www.cairn.info/revue-l-expansion-management-review-200[174]) Entretien avec

INSERM. *Nutrition et santé : La santé passe par l'assiette et l'activité physique*. Mise à jour le 28 octobre 2018. Site consulté le 22.02.2021 : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/nutrition-et-sante#:~:text=Les%20liens%20entre%20nutrition%20et,suivant%20les%20recommandations%20nutritionnelles%20nationales>.

Instant Culture. *L'art et la société de consommation*. 16 mars 2016. Consulté le 5 mai 2021 : <https://instantculturetp.wordpress.com/2016/03/12/lart-et-la-societe-de-consommation/>

Institut National de l'Origine et de la Qualité. *Les signes officiels de la qualité et de l'origine*. Juin 2017. Site consulté le 15.10.2021 : <file:///C:/Users/romain/Downloads/1706-AL-SIQO-DEP-BD.pdf>

KOENIG Gaspard. *Le grand entretien*. Emission France Inter. Mardi 2 novembre 2021. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-mardi-02-novembre-2021-3415702>

LA MARTINET Laurent. *La Louve, vrai supermarché ou attrape-bobo ?* L'Express. Publié le 03/07/2018 à 17:30, mis à jour à 17:57. Site consulté le 30/07/2022 : https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/la-louve-vrai-supermarche-ou-atrap-e-bobo_2022215.html#xd_co_f=Yjg5MjE3ZTItOTE3Zi00NmFjLWEzNGUtZjgzNzY4OGFkM2Yy~

LANCEMENT Karine , LEVEQUE Stéphane. *L'action citoyenne, accélératrice de transitions vers des modes de vie plus durables*. Commissariat Général au Développement Durable, Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, Direction de la Recherche et de l'Innovation. Avril 2019. Site consulté le 09.11.2021 : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20L%27action%20citoyenne%20-%20Acc%C3%A9l%C3%A9ratrice%20de%20transitions%20vers%20des%20modes%20de%20vie%20plus%20durables.pdf>

LAVILLE Jean-Louis, CAILLÉ Alain, CHANIAL Philippe. *Association, démocratie et société civile*. La Découverte, « Recherches ». 2001. Site consulté le 12/08/2022 : <https://www.cairn.info/association-democratie-et-societe-civile--9782707135001.htm>

LAVILLE Jean-Louis. *Socio-économie et démocratie. L'apport de l'interdisciplinarité*. Revue Française de Socio-Économie, vol. 13, no. 1, 2014, pp. 249-258.

LAVILLE, Jean-Louis, CATTANI Antonio David. *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Gallimard. 2006. ISBN 978-2-07-031916-9.

LE BOSSÉ Yann . *De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment*. Nouvelles pratiques sociales volume 16, numéro 2. 2003. Site consulté le 14/11/2021 : <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2003-v16-n2-nps840/009841ar/>

Legifrance. *Loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche*. Publié au journal officiel n°0172 du 28 juillet 2010, mise à jour 1 mars 2017. Site consulté le 12/10/2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022521587/>

Legifrance. *LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt*. Publié au journal officiel n°0238 du 14 octobre 2014, mise à jour 21 août 2022. Site consulté le 31/08/22 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029573022/>

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. *À propos du droit à l'alimentation et des droits de l'homme*. Site consulté le 27.08.2021 : https://www.ohchr.org/FR/Issues/Food/Pages/AboutHRFood.aspx*

Le Monde. *Entretien avec Pierre ROSANVALLON : Les pays occidentaux devraient reconnaître qu'ils sont aussi des apprentis en démocratie*. 06 mai 2009 à 11h51. Mis à jour le 06 mai 2009 à 15h02. Consulté le 12.04.2021 : https://www.lemonde.fr/livres/article/2009/05/06/les-pays-occidentaux-devraient-reconnaitre-qu-ils-sont-aussi-des-apprentis-en-democratie_1189494_3260.html

Les Restaurants du Cœurs. *Les chiffres clefs*. 2019-2020. Site consulté le 27.08.2021 : <https://www.restosducoeur.org/chiffres-cles/>

Les scic. *Présentation*. site consulté le 02.07.2022 : <http://www.les-scic.coop/presentation>

L'observatoire des éthiques dans l'alimentation. *Explorer les nouveaux moteurs de transformation du rapport à l'alimentation*. Septembre 2017. Site consulté le 25.03.2021 : <https://lobsoco.com/wp-content/uploads/2017/09/LObSoCo-I-Observatoire-des-ethiques-alimentaires-I-Infographie.pdf>

LORENZO Sandra. *Sondage exclusif : Plus d'un Français sur deux ne mange pas 5 fruits et légumes par jour*. Huffpost. Publié le 10.08.2019. Site consulté le 20.03.2021 : https://www.huffingtonpost.fr/entry/sondage-exclusif-plus-dun-francais-sur-deux-ne-mange-pas-5-fruits-et-legumes-par-jour_fr_5d4d6a6ce4b0066eb710733d#:~:text=Manger%20sain%2C%20un%20vrai%20budget,saine%20pour%2041%25%20des%20Fran%23%A7ais.

MAKHLOUF Kader. *Vers la mise en place d'un chèque alimentation durable à la rentrée*. France urbaine. 08/07/2021. Site consulté le 12.05.2022 : <https://franceurbaine.org/actualites/vers-la-mise-en-place-dun-cheque-alimentation-durable-la-rentree>

MAHIEU Frédéric. *La France : des territoires en mutation*. Direction de la solidarité et de l'action sociale. Géoconfluences. Publié le 18/07/2005. Site consulté le 15/06/2022 : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutViv.htm>

Maisons Relais de La Sauvegarde du Nord. *L'expérience alimentaire au sein des maisons relais*. Sciences & Actions Sociales, 2020/2 (N° 14), pages 28 à 47.

MOLÉNAT Xavier. *Émile DURKHEIM (1858-1917) : Le père de la sociologie*. Science Humaine. Hors-série n° 6. Octobre - novembre 2007.

MERCIER Etienne. *Alimentation durable : les Français de plus en plus attentifs à ce qu'ils mangent*. Ipsos. Le 8 novembre 2016. Site consulté le 20.03.2020 : <https://www.ipsos.com/fr-fr/alimentation-durable-les-francais-de-plus-en-plus-attentifs-ce-quils-mangent>

Métropole Aix Marseille. *Projet Alimentaire Territorial : « Un territoire productif d'exception, au service d'une alimentation locale, durable et de qualité, accessible à tous »*. Site consulté le 09.11.2021 : https://terresenvilles.org/wp-content/uploads/2020/03/TEV_INT2.1_MAMPPAT_2019.pdf

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. *Alimentation locale et solidaire : 442 nouveaux projets sélectionnés dans le cadre du plan France Relance*. Paris. Le 15 septembre 2021. Site consulté le 07/10/2022 :

<https://agriculture.gouv.fr/alimentation-locale-et-solidaire-442-nouveaux-projets-selectives-dans-le-cadre-du-plan-france>

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. *Les Français toujours plus concernés par leur alimentation*. Le 24 juillet 2018. Site consulté le 07/10/2022 : <https://agriculture.gouv.fr/les-francais-toujours-plus-concernes-par-leur-alimentation>

Ministère de l'économie de la finance et de la relance. *Adoptez l'étiquetage Nutri-Score afin de rassurer les consommateurs*. Bercy Info Entreprise. 30 septembre 2020. Site consulté le 15.10.2021 : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/nutri-score#>

Ministère des solidarités et de la santé. *Etudes et rapports dans le cadre du PNNS*. 6 mars 2016. Site consulté le 14.10.2021 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/le-programme-national-nutrition-sante/article/etudes-et-rapports-dans-le-cadre-du-pnns>

Ministère de la Solidarité et de la santé. *La santé par l'alimentation*. 25/03/19. Site consulté le 02.02.2021 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesures-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-alimentation>.

Ministère des solidarités et de la santé. *Lutte contre la précarité alimentaire*. Le 29.04.2020. Site consulté le 07.10.2021 : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/>

NADEAU François. *Qu'est-ce qu'un prix juste ?* Isarta Infos. Site consulté le 02/08/2022 : <https://isarta.com/infos/quest-ce-quun-prix-juste/>

L'info durable. *Supermarchés coopératifs : comment fonctionnent-ils, et où les trouver ?* 2018. Site consulté le 20.06.2022 : <https://www.linfodurable.fr/educationcitoyennete/supermarches-cooperatifs-comment-fonctionnent-ils-et-ou-les-trouver-carte-7008>

Organisation mondiale de la santé (OMS). *Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé. Une alimentation saine*. 2004. Site consulté le 06.09.2021 : <https://www.who.int/dietphysicalactivity/diet/fr/>

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rapport du Sommet mondial de l'alimentation. 13-17 Novembre 1996. Rome. Site consulté le 02.04.2021 : <http://www.fao.org/3/w3548f/w3548f00.htm>

PAILLE P. L'analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique. 1994. p147–181. Site consulté le 08/08/2022 : <https://doi.org/10.7202/1002253ar>

PAQUOT Thierry. Qu'est-ce qu'un « territoire » ? Vie sociale. 2011. Site consulté le 21/10/2022 : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2011-2-page-23.htm>

PATUREL Dominique. *Alimentation : voir plus loin que les circuits courts !* Les actes des 20èmes controverses Européennes de Marciac. 31 juillet 2014. Site consulté le : 23.11.2021 : https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Circuits_courts_Marciac_2014-2.pdf

PATUREL Dominique, SOULARD Christophe-Toussaint, VONTHRON Simon. *Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale*. La Chaire Unesco Alimentations Policy brief n° 10. Octobre 2019. Site consulté le 23.11.2021 : https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/01-sowhat-10_2019-fr_24oct.pdf

PATUREL Dominique, BLANCHOT Véronique. *Histoire de l'aide alimentaire : En bout de courses ?*. Conférence-débat Agrobiosciences. 2014. Site consulté le 09.11.2021 : https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Cahier_Aide_alimentaire_DEF.pdf

PATUREL Dominique, CARIMENTRAND Aurélie. *Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ?* Revue de l'Organisation Responsable. ESKA n°20018/1. Page 45. 2018. Site consulté le 09.11.2021 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01664816>

PATUREL Dominique. *De l'aide alimentaire à l'aide humanitaire, récit d'un dérapage social*. Chaire UNESCO. Mai 2020. Site consulté le 15.10.2021 : <https://www.chaireunesco-adm.com/De-l-aide-alimentaire-a-l-aide-humanitaire-recit-d-un-derapage-social-Dominique>

PATUREL Dominique . *De l'empowerment au Pouvoir d'Agir*. Mars 2013. Site consulté le 03.11.2021 : <https://corpus.fabriquesdesociologie.net/empowerment-et-pouvoir-dagir/>.

PATUREL Dominique. *Les Chroniques Démocratie Alimentaire, Partie 1 : Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ?* Mars 2019. Site consulté le 30.03.2021 : <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

PINAY-RABAROUST Franck et son collectif. *Appel au droit à bien manger*. Libération. Publié le 24 février 2017 à 20h21. Site consulté le 25.03.2021 : https://www.liberation.fr/debats/2017/02/24/appel-au-droit-a-bien-manger_1550934/

PITSEYS John. *Démocratie et citoyenneté*. Dossiers du CRISP, vol. 88, no. 1. 2017. Site consulté le 23.11.2021 : <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2017-1-page-9.htm>

POLANYI Karl, ARENSBERG Condar. *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*. Avril-juin 1976. Sociologie du travail : 18^e année n°2. pp. 239 Consulté le 10 avril 2021 : https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1976_num_18_2_1509_t1_0223_0000_2

POUCH Thierry. *La balance commerciale agroalimentaire française : excédentaire mais menacée*. Vie publique. 25 novembre 2019. Site consulté le 09.1.2021 : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271841-balance-commerciale-agroalimentaire-francaise-un-excedent-menace>

RÉGNIER Faustine, LHUISSIER Anne, GOJARD Séverine. *La structure sociale des consommations. Sociologie de l'alimentation*. La Découverte. 2009. Site consulté le 14.10.2021 : <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-alimentation--9782707148452-page-45.htm>

RENAUD Lise, Philippe AUGOYARD. *Le terme " empowerment " est-il un concept creux ?* Communication présentée dans le cadre du congrès portant sur le thème *Les centres communautaires de santé : au centre des réformes des systèmes de santé*. Site consulté le 03.11.2021 : <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2003-v16-n2-nps840/009841ar/>

RICŒUR Paul . *Devenir capable, être reconnu*. Article publié initialement dans la revue *Esprit* n°7. ADPF. Juillet 2005. Site consulté le 03.11.2021 : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Revue_des_revues_200_1152AB.pdf

ROBIN Régis. *La profession d'Assistant(e) de Service Social : une expertise sociale dans les territoires ?* Géographie. Université d'Angers, 2018.

ROUVIÈRE Valérie. Dr SOUVET Pierre. *Aluminium, notre poison quotidien*. Le Doc du Dimanche. Emission France 5. Le 22/01/2012. Consulté le 09/10/2022 : <https://www.dailymotion.com/video/xnyxlh>

SAPIRO Gisèle. *Le goût est-il une question de classe (sociale) ?* par Adèle Van Reeth. France culture. Les Chemins De La Philosophie, épisode 2. Emission du 13/10/2020. Site consulté le 15/10/2022 : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-chemins-de-la-philosophie/le-gout-est-il-une-question-de-classe-sociale-8572226>

SAUVAYRE R. *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Paris: Dunod. 2013. p. 1-47. Site consulté le 28/11.2021 <https://doi-org.proxybib-pp.cnam.fr/10.3917/dunod.sauva.2013.01.0003>

SIBILLE Hugues. *Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale*. Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire. Décembre 2011. Site consulté le 09.11.2021 : https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201112_CSESS_GTIS_Synthese.pdf

Site internet du supermarché coopératif. Consulté le 4 mai 2021

Statuts du supermarché coopératif. *Article 4 : Missions et objets*. page 2. Mise à jour le 10 avril 2019. Consulté le 10 avril 2021 : https://www.lechaudroncoop.fr/wp-content/uploads/2019/09/Statuts_SCASCV_LeChaudronCoop_2019-04-10.pdf

VANDER BORGHT, C. *Coopération: (cooperation – cooperaci3n)*. Dictionnaire de sociologie clinique. Érès. 2019. Toulouse

VAN REETH Adèle. *Le "Contrat social" de Jean-Jacques Rousseau*. France Culture Les Chemins De La Philosophie. Emissions du 15, 16, 17 et 18 avril 2019. Site consulté le 14/10/2022 : <https://www.franceculture.fr/emissions/series/le-contrat-social-de-jean-jacques-rousseau>

Vie Publique. *Quel est le statut juridique d'un citoyen ?* Dernière modification : 12 mars 2021. Site consulté le 03.11.2021 : <https://www.vie-publique.fr/fiches/23856-quel-est-le-statut-juridique-dun-citoy=en>

KINGSOLVER, Barbara, HOPP, Steven L, KINGSOLVER, Camille et BUCHBINDER, Claire. *Un jardin dans les Appalaches*. 2015. ISBN 978-2-7436-3262-5.

KOHN Laurence, CHRISTIAENS Wendy. *Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances*. Reflets et perspectives de la vie économique. 2014. Consulté le 12.09.2022 : <https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2014-4-page-67.htm>

TRONTO Joan. *Un monde vulnérable*. Pour une politique du care. Edition découverte. 1993.

RENTING H., WISKERKE J. S. C. (2010). *New emerging role for public institutions and civil society in the promotion of sustainable local agro-food systems*. 9th European IFSA Symposium, Vienne, Autriche, pp. 1902-1912.

ROGERS Carl. *Le développement de la personne* (1961). Paris : Dunod. 1998. p.18.

Conférences

CNAM Paris. *Dimension économique de l'économie solidaire : l'hybridation des ressources*. Partie 3 L'hybridation des ressources. 2021.

FLEURY Cynthia . Conférence au CNAM. 12.11.2021

DEPENNE Dominique. *Conférence sur l'éthique et l'accompagnement*. École Buc Ressources. 15 novembre 2021.

Annexes

Table des matières annexes

| | |
|--|------|
| Annexe 1 : Tableau des établissements de vente de produits d'alimentation au sein du territoire d'enquête (7 km2)..... | p.3 |
| Annexe 2 : Point de vente en circuits courts dans un rayon de 20km autour du territoire d'enquête..... | p.4 |
| Annexe 3 : Préparer le recueil de données..... | p.6 |
| Annexe 4 : Questionnaires : diagnostic de territoire..... | p.12 |
| Annexe 5 : Extrait du tableau Excel de réponses..... | p.13 |
| Annexe 6 : Guide monographie de la structure..... | p.14 |
| Annexe 7 : Entretien de pré-enquête avec la responsable de l'épicerie participative.... | p.18 |
| Annexe 8 : Entretien avec Madame T à partir du guide de monographie..... | p.28 |
| Annexe 9 : Guide d'entretien pour les coopérateurs et ancien coopérateurs..... | p.38 |
| Annexe 10 : Questionnaire de pré-enquête auprès des travailleurs sociaux..... | p.39 |

Annexe 1 : Tableau des établissements de vente de produits d'alimentation au sein du territoire d'enquête (7 km²).

| établissement | Type d'établissement |
|------------------------|--|
| Epicerie | Franchise alimentaire de proximité |
| Superette | Franchise alimentaire de proximité |
| Magasin d'alimentation | Grande enseigne Spécialisé dans les produits biologiques |
| Superette | Franchise alimentaire de proximité |
| superette | Franchise alimentaire de proximité |
| Marché de la ville | Marché : Mercredi et Samedi |
| Supermarché | Grande enseigne |
| Superette | Franchise alimentaire de proximité |
| Superette | Grande enseigne |
| Magasin bio | Grande enseigne Spécialisé dans les produits biologiques |
| Supermarché | Grande enseigne |
| Epicerie | Franchise alimentaire de proximité |
| Supermarché | supermarché coopératif |

Annexe 2 : Point de vente en circuits courts dans un rayon de 20km autour du territoire d'enquête¹.

Carte liste les points de vente correspondant à ces critères.

- des magasins physiques ;
- qui proposent une offre suffisamment variée (des fruits et des légumes, ainsi qu'au moins deux autres catégories de produits) ;
- dont 70 % des fruits et légumes sont issus de circuits courts (l'offre étant éventuellement complétée auprès de grossistes, par exemple) ;
- ouverts au moins 2 jours par semaine (ce dernier critère n'est pas excluant).

Y figurent :

des magasins de producteurs et magasins de la ferme ;

des casiers fermiers ;

des magasins de produits locaux ;

des magasins de vente en vrac ;

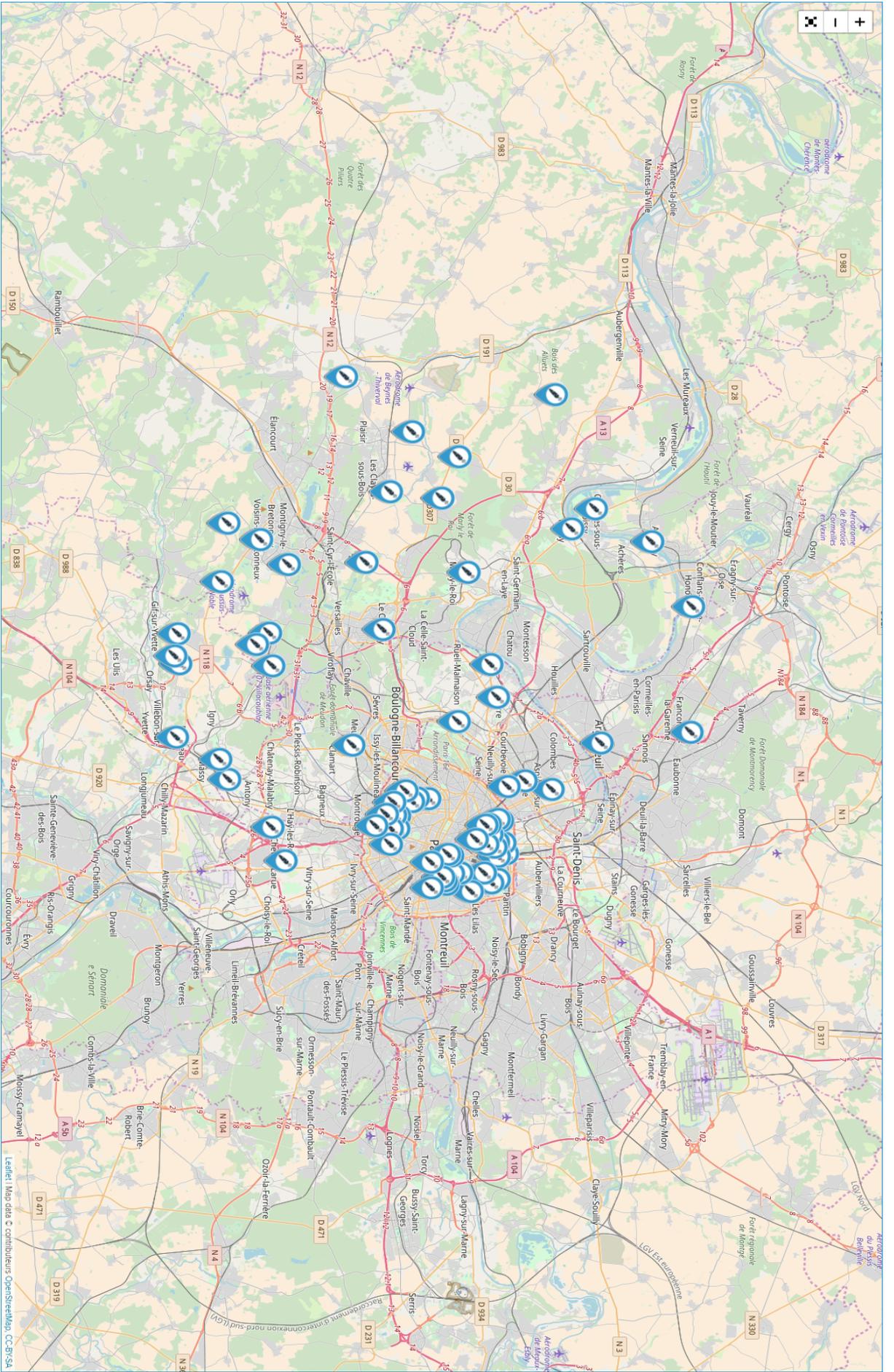
des magasins bio ;

des magasins de coopérative agricole ;

des épiceries participatives ;

des épiceries sociales et solidaires.

¹ Marine Perier-Dulhoste. Carte gratuite des circuits courts. UFC Que Choisir. Site consulté le 27/07/2022 : <https://www.quechoisir.org/carte-interactive-circuit-court-n97688/>



Annexe 3 : Préparer le recueil de données

| <i>Thèmes</i> | <i>Données disponibles</i> | <i>Données à rechercher</i> |
|---|---|-------------------------------|
| <i>Le rôle de l'alimentation</i> | <p><i>Plan de la santé individuelle et public : INSERM, Nutrition et santé : La santé passe par l'assiette et l'activité physique, mise à jour le 28 octobre 2018, site consulté le 22.02.2021, https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/nutrition-et-sante#:~:text=Les%20liens%20entre%20nutrition%20et,suivant%20les%20recommandations%20nutritionnelles%20nationales.</i></p> <p><i>Banque alimentaire. Rapport d'activité 2020. 2020. Site consulté le 20.08.2021. https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2021-06/BANQUES_ALIMENTAIRES_RAPPORT_ANNUEL_WEB_2021_42%20%282%29.pdf</i></p> <p><i>Ministère de la Solidarité et de la santé, La santé par l'alimentation, le 25/03/19, site consulté le 02.02.2021, https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-rester-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesures-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-alimentation</i></p> | Est-ce si évident pour tous ? |

| | | |
|---|---|-------------------|
| | <p><i>INSERM, Nutrition et santé : La santé passe par l'assiette et l'activité physique, mise à jour le 28 octobre 2018, site consulté le 22.02.2021, https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/nutrition-et-sante#:~:text=Les%20liens%20entre%20nutrition%20et,suivant%20les%20recommandations%20nutritionnelles%20nationales.</i></p> <p>Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. <i>Alimentation locale et solidaire : 442 nouveaux projets sélectionnés dans le cadre du plan France Relance. Communiqué de presse du 15.09.2021. Site consulté le 07.10.2021 : https://agriculture.gouv.fr/alimentation-locale-et-solidaire-442-nouveaux-projets-selectionnes-dans-le-cadre-du-plan-france</i></p> | |
| <p><i>La fonction culturelle de l'alimentation</i></p> | <p>Fischler, C. (2013). Manger : mode d'emploi : Entretien avec Monique Nemer. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.fisch.2013.01</p> <p>Emile Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 2007, 144 p</p> | <p>Symboles ?</p> |

| | | |
|---|--|---|
| | <p>] Pierre Bourdieu, <i>La distinction : Critique sociale du jugement</i>, Paris, éditions du Seuil, 1979.</p> | |
| <p><i>La fonction social</i></p> | <p>Claude BERTHOMIEU. La loi et les travaux d'Engel. Revue consommation publication CRÉDOC N°SOU1966-3105. octobre 1966. Site consulté le 20.08.2021 : file:///C:/Users/romain/Downloads/Sou1966-3105%20(2).pdf</p> <p>HILLENKAMP Isabelle , LAVILLE Jean-Louis. Socioéconomie et démocratie : L'actualité de Karl Polanyi. Érès. 2013. 320 pages. Collection Sociologie économique.</p> <p>Guy Di Méo. Une géographie sociale. Entre structures et représentations. Cybergeog : European Journal of Geography. 19 aout 2016. Site consulté le 23.11.2021 : https://journals.openedition.org/cybergeog/27761</p> | <p>Quelle évolution au cours de la vie ?</p> <p>Est-ce que cela concerne toutes les CSP ?</p> |
| <p><i>La fonction économique de l'alimentation</i></p> | <p>Projet « L'alimentation des populations défavorisées comme dimension spécifique de la pauvreté en France » soutenu financièrement par l'Observatoire national de la pauvreté et de</p> | |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>l'exclusion sociale et coordonné par France Caillavet, Laboratoire de recherche sur la consommation (Corela), département de Sciences sociales, Inra, 65, boulevard de Brandebourg, 94205 Ivry-sur-Seine</p> <p>France Urbaine, VERS LA MISE EN PLACE D'UN CHÈQUE ALIMENTATION DURABLE À LA RENTRÉE : présentation par Mounir Mahjoubi, 08/07/2021, site consulté le 27.08.2021 : https://franceurbaine.org/actualites/vers-la-mise-en-place-dun-cheque-alimentation-durable-la-rentree</p> | |
| <p>Quant innovations sociales et initiative citoyenne amène à la démocratie alimentaire</p> | <p>DUFETEL Camille. Supermarchés coopératifs : comment fonctionnent-ils, et où les trouver ? L'info durable, 30 octobre 2018. Consulté le 11 mai 2021 : https://www.linfodurable.fr/educationcitoyennete/supermarches-cooperatifs-comment-fonctionnent-ils-et-ou-les-trouver-carte-7008</p> <p>Hugues SIBILLE. <i>Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale</i>. Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire. Décembre 2011.</p> | <p>Pouvoir agir ?</p> <p>Citoyenneté ?</p> |

| | | | |
|---------------------------|--------------------|---|--|
| | | <p>Site consulté le 09.11.2021</p> <p>CHIFFOLEAU Yuna, PATUREL Dominique, BIENABE Estelle, MILLET-AMRAN I Sarah, AKERMANN G. <i>La construction sociale de la démocratie alimentaire : quels enjeux pour la recherche ?</i> 2017. page 6. Consulté le 30 mars 2021 : https://www.participation- et-democratie.fr/system/fil es/2017_2d_chiffoleau_pat urel.pdf</p> <p>UAN Maïté & LAVILLE Jean-Louis (2020). Pour un questionnement critique de l'innovation sociale. Dans : Maïté Juan éd., <i>Du social business à l'économie solidaire: Critique de l'innovation sociale</i> (pp. 7-40). Toulouse, France: Érès. https://doi-org.proxybib-p p.cnam.fr/10.3917/eres.lav il.2020.01.0007"</p> | |
| Enjeux sociale | d'inclusion | <p>Dominique PATUREL, Aurélie CARIMENTRAND. <i>Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ?</i>. Revue de l'Organisation Responsable. ESKA n°20018/1. Page 45. 2018. Site consulté le 09.11.2021 : https://halshs.archives-ouv ertes.fr/halshs-01664816</p> | <p>Exclusion ? Insertion ? Évolution ? Qui est concerné ? Rôle du travail social ?</p> |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>DUTOIT Martine. <i>Empowerment : Le pouvoir d'agir des chefs de service en action sociale et médico-sociale.</i></p> <p>MAURICE Jonathan. <i>Quand les choix comptables liés à l'environnement ne sont pas opportunistes : cas des provisions comptables environnementales.</i> Finance Contrôle Stratégie. Publié le 22 avril 2019. Consulté le 04 avril 2021: https://journals.openedition.org/fcs/3197</p> | |
|--|--|--|

Annexe 4 : Questionnaires : diagnostic de territoire

Habitez-vous à ... ?

Genre ?

Quel âge avez-vous ?

Quelle est votre situation maritale ?

Êtes vous propriétaire, locataire, autres ?

Quel est le montant du coût de votre hébergement (remboursement de crédit, loyer, participation, frais d'hébergement...)

Avez vous des enfants ?

Vivez-vous avec vos enfants ?

Combien d'enfants avez-vous ?

Avez vous vos enfants à charge financièrement ?

Quel âge ont vos enfants ?

Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?

Quelles sont les ressources que vous percevez ?

De combien de personnes est composé votre foyer ?

Les ressources mensuelles de votre Foyer se situent :

Au sein de votre foyer, de combien de personnes avez-vous la charge ?

Quel est votre budget de courses alimentaires par mois ?

Êtes vous sensible aux politiques de bien manger ?

Achetez-vous en majorité des produits frais ?

Privilégiez vous des produits bio ou issus du commerce équitable ?

Qu'est ce qui vous « bloque » dans l'achat de produits bios ou issus de commerce équitable ? Achèteriez-vous des produits bio ou issus du commerce équitable ?

Pourquoi ?

Savez-vous ce qu'est un supermarché coopératif ?

Connaissez vous un supermarché coopératif au ... ?

Seriez vous intéressé(e) pour avoir des informations sur ce supermarché coopératif ?

Annexe 5 : Extrait du tableau Excel de réponses

ANNEXE - Diagnostic territorial (réponses) ☆

Fichier Édition Affichage Insertion Format Données Outils Extensions Aide Dernière modification 11/2/2023 10:00:00

100% | Entree 0 et 600

| A | B | C | D | E | F | G | H |
|-----------|---------------------------|-------------|----------------------|------------------------------|----------------------------|--|-----|
| Hordateur | Habitez vous au Chesnay ? | Êtes vous : | Quel âge avez vous ? | Quelle est votre situation ? | Êtes vous : | Quel est le montant du coût de votre hébergement (remboursement de crédit, loyer, participation, frais d'hébergement... Avez vous des enfants ?) (N/A) | |
| 1 | 3/0/3/2021/16:36:53 | Une femme | 46-55 | Marié-e | Propriétaire | Entre 1200 et 1500 | Oui |
| 2 | 3/0/3/2021/16:39:11 | Une femme | 26-35 | En couple | Locataire | Entre 800 et 1000 | Non |
| 3 | 3/0/3/2021/16:45:04 | Une femme | 26-35 | Marié-e | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 4 | 3/0/3/2021/16:51:10 | Une femme | 26-35 | Marié-e | Propriétaire | Entre 1200 et 1500 | Non |
| 5 | 3/0/3/2021/17:47:57 | Une femme | 46-55 | Marié-e | Locataire | Entre 600 et 800 | Oui |
| 6 | 3/0/3/2021/18:07:23 | Une femme | 36-45 | Veuf/ve | Locataire | Plus de 1500 | Oui |
| 7 | 3/0/3/2021/18:38:24 | Une femme | 66-75 | Marié-e | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 8 | 3/0/3/2021/19:12:53 | Un homme | 56-65 | En couple | Propriétaire | Entre 600 et 800 | Oui |
| 9 | 3/0/3/2021/19:27:21 | Une femme | 46-55 | En couple | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 10 | 3/0/3/2021/19:58:08 | Non | | | | | |
| 11 | 3/0/3/2021/19:58:59 | Un homme | 36-45 | Célibataire | Propriétaire | Entre 800 et 1000 | Non |
| 12 | 3/0/3/2021/20:08:15 | Une femme | 66-75 | Veuf/ve | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 13 | 3/0/3/2021/20:08:28 | Une femme | 66-75 | Marié-e | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 14 | 3/0/3/2021/20:30:24 | Une femme | 56-65 | Marié-e | Propriétaire | Entre 800 et 1000 | Oui |
| 15 | 3/0/3/2021/20:34:10 | Une femme | 36-45 | Marié-e | Propriétaire | Entre 1000 et 1200 | Oui |
| 16 | 3/0/3/2021/20:43:28 | Non | | | | | |
| 17 | 3/0/3/2021/20:50:56 | Une femme | 66-75 | Marié-e | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 18 | 3/0/3/2021/21:07:52 | Une femme | 36-45 | Marié-e | Propriétaire | Plus de 1500 | Oui |
| 19 | 3/0/3/2021/21:30:07 | Une femme | 66-75 | Marié-e | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 20 | 3/0/3/2021/21:33:04 | Une femme | 46-55 | Marié-e | Propriétaire | Entre 0 et 600 | Oui |
| 21 | 3/0/3/2021/22:09:13 | Une femme | 26-35 | Marié-e | Propriétaire | Plus de 1500 | Oui |
| 22 | 3/0/3/2021/22:41:48 | Une femme | 36-45 | Marié-e | Propriétaire | Plus de 1500 | Oui |
| 23 | 3/0/3/2021/22:57:46 | Une femme | 66-75 | Divorcé-e | Propriétaire | Entre 1200 et 1500 | Oui |
| 24 | 3/0/3/2021/23:56:22 | Non précisé | 26-35 | En couple | Hébergé(e) à titre gratuit | Entre 0 et 600 | Non |
| 25 | 3/0/3/2021/07:14:06 | Une femme | 26-35 | Célibataire | Hébergé(e) à titre gratuit | Entre 0 et 600 | Non |
| 26 | 3/0/3/2021/08:01:58 | Une femme | 56-65 | Marié-e | Propriétaire | Entre 1200 et 1500 | Oui |
| 27 | 3/0/3/2021/08:14:23 | Une femme | 36-45 | Célibataire | Propriétaire | Entre 600 et 800 | Non |
| 28 | 3/0/3/2021/08:45:13 | Une femme | 36-45 | En couple | Divorcié(e) | Entre 1000 et 1200 | Oui |

Annexe 6 : Guide monographie de la structure

1 - IDENTIFICATION DE L'INITIATIVE

1.1 - Nom

1.2 – Sigle

1.3 - Date de création de l'initiative

1.4 - Personne(s) responsable(s) et poste

1.5 - Adresse

1.6 - Téléphone /Fax

1.7 - Courriel

1.8 - Site web

2 - DONNEES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES

2.1 - Statut juridique de l'initiative

2.2 - Pouvez-vous qualifier les parties prenantes de l'initiative (associés-ées, salariés-ées,

bénévoles, usagers, bailleurs publics et privés...) ?

2.3 - Quel est le nombre de salariés-ées et quel est leur profil ?

2.4 - Quel est le nombre de d'associés-ées / administrateurs-trices et les caractéristiques générales de leur profil ?

2.5 - Quel est le nombre de bénévoles actifs et quel est leur profil ?

2.6 - Quel est le nombre d'adhérents-es/ sociétaires et quel est leur profil ?

3 – HYBRIDATION DES RESSOURCES

3.1 -Quels sont les principaux financements de votre initiative et quel est le budget annuel ?

3.2 - Quel type de financeurs avez-vous ? (citoyens privés, collectivités locales, subventions

nationales, projets européens, fonds propres, adhésions, autres, ...) et dans quelles proportions ?

3.3 - Comment se caractérise dans la réalité de votre structure l'hybridation des ressources

(articulation entre ressources publiques, privées et bénévolat / dons / mise à disposition de matériel et locaux) ? [donner des pourcentages ou des chiffres ou des exemples qualitatifs]

3.4 - Comment votre initiative valorise l'apport des ressources non monétaires (mise à disposition de locaux ou de terrains, valorisation du travail bénévole (en ETP, chiffré, ...), dons, etc.) dans sa communication (site internet, dépliants, brochures, etc) ?

3.5 - Dans quelle mesure les bénévoles contribuent au déroulement des vos activités ?

3.6 - Quelles difficultés avez-vous pour le financement de vos actions ?

4 - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

4.1 – Comment l'initiative a été créée ? Avec quels acteurs/actrices principaux ? Quels événements ont marqué son histoire ?

4.2 - Quels sont les objectifs de l'initiative ?

4.3 – Pouvez-vous décrire les activités principales développées par l’initiative ? (type de biens et de services, besoins identifiés et public touché, modes de production et de distribution, organisation du travail, qualification professionnelle, ...)

4.4 – Quelles valeurs orientent les activités de l’initiative ? Est-ce qu’elles sont les mêmes depuis la création ? Est-ce que vous avez une Charte ou/et un Projet collectif ? Si oui, comment ont été produits /écrits ? (démarche collective, proposition de la hiérarchie, proposition des salariés, ...)

4.5 – Comment définissez-vous l’utilité sociale de l’initiative ? Quels impacts sur le territoire, les usagers, les bénévoles, les politiques publiques ?

4.6 – Face aux évolutions sociétales et aux contraintes financières, quels changements et adaptations avez-vous apporté à votre projet initial ?

4.7 – Considérez-vous que votre initiative est-t-elle moteur (ou a été moteur) d’innovation sociale ?

Par quels projets ? Pour quelles raisons ? A partir de qui (ou quoi) ces « projets innovants » ont émergé au sein de votre initiative ?

5 - MODES DE GOUVERNANCE et DE PARTICIPATION

5.1 - Quelles instances de gouvernance existent dans votre initiative?

5.2 - Qui compose vos instances de direction (conseil d'administration, comité de direction, bureau) ?

Avez-vous d’autres instances participatives ? Lesquelles ? Pour quelle raison les avez-vous créées (évolution de l’activité, demandes de participation des usagers, des professionnels, etc.) ?

5.3 - Existent-t-ils des niveaux différents de participation ? Si oui, lesquels ? Quelles modalités de participation (réunions informelles, réunions formelles) existent-elles pour chaque niveau ?

5.4 - Vos partenaires sont-ils associés à votre structure ? De quelle façon ?

5.5 - Comment considérez-vous que la démocratie et la participation sont exercées au sein de la structure ? Est-ce que les décisions prises sont connues et partagées par le plus grand nombre ?

5.6 – Comment définissez-vous les destinataires de l’initiative : usager, bénéficiaires, public, habitants, clients, fournisseurs, ...etc. ? Pourquoi ?

5.7 - Est-ce que vos instances permettent la participation de toutes les parties-prenantes (y compris les destinataires de vos actions) ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

6 - MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

6.1 - Dans quelles instances formelles ou informelles (réunions d’équipe ou groupes de travail,)

organisez-vous la mise en œuvre de nouvelles activités ou de nouveaux projets ? Qui participe ?

Comment cela prend forme concrètement en amont et en aval (demande des destinataires de

l’action, injonction institutionnelle, réunions de cadrage, diagnostics territoriaux, ...) ?

[Si possible faire un exemple concret]

6.2 - Comment, lors des activités, vous mobilisez la participation des différentes parties-prenantes ?

6.3 - Est-ce que la « technicité » et « l'expertise » nécessaires à la mise en place des activités

/actions sont un frein à la participation des toutes les parties prenantes ? Lesquelles sont exclues ?

7 - COMPETENCES

7.1 - Considérez-vous que travailler dans le champ de l'ESS demande des compétences spécifiques ? Si non, pourquoi ? Si oui, lesquelles ?

7.2 - Quelles sont les compétences principales mobilisées au sein de votre initiative ?

7.3 - Quel équilibre existe entre les compétences de "gestion" et les compétences "savoir faire" - "savoir être" ?

7.4 - Avez-vous mis en place des dispositifs internes ou externes (formation, séminaire, colloques,) qui visent l'amélioration des compétences collectives ? Si oui, lesquels et pourquoi ? Si non, pourquoi ?

8 - LIEN AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

8.1 - Votre structure travaille-t-elle dans le cadre de politiques publiques locales ou nationales ? Lesquelles ?

8.2 - Comment l'initiative s'inscrit dans les politiques publiques territoriales, en particulier celles de l'ESS ? [préciser la nature du soutien ou de la participation à leur définition : consultation directe, capacité d'influence, lobbying, ...]

8.3 - Votre structure participe-t-elle à des processus de débat et co-construction des politiques publiques ? Comment ? A quel niveau (local, territorial, national) ?

8.4 - Avez-vous des contacts / partenariats / liens avec les élus, les représentants politiques, les cadres techniques des collectivités territoriales ? A quel sujet ? Sur quelles actions ?

8.5 - Considérez-vous que votre projet ou votre initiative est connue et ses propositions prises en compte ? Si oui, à quel niveau ? Comment ?

8.6 - Comment organisez-vous votre action de « plaidoyer » ? A quels niveaux, avec quels objectifs auprès des interlocuteurs politiques ?

8.7 - Quels freins dans la relation avec les pouvoirs publics ? Quels atouts quand la collaboration est possible ?

9 - TERRITOIRE et TYPOLOGIE DE PARTENARIAT

9.1 - Quelles sont les caractéristiques principales du territoire d'implantation de l'initiative (rural/urbain, central/périphérique) ?

9.2 - Quels rapports l'initiative établit avec son territoire d'implantation (quartier, ville, région, pays) ? Est-ce que la relation au territoire est constitutive du projet ? Pourriez-vous être implanté ailleurs ? si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

9.3 - Quels sont les principaux impacts et aspects innovants de l'action de la structure sur votre territoire de référence (lutte contre les exclusions et les inégalités, recherche de solutions concrètes des problèmes par des initiatives territoriales, solidarité

internationale, développement durable, lien social, gestion participative, démocratie locale...)?

9.4 - Qui sont vos partenaires principaux ? Quel type de partenariat établissez-vous avec ces acteurs publics ou/et privés ? (opportunité de projet, réelle collaboration, enjeux collectifs locaux, activité de pression, lobbying, accès aux financements, enjeux stratégiques, ...)

Annexe 7 : Entretien de pré-enquête avec la responsable de l'épicerie participative

Moi: - L'idée de notre rencontre en fait, c'est reprendre un petit peu ce que je t'avais écrit dans le mail, de reprendre tout ce qui était autour de différentes dimensions et l'historique. Je vais après devoir écrire un dossier ou je vais devoir démêler tout ça au niveau politique et sociale et territoire aussi. Après c'est moi qui vais analyser tout ça. Aujourd'hui c'est une retranscription de faits et de demander l'avis sur l'initiative. L'idée avant tout c'est un retour d'expérience. Soit on commence par une présentation de la Structure ou l'histoire. La responsable: - L'historique c'est vraiment à l'issue d'une projection d'un film qui s'appelle la Park Slope à New York qui est un film sur la première coopérative qui a été une première coopérative qui a été ouverte, enfin je crois, donc voilà qui avait eu lieu au Sirius ou au Tétris et voilà tout le monde s'est dit: c'est une super idée, il y avait beaucoup de gens qui était dans des AMAP, d'autres personnes qui consommaient déjà bio, des citoyens déjà un peu avertis qui se sont dit : "Et ba pourquoi pas chez nous", à l'issue de ça il y a eu des premières concertations au Tétris et dans des cafés où on s'est dit on va peut-être constituer une association. Et puis la première association il y a eu l'idée de lancer, il y a eu la recherche de nom et après cela s'est un peu essoufflé. C'est à dire que les personnes qui jusque là étaient un petit peu motrices, parce qu'il en faut toujours, elles ont eu d'autres choses à faire, il y en a une qui a créé sa société pareil dans le zéro déchet. Mais du coup il y a une deuxième équipe qui a repris le volet et qui est l'équipe actuelle, on a donc constitué l'association, on a commencé mais on savait pas trop par quoi commencer c'était un peu le serpent qui se mord la queue. Est-ce qu'on prend un local, est-ce qu'on allait d'abord voir les producteurs, comment est-ce qu'on allait voir avec les subventions, comme on avait pas vraiment d'épicerie c'était pas facile. Mais cela s'est fait petit à petit, on a été voir plein d'acteurs de la Mairie, qui on était hyper présentes avec nous et qui nous ont permis de rencontrer le public, plus tard dans l'épicerie, et de façonner à chaque fois qu'on exposait notre projet aux gens, on ralliait un petit plus de personnes qui venaient aux assemblées générales. Et puis en 2019, je crois que c'était en 2019 que l'association qui c'était créée en 2018, en 2019, fin 2019 on a fait notre assemblée générale et on a décidé la constitution de la coopérative. Et puis on a posé la question à nos "car on avait déjà plein de choses car on avait déjà constitué des commissions, des commissions producteurs on savait déjà quels producteurs à peu près. On avait déjà cherché un peu de financements. Et du coup on a décidé de se lancer et de prendre un local même s'il était un peu vétuste, le moins cher possible pour essayer de voir déjà comment on pouvait s'organiser, si cela fonctionnait ou pas. Et voilà comment est née la coopérative. - Juste l'historique du film, est-ce que tu te rappelles de la date. -C'était en 2017. -C'est toujours intéressant d'avoir la genèse. -La genèse c'est sûre c'était en 2017. -Comment on voit l'idée de base et... - ...combien de temps on a mis. -Deux ans cela paraît quand même assez rapide en fait. -Oui c'est chouette, oui car il y a eu deux équipes en fait. -Et donc du coup, pourquoi le choix d'une coopérative? -De faire une coopérative, c'est venu assez naturellement, forcément une association on a pas de numéro de SIRET donc pour acheter à des producteurs et ensuite revendre, c'est trop, trop difficile pour une comptabilité fiable et traçable car on est redevable de certains comptes. Donc la société

coopérative c'est fait pour ça: c'est vraiment des coopératives: des groupements de personnes qui ont les mêmes intérêt. Il s'est avéré que l'on a pris la forme d'une « SCAS » ,société coopérative à action simplifiée et à capital variable à but non lucratif, qui nous permettait vraiment d'être ensemble, de pouvoir acheter et revendre entre nous, au sein de notre coopérative, tous les bénéfices qui sont faits, bon il en a pas énormément car on marge très peu. Mais bon il faut quand même payer l'électricité, le loyer, tout ça et puis surtout voir pour s'agrandir car ça marche bien, quoi. -Donc le statut de la coopérative, donc là tu dis que ça marche bien, est ce que tu as un nombre de coopérateurs à me donner? -Je sais pas exactement mais on est 175 environ. D'accord, à la base, on s'était dit qu'à 200 personnes, enfin 200 familles, on agrandirait le local, donc en fait on y réfléchit activement là, c'est vraiment la prochaine étape. -D'accord. -Trouver un autre local et aussi construire le projet parce que ici c'est chouette mais on est pas des professionnels. L'idée ça a toujours été par un petit bout, par un petit bout. En fait cela s'est construit au fur et à mesure. Cela aurait besoin d'être mieux agencé, d'avoir des petits travaux, des vrais toilettes, une vraie cuisine, tout ça quoi. -Tu me parlais de subventions, vous en avez eu ? Car dans l'ESS il y a aussi cette dimension économique, il y a ce versant là. -Oui c'est super intéressant. Nous c'est que du bénévolat. L'équipe qui a formé la coopérative, c'est que des bénévoles et on est tous un peu novices, en tout cas dans le commerce alimentaire et donc c'est ce que qu'on s'est dit. Que la recherche de subventions c'est tout un art. C'est vraiment quelque chose de compliqué. Au début, on était très confiant, on s'était dit que c'est comme ça qu'on allait payer notre premier, notre local en fait. C'était grave à l'aide de subventions pendant une année, on allait essayer. Étant donné qu'il n'y a pas de capital actif. Personne ne dit, je vais payer les premiers loyers. Donc c'était un peu la grande question qu'on se posait, on se demandait comment ça allait être possible. Du coup, on a demandé un peu à la mairie. On va essayer de participer au Contrat Ville . Ils nous ont un peu aidé après c'était une grande déception car la forme qu'on avait d'une coopérative , le fait qu'on était même pas encore installé, on avait pas vraiment de ... (pause avec une personne qui s'intéresse à la coopérative pour faire les heures de bénévolat pour sa famille) Bénédicte, la personne stagiaire en Master 2 va l'accompagner pour lui présenter le principe de l'inscription à la coopérative. -Excuse -moi -Non pas de soucis, on parlait de la situation financière. Tu me disais que "déception par rapport à la ville" -A oui, oui au niveau de la ville, c'était une déception car on va rencontrer la CODAH qui va un petit peu aider, on va rencontrer la personne de la vie des quartiers qui est sensée décider, bon ils ont essayé de nous aiguiller, on y croyait un petit peu. On s'est dit bon ba c'est bon, si on est autant soutenu. Il s'est avéré qu'en fait la réponse qu'on a eu c'est que la ville n'a pas vocation à aider des entreprises. Donc on s'est dit que c'était un peu injuste parce qu'on était pas une entreprise lambda, pour nous, juste pour nous. On avait une autre idée d'économie, une économie qui aiderait la ville dans laquelle on est, qui serait représentative de tout le monde et qui essaierait d'être incluante, c'est du sociale qu'on fait ici donc voilà on était un petit peu triste. Ba c'est dommage et puis après on s'est mis à rebondir avec la campagne de crowdfunding qui a très bien marché. On s'est dit que c'était un signe, qu'au début c'était surtout pour faire des aménagement dans le local qu'on aurait aidé à

subventionner mais on s'est dit qu'on allait payer notre premier loyer avec cette campagne de subvention. Et puis en fait cela s'est super bien passé avec le CCAS et on a commencé à faire des partenariats avec le CCAS. C'est à dire qu'on voulait inclure un maximum de personnes, de personnes isolées qui n'ont pas forcément accès à une alimentation de ce type de notre coopérative et on du coup on a pensé à commencer des actions . Les personnes du CCAS on était hyper enthousiasmé par le projet et elles nous ont aidé par le biais d'une subvention et elles nous ont permis, je crois à payer les trois premiers mois de loyer. Donc on est parti d'une déception, pour le local on fait comme ça mais en fait tout s'est bien goupiller parce que la campagne de crowdfunding au pire ce sera comme ça et cela s'est passé que c'était pas forcément la ville. Enfin c'était la Ville mais par le biais du CCAS et... -Pas par les politiques locales, directes de la Ville. -Oui c'est ça. Donc c'est chouette. -Au CCAS, est ce que tu sais quel service. C'est un service particulier ? -C'est Madame Lamure Baudrieu. Je pourrais te redire quel service. -C'est pour comprendre la démarche. -Je pense que c'est par le biais de la vie des quartier, on a commencé à faire des petits ateliers, des ateliers de cuisine, voilà. Tout le monde à la mairie, étaient assez objectif sur notre projet. La Fabrique de Danton signalait toujours qu'in était bien inscrit dans les démarches. On faisait beaucoup des petits stands dans les fêtes de quartier "Verdissons Danton", les kermesses, toutes ces choses là. -Est ce que c'était quelque chose qui était pour de la visibilité? Ou c'était aussi pour comprendre la vie de quartier? -C'était vraiment les deux. Aussi bien pour de la visibilité, et aussi bien pour voir si ça touché les personnes que l'on rencontré dans ce quartier là. Notre souhait c'était de s'implanter dans les quartier prioritaires de la ville. Justement pour pas. Pour essayer de brasser plus large, d'emmener tout le monde vers cette économie solidaire et sociale. Du coup, de ne pas rester dans l'entre soi. D'être toujours entre personnes un peu aisés qui vont avoir les moyens de se tourner vers une telle alimentation. -Justement par rapport aux personnes qui participent. Est ce que dans les personnes qui ont monté le projet il y avait cette diversité, ou c'est plus par le biais des petits événements que là, vous avez essayer de diversifier un peu plus... ? -C'est une bonne question par c'est ce qu'on s'est dit au début que le profil était un peu plus je dirais des personnes qui sont, qui ont déjà accès à tout ça et qui ont des moyens, après on est pas non plus. Oui on est des jeunes trentenaires, qui n'était pas des cas isolés. Donc oui on se l'ai dit. Il faut qu'on brasse plus large. Mais ce qui est très difficile, c'est encore nouveau le Bio, ça n'intéresse pas forcément, cela a une connotation un peu Bobo, quoi. Du coup, quand on en parlait, c'était plutôt novateur pour les personnes. On avait envie d'amener vers ça. Non, ils ne se voyaient pas prendre une part active à la création de cette coopérative. Pourtant on essayait. Maintenant cela s'est beaucoup plus ouvert. Depuis l'ouverture la diversité s'est développée d'ellemême, d'abord les étudiants. -Je me posais aussi la question si cela touchait des étudiants, j'avais vu que dans la coop il y a avait une part moins grandes pour les demandeurs d'emplois, pour amener ce versent social? -Oui tout à fait. Même maintenant on a un pourcentage établi, je pourrais te le redire, des personnes qui prennent une part à 30 euros. C'est sympa pour nous de voir que ça marche quand même et que ça peut être voilà. On le ressent qu'on a beaucoup plus d'étudiants, il y a même une diversité d'âge, d'emplois. C'est chouette. -Par rapport à cet objectif, il est acquis, partiellement acquis? -Je dirais qu'il

est acquis puisque l'objectif premier c'était la création de la coopérative. Et que du coup, on y est et on a fêté ça en novembre dernier. On a fait l'inauguration car cela devrait être en mai. On a fêté dignement qu'on y était bien arrivé, enfin. Et maintenant l'objectif ce serait de continuer d'être plus. On a séparé la coopérative de l'association. Ce sont deux choses différentes. Le but c'est de ré-insuffler de la vie dans l'association. C'est à dire que les gens sont déjà bien présents dans la coopérative. Cela prend déjà trois heures de temps par mois donc c'est pas rien. Donc du forcément, quand il s'agit de se mobiliser pour d'autres actions qui ont un but beaucoup plus extérieurs, ça demande plus de temps. Pour l'instant, on arrive tout juste à fonctionner que tout le monde prenne des créneaux, que ce ne soit plus forcément un petit vivier, qui en fasse beaucoup pour tout le monde. Là c'est vraiment à part égale. On arrive à une belle équité donc du coup, notre prochain travail, c'est ça que l'asso soit plus active. Bien qu'elle soit l'est déjà, mais bon avec le confinement. On avait engagé des actions. On a un partenariat avec le CCAS. On doit accompagner un groupe de personnes à venir leur présenter ce que c'est la coopérative. Le CCAS leur prend une part sociale, ils peuvent consommer à la coopérative, et être un peu inscrit à la vie de la coop et voir une fois que l'accompagnement se termine avec le CCAS, ils peuvent choisir ou pas de prendre une part sociale à plus bas prix en fonction si cela leur a plu ou pas. Pareil, on va faire des ateliers cuisine, des ateliers de recyclage, zéro déchet, sur la transition écologique.

-Comment ça se passe, ça se passe ici? -Nous avec le CCAS cela se passera plutôt dans les locaux de la mairie. Comme dans la Cuisine, qui fait partie de la mairie qui est juste derrière, qui fait partie de la maison des familles, qui est super. D'ailleurs on a été fait un atelier là- bas avec la Mairie. Je pense que ce sera plus ça, c'est pour ça que je dis que l'on aimerait s'agrandir car à terme, c'est ce qu'on a envie, c'est d'avoir une belle cuisine et de pouvoir accueillir des gens ici, pour faire des ateliers cuisine, tous les ateliers qu'on aurait en tête. -Il y a donc ce versant de lien social avec ces ateliers en plus, que j'ai ressenti dans la présentation du site. On ressent qu'il y a cette envie, mais ce qui est intéressant c'est de voir si c'est juste une présentation... -...ou si on y arrive. - Oui pour pérenniser les choses. Moi c'est quelque chose que j'avais pu voir. Pour en revenir au partenaire. Comme partenaire, le CCAS est le seul partenaire privilégié ou il y a d'autres partenaires dans le côté financier... -...on a un partenariat avec le CCAS.

Pause (un coopérateur demande un renseignement) - Oui c'était avec le CCAS qui a été super mais on en a fait aussi avec la mission locale. On a accueilli des étudiants, des jeunes pas forcément étudiants mais des collégiens qui avait des envies de créer des associations ou des idées dans l'ESS et du coup qui sont accompagner dans la Mission Locale et on a fait un petit atelier pour voir comment nous, on y était arrivé et les guider comme des personnes comme l'ADRESS, voilà comme ces personnes qui nous ont aidé, comme des projets comme "Katapult"... -...c'est pareil l'ADRESS, ce sont des personnes à qui vous vous êtes adressés directement à eux. -Oui tout à fait, l'ADRESS on a été un petit peu accompagné avec eux. Après le reproche qui nous a été fait par l'ADRESS. On est tous des bénévoles, ils ont besoin d'avoir. Ils ont l'habitude d'avoir un chef d'entreprise qui vient et qui leur donne des comptes et tout ça. C'est que nous, on est un petit peu brouillon. - Oui pour le coup, c'est ce que je commence à comprendre, il y a l'aspect innovation sociale, avec les entreprises du sociale qui

émergent et pour le coup une coopérative c'est déjà très cadrée voilà dans le statut et dans le fonctionnement. Il s'accompagne plus des entreprises et moins des coopératives avec des bénévoles. Mais peut-être que je me trompe... -...C'est vrai, c'est vrai mais ce qu'ils ont l'habitude de faire. On avait du mal à être hypers réguliers sur les nouvelles qu'ils ont leur donné, le business plan, et les machins... On avançait un peu à la va vite pour eux déjà. Après redonner quelque chose de bien fait, bien concis, c'est un vrai travail. Mais ils ont été super même l'Urscop nous ont beaucoup aidé, même France Active nous ont beaucoup aidé. On a fait un prêt là-bas, l'année passée avec France Active qui va sûrement nous aider sûrement à nous agrandir bientôt. C'est chouette que ça fonctionne comme ça, que les acteurs soient venus à nous et nous aient vraiment aidé malgré et que c'était difficile, voilà dans nos démarches. -J'imagine qu'il y a un système de gouvernance. Y a des représentants? Comment ça se passe à ce niveau là? -Oui, une coopérative, il faut forcément des représentants légaux donc un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire et un vice secrétaire et un vice trésorier donc nous a remplis tous ces petits tests là. Je crois que c'est le président et le vice président qui sont les titulaires légaux et voilà. Après, on a voté à l'époque, on n'était pas non plus cinquante à vouloir. Cela s'est fait comme ça. On a voté pour tous les postes et c'était assez intéressant de se répartir les tâches. Comment légalement, cela pouvez être prenant. Moi du coup, je suis présidente et au début, tout le monde, cela me faisait un petit peu peur. Tout ça c'est du bénévolat, on a pas envie d'être redevable de quelque chose qui, qui appartient à tout le monde et à qui on a pas forcément la main dessus. Et donc voilà cela se fait très bien en fait, cela se fait tout seul, légalement par exemple le prêt, je ne suis pas solidaire de ce prêt, en fait c'est France Active qui se porte garant, si jamais on est en défaut de paiement. C'est pour toutes ces choses là que l'économie solidaire est bien faite. -D'accord. Sinon, tu parlais d'assemblée générale, est ce qu'il y a d'autres types de rencontres formelles, informelles? -Oui, cela se monte comme ça, en fait. -J'imagine. -La première forme, c'est le cercle de gouvernance, c'est le président, le vice-président, le trésorier, le vice trésorier, le secrétaire, le vice secrétaire et puis les amis du cercle de gouvernance parce qu'il y en a beaucoup. Notamment Alain Pantais qui nous a beaucoup aidé, qui est là depuis le début, qui est même à l'initiative du visionnage de la "Park Slope" et puis voilà Guy ba les personnes qui sont très actives dans le milieu associatif et surtout ce qui entoure l'économie sociale et solidaire. On est une bonne dizaine au cercle de gouvernance, on se réunit une fois toutes les deux semaines. -C'est très régulier? -Au début c'était tous les mois maintenant qu'on a la coopérative ouverte, on ne peut pas se permettre. On essaie de se voir toutes les deux semaines pour avancer dans les décisions. Même si déjà deux semaines cela peut paraître très longs pour certaines personnes. Après, il y a des commissions, je te disais tout à l'heure, la commission local, la commission financière, la commissions informatique, la commission communication, la commission organisation. On s'est organisé, après souvent il y a un des membres du cercle de gouvernance qui sont dans les commissions, après ce n'est pas obligatoire, cela s'est fait comme ça car on avait organisé cela comme ça au début. On essaie petit à petit de lâcher des casquettes de juste être au cercle de gouvernance, ou être juste dans une commission car c'est assez lourd et surtout maintenant qu'on est beaucoup, tout le monde a envie de travailler. Le

problème c'est d'ordonner tout ça. On insiste les gens à venir dans les commissions. Les commissions, elle se réunissent à peu près une fois par mois et c'est du travail après chez soi. Moi par exemple, je suis dans la commission communication, mon travail c'est le graphisme donc je m'occupe de tout ce qui est graphisme, voilà il y a d'autres personnes qui sont chefs de rayons par exemple. Elles s'occupent du rayon "confiture", voilà elles s'occupent de commander, du contact avec les producteurs jusqu'à la mise en rayon. Chacun a des petites tâches comme ça, cela leur prend trois heures par mois. C'est pas comme prendre un créneau. C'est différent. -C'est pas le temps qui va avec la part? -Si ça peut, à la base, on a un petit logiciel qui permet que les gens s'inscrivent sur les créneaux. Ça pour les gens c'est réel, ils ont un compteur pour ça et ils s'inscrivent sur les créneaux et pouf le compteur il descend. Ça c'est hyper réel pour eux sauf que à l'heure d'aujourd'hui pour faire un créneau, il faut faire un protocole, définir des horaires, définir quoi faire? On a les créneaux principaux, c'est à dire nettoyage, caisse, accueil, mise en rayon, après tout ce qui a dans les commissions c'est un travail qui est tellement... -...oui c'est très aléatoire. -Ce qui est un peu horrible aujourd'hui, c'est que des gens veulent s'inscrire dans des créneaux. Mais que nous on arrive pas à mobiliser des personnes sur les commissions car ce n'est pas réel en compteur temps bien donné pour eux. C'est là que Bénédicte (la stagiaire présente une semaine sur deux) aide beaucoup. Le gros de son travail, c'est d'identifier chaque poste nécessaire et de pouvoir le rentrer, faire tout ce travail, de créer un protocole, de créer un horaire, pour voir quel récurrence il doit avoir, comment gérer la rotation des personnes. -Je voulais savoir comment vous gérer le temps, comme c'est du bénévolat. Est-ce que ce temps est comptabilisé? -Oui c'est ça, c'est par ce biais. -Mais du coup, c'est en train de se mettre en place. - Oui c'est ça. C'est pas parfait. Pour l'instant, il y a ces créneaux qui existent, c'est bien c'est trois heures par mois. C'est très simple tout le monde les prends mais par contre tous les créneaux qui n'existent pas, ils sont dans nos têtes, il y en a énormément besoin et on n'attend que ça de pouvoir les créer pour qu'ils soient bien pris. Au final, notre but c'est que la coopérative, elle roule toute seule. -Je regarde mes petites notes que je m'étais préparée. On a déjà abordé les financements mais tu me disais là vous arrivez à fonctionner, dans l'état actuel des choses, avec ce local, au niveau du nombre de coopérateurs. A cet instant, vous voulez vous agrandir dans un autre local plus grand autre part, ou toujours ici dans ce même quartier là? -On voudrait trop être dans ce quartier là. -Je voulais savoir votre implication dans le territoire. -On aimerait beaucoup être dans ce quartier là, cela nous plaît bien. On commence à avoir nos habitudes, une clientèle, et puis Danton c'est proche du Rond point, pas très loin de la ville. Ce dirait que c'est chouette. Après, il faut trouver. On espère. Là, tout le travail, c'est refaire toute la même chose qu'on a fait pour trouver ce local là. Faut faire des visites, se projeter dans un business plan. Savoir comment anticiper, comment on va payer notre loyer, quel est le minimum qu'on peut payer? Si on a des investissements? Voilà de tout rentrer. Bon c'est un travail colossale mais en fait ça avance petit à petit. Pour l'instant, on est plus sur le fonctionnement brut de l'épicerie. Moi j'essaie beaucoup de me projeter là-dessus avec quelques personnes du CG mais c'est vrai, on a un peu peur de se laisser dépasser. Par ce que ici par exemple en janvier prochain, on pourra plus bénéficier d'un bail précaire. Soit on décide de prendre ce local là et

d'investir mais cela ne sert à rien d'investir pour nous si on va le quitter bientôt. -Car cette possibilité de bail précaire, c'était une aide particulière? -Non c'est le cabinet Poulet, qui est une grande amie de Alain Cantais . Et du coup, elle a suivi un peu le projet depuis le début puis quand on a vu ce local là. On en a discuté avec elle . C'est quelqu'un qui aime beaucoup les projets comme ça et du coup, elle aussi elle nous a beaucoup aidé. On a eu les trois premiers loyers payés par le CCAS et Mme Poulet, nous a fait deux loyers offerts le temps de faire les travaux puisque le local était vide. Peut-être qu'elle aura d'autres opportunités à nous proposer. -On voit bien du coup que c'est une pluralité d'acteurs différents. Cela marche assez par connaissance? -C'est un peu le principe, je pense du voisin, ou quelque chose comme ça. C'est ce qu'on instaure ici . C'est du bouche à oreille. C'est du réseau, c'est de l'économie sociale mais régionale. Bien sûr c'est du réseau havrais, du réseau de producteurs, c'est comme ça qu'on l'assume. En même temps, ce qui est bien cela permet d'une d'être plus proche car cela permet de vraiment savoir ce qu'ils font , comment ils produisent, vraiment savoir l'implication de, je sais pas d'un des coopérateurs comment ça va dans sa vie, comment ça va. Ça peut être un activateur de "réseautage" , pour certaines personnes de trouver des opportunités, de l'emploi, quelqu'un qui a besoin de déménager, voilà cela peut- tout ça . Le but c'est d'être une grande famille. -C'est intéressant parce que vous parlez aussi de grandir. Est ce que c'est vraiment, à une très grande échelle? C'est garder une proximité? Dans la projection , je parle? -Je pense que c'est propre à chaque mouette. (rire) Du coup, le CG dessine beaucoup la structure, à l'heure actuelle le CG, il est plutôt sur un agrandissement moyen. Rester à échelle humaine. Après voilà si un jour le CG change, représenté par d'autres mouettes avec différents visages et différentes envies, cela pourra évoluer. Forcément, c'est ça le but de la coopérative, c'est que ce soit ouvert à toutes les propositions et que ça ressemble aux personnes qui s'investissent . Donc nous pour l'instant on vise plus quelque chose à échelle humaine. Mais qui pourrait devenir un vrai lieu social, c'est-à-dire pourquoi pas garder la coopérative mais enfin faire cet espèce de café solidaire que l'on voulait faire. -Oui sur le site, j'ai ressenti qu'il y avait cette envie là. -Pourquoi pas allier des projets personnels. -Après, est- ce qu'il existe des cafés solidaires au Havre? -Pas vraiment des cafés solidaires mais par contre, il y a les yeux d'Elsa qui est un petit café à la Gare , où tout est à 2 euros. Du coup ce n'est pas de la restauration, ce sont juste des petites parts. Mais sinon, non pas à ma connaissance. La finalité c'est ça. L'idée c'est de s'agrandir comme ça. Allier des projets différents, moi je sais que j'aimerais bien aussi dans le futur, il y ait une recyclerie textile, je me disais ba voilà pourquoi pas, là peut être le bon moment. Pourquoi pas y songer? À ramener plusieurs personnes pour avoir un local plus grand. Que ce ne soit pas juste que un poids pour nous , de prendre de nouveaux crédits mais que ce soit solidairement, intéressant pour tout le monde. Mieux vivre grâce à la solidarité de chacun. -Du coup, est ce qu'il peut y avoir des volontés en grandissant de choses, autour de la réinsertion aussi? Ne pas être que du côté développement durable mais aussi du côté ...? -...Oui complètement, là on s'est dit, on travaille avec Graine en main, c'est un de nos producteurs de légumes. A la base, c'est un chantier de réinsertion. Ils ont investi une ferme qu'ils ont transformée en permaculture. Toutes les personnes qui travaillent chez Graine en main sont en

réinsertion professionnelle, de différents milieux. On est content à la base de travailler avec eux pour les soutenir et on aimerait bien suivre le même exemple. Mais c'est toujours la même chose, pour que ça engrange quelque chose il faut des salariés, il faut entrer encore plus dans l'ESS et il faut avoir les personnes qui s'occupent de ces personnes en réinsertion. Pour nous, l'échéance ce sera d'avoir un salarié qui peut s'occuper de cela. Car pour nous ça ferait beaucoup. -Bien sûr. -Dans l'idéal, oui. -Oui je regarde ce qui me reste comme questions. Ah oui, à la base c'était déjà Danton ou pas particulièrement? -A la base c'était le Havre. -Pas Montivilliers ? -Ba si cela aurait pu! On a fait un appel. Quand on a commencé , au début on a fait des listes des personnes qui étaient intéressées par le projet. On avait une centaine de mails. On a commencé à avoir des questionnaires pour essayer de voir les idées des gens , en fonction des données traitées. C'est comme ça qu'on a commencé à l'idée du nom de la Structure. C'est comme ça qu'on a su le quartier. Voilà il y en avait qui ont voté pour la côte, il y en a qui avait voté pour la plage. Et puis Danton, c'était dans le top trois je crois. Après c'est le cercle de gouvernance qui a fait le reste de s'inscrire dans une démarche de “ ”, et le choix du local surtout . Dans le choix au début, on voulait être cours de la République ou dans les petites rues transversales et en fait c'est que : comment on appelle ça? Quand quelqu'un a le bail mais qu'il ne l'utilise plus du tout et c'est complètement laissé à l'abandon. La ville essaie de les racheter mais elle a du mal. Donc personne ne peut le visiter, c'est vétuste aussi. C'était hyper compliqué de trouver un local décent et en plus à un prix acceptable. Donc oui c'était aussi par dépit aussi. Mais c'est bien tombé. -Je me posais la question car comme il y a eu un grand plan d'aide nationale, après la destruction de la prison. On parle aussi beaucoup de l'avenue Aimée Césaire, qui va arriver donc je me demandais . Quand j'ai vu le local, ce n'est pas très grand, je me suis demandé si c'était en attendant ? - Pour l'avenue Aimée Césaire on a contacté Logeo sauf que c'est hors de prix , il nous propose un truc avec 2000 euros de loyer avec des travaux à notre charge. Ils nous offrent une “pièce” de béton. On sait aussi qu'il va y avoir une grosse chaîne de restauration à côté . Du coup on s'est dit que c'est dommage car des projets comme ça, c'est super de pouvoir s'inscrire dedans. Après on ne désespère pas non plus. On a rencontré l'adjointe au Maire qui est aussi chargée des commerces et les locaux commerciaux. Voilà, elle sait qu'on est là , elle est venue voir . Elle nous a dit qu'elle pensait à nous mais si un local se libérait avec une formule un peu plus intéressante. On essaie de se dire que ce sera ça notre opportunité effectivement. Sinon ce sera comme on a fait ici avec un bailleur privé. - D'accord merci. Ah oui une autre question, par rapport à d'autres initiatives qui se sont créées , comme celle de New York, vous vous êtes basés juste sur celle-ci ? Vous avez regardez ce qui se faisait autour, dans le territoire ou au niveau national? Comme il y a d'autres comme la Louve à Paris ou d'autres comme Ville? -Oui oui on a regardé. -Je sais qu'à Ville, il y en a une assez récente comme vous qui fait du recyclage aussi. -Oui carrément, il faut que j'aille voir. -Oui moi aussi -Il y a un forum sur le net des magasins coopératifs . Ou il y a toutes les épiceries coopératives et elles vont mettre comment elles ont fait pour avancer, quels problèmes , elles ont rencontré . Cela nous a beaucoup aidé et à papoter avec les autres coop', on a été visité la Brezi' coop à Rennes et aussi une autre coop, je ne sais plus comment elle s'appelle? Ah si La Chouette coop.

Ils ont été aussi à la Louve, le tout premier. On a essayé d'aller discuter, de savoir comment ils avaient fait . Comment on pouvait s'inspirer. -En même temps, il y a une résurgence de ces coopératives et en même temps c'est ça que je trouve intéressant c'est que ça a existé depuis très longtemps. C'est le grand retour, est ce que cela va perdurer ou pas? - Oui. Quand on a fait notre campagne de crowdfunding, on a fait un petit film , on a vu qu'il y avait une coop qui ouvrait en France, enfin dans une ville en France tous les mois. Donc c'est vrai quand on regardait, donc je sais pas. Il y a eu en tout cas pendant un temps un désir politique que le statut de coopérative change. Parce qu'on est un peu une économie qui passe entre les mailles du filet et je ne sais pas où ça en est mais il va falloir rester vigilant là-dessus. -Oui parce que c'est le statut qui facilite ce choix? -Oui c'est ça, on achète ensemble et on se revend à nous . Après il y a moins de problème . Après sur la pérennité de l'initiative, je sais que Alain Cantais a déjà dans les années ...ouf...dans les années 60... -ou peut- être 70 (rire). On ne sait pas... -Il a déjà essayé de créer une coopérative alimentaire qui a vivoté mais qui s'est essouffée. Donc on verra ce que la nôtre fera. -En faisant l'historique, il y a une crise dans les années 80, après notre "crise" actuelle, elle ne va pas apporter quelque chose avec du positif ou pas. Moi je suis plutôt idéaliste... -C'est tout à fait ça. On se pose des questions. C'est avoir des réponses. Comment on fait c'est un déclic. On trouve des solutions ailleurs donc c'est à nous de les créer. _J'avais une autre question mais qui était dans un article; il y aurait un groupe facebook "sans supermarché". -Oui il y en a un, oui. Mais cela n'a rien à voir. -Non mais j'avais vu ça dans la presse locale, il y a peut- être un pont rapide du journaliste. C'est toujours mieux d'avoir la version en direct. -ou alors pas que je sache car je n'étais pas dans le tout premier groupe. Mais pas que je sache en tout cas pour ma part. C'est plus des groupes informels qui se sont formalisés au fur et à mesure. -L'autre chose qui me vient à l'esprit, je crois que sur le site, on parle beaucoup du bien-être. Est ce que c'est par la nourriture, par le lien social? Je me demandais qu'elle était la recherche des coopérateurs par rapport à ça? -Et bien oui, c'est tout à fait ça. C'est le bien manger et le bien partager et puis le bien faire et être ensemble. Ça a beaucoup compté. Au début qu'il y avait le confinement, on fonctionnait en drive et les gens étaient quand même satisfaits des produits. Ils avaient quand même des bons produits. On avait tout le temps des retours comme quoi, bon quand est- ce qu'on retrouve le magasin? Le social, c'est ... -...Cela avait eu le temps d'ouvrir avant le confinement? -Oui c'est ça on a ouvert en mars, on a fermé en mars. On a fait deux semaines de pré-commandes car au début on faisait des pré- commandes on avait quasiment rien au magasin. Et en fait la pré-commande, elle a pu continuer pendant le confinement. On a fait des systèmes de livraisons entre voisins par quartiers. Cela a permis aux gens de se rencontrer aussi. Et puis après on a continué, on a réouvert le magasin, à la fin du déconfinement, entre tout cet été. On a fait un bel été. Même si c'était un peu dur, ce premier été car sorti du confinement machin. Tout le monde est parti. Allez vas-y c'est bon moi je fais ma vie. On a eu un peu moins de personnes pour les créneaux tout ça mais là, à la rentrée. Cela s'est reconfirmé que tout le monde était là, tout le monde était présent et depuis septembre jusqu'à là c'est que grandissant. On a aucun problème pour remplir les créneaux, c'est super la vie du magasin. Tu as entendu quand tu es arrivée. On a plein plein de produits qui sont arrivés. -Une dernière question qui me vient à

l'esprit que j'ai pas encore posée. C'est par rapport à la formation des bénévoles? Par binôme? Par tutorat? -C'est un peu free- style. Bénédicte, elle a écrit beaucoup de protocoles. -Que j'ai lu lors de ma première visite. -Oui, il y a une dame qui est arrivée une première fois à l'accueil, elle ne savait pas quoi faire et du coup, elle a lu d'affilée les quatre protocoles. La formation en fait, au début, on était 50, on était tous à faire tout. Au début, on faisait beaucoup de pré- commandes donc on mettait dans des cartons, puis les gens venaient faire la réception. Après les commissions ce sont ordonnées. Donc maintenant, on essaie de se former par commissions. Et puis par exemple, il y a la nouvelle caisse donc c'est la commission informatique qui fait les premières formations, une fois qui y'en a dix de formés, hop les dix, ils forment les autres et quand il y en a vingt de formés, les vingt forment les quarante et puis ça va grandir comme ça en fait. Après c'est marrant des fois car il y a des gens qui font des formations alors que eux même qui n'ont rien compris, ça fait des p'tits...(rire). Autant il y a des personnes qui sont hypers étonnantes qu'on dirait pas qu'elles ont l'informatique dans le sang et pof, elles font ça. Voilà ça c'est aléatoire, on peut tomber sur des petits couac mais en même temps se passe assez bien. Les gens arrivent à ...Maintenant vu qu'on a écrit des protocoles, c'est plus simple pour eux. Il sont un peu moins perdus à se dire je fais tout et n'importe quoi. Je pense que ça va aller comme ça au fur et à mesure, cela va être un peu plus carré. -Et d'ailleurs quand les personnes s'inscrivent dans les créneaux, est ce que si c'est quelqu'un de nouveau, elle va se retrouver avec quelqu'un qui a déjà fait. Vous y faites attention? -Oui oui, il faut avoir la formation, faut avoir déjà fait le créneau une fois pour pouvoir s'inscrire une autre fois en fait et donc au début c'était embêtant car il fallait tout le temps. C'est la communication qui est dure dans une coopérative avec plusieurs personnes. C'est que tout le monde dit et qui sait à qui dire. Il y avait des personnes qui venaient, qui faisaient le créneau comme ça et qui le disaient à personne, comme quoi il fallait s'inscrire. Il a fallu que nous, on remonte les informations. "Donnez votre nom à la commission informatique. Car elle ne pourra pas le savoir si c'est spontané. Et puis voilà maintenant c'est un peu plus formel, il y a un petit créneau de formation ou de choses comme ça. Mais oui, cela va s'intensifier. -Vous avez une formation information mais il y a d'autres formation de gestion de stocks de trucs comme ça? -Ba c'est par commission, encore une fois, y'a pas de créneau donc c'est par commission par exemple, notre comptable fait la comptabilité, tous les chefs de rayon, ils sont trois pour pas que ce soit trop lourd pour une personne. On en a essoufflé quelques- uns mais après ils font le lien. Ils donnent la facture à la commission comptabilité. Voilà ce sont des postes qui sont identifiés dans des commissions et qui sont remplis par des personnes qui disent, qui s'intéressent un peu plus que je peux prendre tel ou tel poste. Pour l'instant ça marche comme ça. C'est pour ça qu'à terme ce serait super que ce soit dans le site pour que ce soit plus simple d'utilisation. C'est vrai que l'instant, il faut un petit plus avoir envie, pour prendre un poste avec plus de responsabilité comme la mise en rayon. On demande, on essaie, on dit c'est pas difficile mais c'est toujours de l'inconnu qu'on a peur. Surtout quand c'est pas bien défini, combien de temps cela va nous prendre et si on est capable de le faire. C'est à ça qu'on va encore travailler.

Annexe 8 : Entretien avec Madame T à partir du guide de monographie

Et du coup à la fondation de la coopérative qu'on a fondé en 2019 on a dû les déposer vers le mois de juin 2019 donc ça c'est récent la chance extraordinaire qu'on a eu c'est que on a dernière recherche à peu près on a eu c'est le cas VILLE et on pourra on pourra en parler tout en détail si vous le voulez il t'a été mal grand-chose parce qu'il y a quand même pas mal de projets qu'on du mal à trouver un local voilà moi je fais partie du groupe des ambassadeurs c'est pour ça que le mariage c'est pour ça qu'on vous reçoit aujourd'hui on verra dans l'organisation du Structure à plusieurs de travail tout à fait dans lesquels vous pouvez tout à fait donc ça va répondre. Une fois que le Structure a été créé en octobre de l'année dernière un peu par hasard autrement ça sur sur internet et j'ai assisté à une réunion d'information donc en octobre je me suis inscrite dans la dans la foulée le magasin n'était pas encore ouvert il a ouvert de façon épisodique en fin d'année dernière et de façon plus comment dire permanente régulière en début d'année et j'ai mis le pied dedans et tout le reste il est passé c'est passé c'est vrai addictif c'est une nouvelle façon de vivre et faire ses courses et puis le côté Coopératif moi me plait tu me plait beaucoup quand même et puis c'est très intéressant c'est parti donc du groupe des ambassadeurs j'ai eu le malheur de croiser mais ce qui est une des fondatrices et que il faut pas croiser si on ne veut rien faire si on la croise à ce moment là on est récupéré accaparé et j'ai dit j'ai dit j'ai un petit peu de temps donc donc voilà si c'est le côté participatif qui me convient. Un magasin coopératif après sur sociale ici avec je sais pas soit que tous les magasins Coopératif est la même que celle dans une dimension plus écologique de produits locaux est-ce que sur le code PIN alimentation pour les cadeaux à moindre cours alors effectivement. Je peux témoigner le trio au départ j'étais chez qui mange de tout continuer dans la mesure du possible de arrivé à un stade de supermarché avec énormément de référence et l'idée est ouvert au plus grand nombre c'est-à-dire ne pas fini t'ai acheté que des produits bio donc déjà de me passer là-bas parce que dans l'esprit on peut avoir les produits de bonne qualité qui sont pas forcément bien je passerai sur la planche ensuite je voudrais en vrac là parce que c'est tellement pas comme comme question donc déjà c'est parce que on n'a pas voulu imiter ensuite j'ai aussi 2 unité parce que je te manque toujours les produits bio son chat ou pas eu le label et qu'on veut que ça s'arrête accepté a déjà forcément les moyens et aussi que on se fait la réflexion que on n'est pas passé les gens comme les autres c'est rare les gens qui passe du zoo autour d'un seul coup et les autres on s'est dit qu'on allait commencer par acheter un ou deux produits pour tester petit à petit on a élargi la gamme autour d'un seul coup pour une famille déjà d'un point de vue financier c'est difficile et puis il faut changer d'habitude on échange pas du jour au lendemain donc ça c'est Palace pets après il faut faire quoi produits de saison se passer mais tu viens de loin comme le chocolat forcément des arbitrages à faire et social. On a du mal aujourd'hui Algérie parce qu'on est dans une phase de démarrage ou tu restes encore mais elle a une politique de l'adhésion. Et pour les étudiants pareil c'est une question de volume mais c'est une question de qualité parce que souvent quand on veut la qualité du circuit court on va être sur des produits un peu plus un peu plus élevé que ce qu'on a trouvé dans la grande distribution après je compare plus un Biocoop Naturalia quelqu'un on est dans la même gamme de prix global man après aujourd'hui une forte population part de la population qui a assez direct et on a pas encore parlé

mais le Structure c'est un projet qui parle vraiment dans tous les sens ouvre pour un la pour vous expliquer tes enthousiasmant pas ce qu'il se passe des choses ont tous les temps et c'est vrai que pour l'instant on a fait un peu de on s'est fait connaître parce que déjà ça fait pas longtemps qu'on a local parce qu'on a beaucoup d'énergie. Population de favoriser d'autant plus qu'on est pas sûr aujourd'hui oui bien sûr ça fait partie des objectifs mais c'est vrai que là pour l'instant on essaie de gérer la croissance du chaude et le développement du local mon compte énormément d'énergie et c'est vrai qu'il y a eu une petite femme pour ce qui était là depuis le début et notamment tout ce que tu travailles dans le groupe approvisionnement toujours bien été un peu toujours les mêmes le gros du boulot il y a des gens qui ont plus disponible ou comme Madame D qui sont jetés mais malheureusement un emploi du temps qui est pas non plus extensible et puis bon si c'est aussi tout un nouveau métier apprendre c'est pas évident non plus et c'est vrai qu'on se positionne pour le moment plutôt bien par rapport au magasin bio mais beaucoup moins bien par rapport à la vraiment la grande distribution on va pas se comparer pas se comparer à Leclerc ou autre projet interne de toute façon au bout d'un an déjà quand on voit les premières ventes du Structure où il y avait des pâtes du jus de fruit de l'huile si je me souviens bien et à son voilà ma première mon premier pied au Structure je me suis dit mais qu'est-ce que je fais là et tu es au bout de au bout de 15 jours main à moi de moi ça se développer ça se développe encore aujourd'hui et je dis quand j'ai été j'ai découvert à nouveau des nouveaux produits les nouvelles choses c'est vrai que comme Corinne me disais tout à l'heure moi j'étais pas je fais attention à ce que je mange et j'étais pas non plus une bio addict deux de trouver des nouvelles sources un peu mieux quand même et là ça m'ouvre des horizons il faut que je m'adapte et il faut que j'adapte la famille aussi parce que c'est pas le tout d'avoir des grandes envie les ados non pas forcément non plus les mêmes aspirations et et c'est tout ça qu'il faut concilier aussi on peut pas on peut pas forcément se restreindre au tofu non c'est il faut quand même avoir bon la sauce tomate on va peut-être pas appelé ketchup mais voilà et c'est tout ça parce que le Structure aujourd'hui quand même regroupe plein de gens qui sont très très différent il y a des gens qui sont plus âgées des des personnes plus âgées qui ont plus de temps il y a des plus jeunes il y a des familles un peu nombreuses il y a donc et toutes ces personnes-là sont pas au même chemin comme le disait Corinne la même niveau d'évolution dans le dans le dans le bio dans le mieux manger il y a il y a des il y a des produits au Structure je sais même pas à quoi ça sert alors j'attends moi comme comme expliqué aussi je pars je pars mais c'est vrai que c'est une grande évolution permanente. J'ai pensé justement il y a tout cet aspect découverte de nouveaux produits découverte de recettes moi je suis dans le magasin je trouve un potiron courge que je connais pas je dis à quelqu'un qui est comment ta cuisine ou alors un nouveau produit si quelqu'un l'a déjà acheté mais bon voilà voilà il y a beaucoup de produits ou pourquoi pas ça comme ça est-ce que tu peux le faire comme ça on donnera toujours la parole je crois d'ailleurs que c'est un peu la conclusion j'ai pas ce qu'on a fait un four je parle je parle un peu dans tous les sens mais je vais descendre les planches et puis on reviendra sur le sujet du forum. Donner un peu les valeurs qui avait sorti qu'on avait fait en fait un peu tout ce qu'on a dit que dire que ça me fait ça avec le mentation durable il est X et te dire et quitter ou sans des personnes qui ont fait attention dans le choix des producteurs à qui soit dans une démarche comme on trouve à la fois sur le plan social et sur le plan Activa légumes et si me dérange pas mais comment il fera tout ce qu'il a envoyé et quel est leur démarche globale

participatif là tout le monde vraiment et amener pour participer coopérative dans le sens où on prend une décision en commun et on a créé une coopérative et au dos j'irais au respect de l'environnement dans un partage ma position je l'ai dit transparent dans les cons transparence dans les choix c'est pas évident à gérer parce que ça demande énormément communication et on a un service communication qui fait déjà la même chose et on se rend compte que même plein de support les gens ne sont pas au courant de plein de choses j'ai vraiment envie qu'on va devoir améliorer ses comment mieux communiquer les informations et que les gens soient plus actif pour aller chercher les informations de ce que sont tout disponible et je suis pas au courant de ça j'ai pas comme ça donc là on a vraiment un souci là-dessus. À l'origine ne comprennent pas c'est que ce magasin c'est notre magasin à tous il y a pas il y a pas quelqu'un qui dirige le magasin il y a pas quelqu'un qui va dire il faut faire comme ça la décision de on va faire comme ça elle se prend elles sont pas prendre façon coopérative et côté donc il y a pas une meilleure idée qu'une autre il y a pas quelqu'un qui va dire les tomates tu veux qu'elle soit là non les tomates et bah c'est lui qui les met en rayon le jeudi va les mettre en haut celui qui va les mettre en rayon le vendredi va les placer en dessous en fait et je sais pas comment exprimer le fait que il faut que chacun soit actif chacun doit faire des choses et tu dois trouver aussi ces réponses une coopération en fait tu as dire que il y a pas il y en a pas un qui est au-dessus de la mêlée tout le monde amène sa pierre à l'édifice. Chacun est un gérant du magasin ; on va retrouver au Structure ce que l'on y apporte. Chacun met aussi fasse quelque chose dans le dans tout cru dans le dans le dans le bec de chaque Structure quoi coopérative donc il faut que chacun coopèrent et faut que chacun fasse quelque chose parce que c'est vraiment le plus le plus important on peut pas dire ah bah si on est pas content et ben c'est à chacun aussi de faire bouger les choses. Elle peut pas consommer dans le magasin non c'est pour être intéressant financièrement un problème après de concurrence par rapport au magasin standard entre guillemets et on a on a la possibilité on a une marge qui est qui est appliquée quand même sur les prix d'achat qui permet de faire fonctionner le magasin s'il y a des frais fixes a il y a il y a l'électricité il y a certains certains matériels la location du local et donc les appliquer sur sur les prix permettent de couvrir tous ses frais c'est pas du tout la même que celle appliquer dans la grande distribution et on est à côté d'un petit Marché U si on commençait à accueillir les gens qui ne sont pas qu'opérateur on pourrait être taxé de concurrence déloyale au magasin circuit habituel et normaux c'est pour ça que pour pouvoir acheter au Structure il faut être membre du Structure si je peux me permettre c'est pas la seule raison l'autre raison c'est que le modèle du supermarché coopératif du Structure repose sur le principe qu'on donne chacun 3 heures de bénévolat toutes les 4 semaines donc sous forme d'un stère qu'on appelle un service c'était hier que on vient au magasin une fois toutes les 4 semaines pour faire fonctionner le magasin pour travailler dans un magasin et ouvrez les achats à des gens qui ne sont pas ses 3 heures de bénévolat ça serait complètement inéquitable donc il est hors de question que quelqu'un puisse bénéficier du du Structure sans opérateur et participer à la vie de la structure. On a plus de 20 % sur tous les produits ou quasiment qu'il marche donc transparente et chacun sait que chaque produit qu'il achète a été valoriser avec cette marge alors comment distribution sur la plupart des produits et ils vont être plutôt une marge de 70 % c'est pas le cas sur des produits d'appel mais il faut savoir que les grandes surfaces ont des produits d'appel qui sont des produits comme l'eau en bouteille ou le lait parce que là ils font pas de marge ou quasiment pas parce qu'ils

savent très bien que c'est des produits que qu'on se comparer la plupart des consommateur ou intox prix d'un le prix d'une bouteille d'un litre et demi et surtout ces produits qu'on peut comparer facilement ils vont faire une marque d'appel ou quasiment pas de large donc un peu je rejoins une de question de tout à l'heure sur les prix c'est que au Structure comme on applique une marge de 20 % sur tous les produits il y a des produits on va être compétitif et d'autres ne sera pas du tout et notamment le litre de lait si vous faire vos courses type d'économie pourras jamais acheté aujourd'hui après dans la pratique le panier moyen du Sytucture répondre à un panier de ce qu'on a pu voir pour l'instant équivalent un Biocoop pour un Naturalia après on a pas encore eu suffisamment de temps moyen pour faire une vraie étude de marché produit trouver des produits qui soit dans les mêmes contenance mais c'est pas toujours le cas enfin photos vraiment tu regardes et on avait fait au début on avait un petit enquête sur des amandes et ben demande si Naturalia il est à peu près 400 g alors en plus pas forcément les mêmes producteurs c'est très très dur de comparer tu devrais faire la montée aussi ça parce que j'ai plus en plus de questions par rapport à la politique d'achat les produits et le prix est quand même important dans la politique de produit. Le droit de faire des courses donc on peut pas faire remplacer par quelqu'un qui n'est pas membre voilà donc pour être vendre il faut acheter des parts du Structure départ de la coopérative il faut acheter dis pas qui sont qui coûte 10 € donc on achète pour 100 € de pas c'est-à-dire d'action ou une deuxième actionnaire de la coopérative d'accord je n'étais pas à me poser la question encore je suis pas clair donc déjà acheté tes pas il faut aussi adhérer à l'association des Amis des Structure et passez une cotisation de 10 € qu'on paye tous les ans pourquoi ces deux structures c'est parce que on est dans une société on peut pas travailler en tant que bénévole donc en fait le bénévolat est assuré par les adhérents à l'association des Amis du Structure et à ce titre on a une assurance si jamais on avait le moindre accident au moins de problèmes quand on est au magasin vous montrerai aussi des raisons pour lesquelles on peut pas ouvrir à des gens qui ne sont pas adhérent c'est que il serait pas couvert entendu assurance donc quand vous adhérez en temps quand vous devenez membre de la coopérative vous avez acheté 10 par 10 actions la société ça fonctionne comme une société c'est clair que je voulais partir vous pouvez demander à rejoindre vous action c'est pas l'argent avec tire définitivement vous pouvez le jour où vous partez laisser investi dans le Structure c'est tout à fait possible il nous est derrière financièrement récupérer votre investissement vous pouvez me demander aussi importante à comprendre une fois que vous avez vous êtes membres du Structure pour pouvoir faire vos courses 3 heures de travail bénévole toutes les 4 semaines et il voulait pas jouer de ses 3h de travail je ne pourrai pas faire vos courses au Structure tu es vraiment le modèle du Structure il fait que 107,3 heures de travail tous les mois vous avez pas le droit de venir acheter alors pour la question de couple la question est encore à se disputer on envisage d'ouvrir la possibilité alors je sais pas si c'est actif ou pas là je suis pas forcément la joue de Marianne tu me diras j'avais cru comprendre que le conjoint ou un autre on peut on peut déléguer quelqu'un pour faire ses courses voilà c'est plus là avec leurs confinement notamment pour les personnes vulnérables donc il est possible d'envoyer d'envoyer de mandater quelqu'un pour faire ses courses voilà le service il doit impérativement être fait par le drone pour des questions d'assurance et et pour éviter ce qui s'est passé aux États-Unis ou historiquement mets faire faire son service par n'importe qui est et donc il y a des familles qui envoyait les nounous faire le service à leur place et bénéficiaire du fait de pouvoir faire les courses

et et on voyait les les petites mains faire le sale boulot c'est le boulot entre « service c'est pas le bain non plus donc voilà c'est ce qui fait de faire tourner le magasin en fait il y a pas d'employés il y a pas d'employés si jamais personne ne fait c'est 3 heures de travail bénévole bah il y a personne pour mettre en rayon il y a personne pour tenir la caisse nettoyer le magasin faire les réception de marchandise parce que c'est 3h sur vraiment du temps passé à faire tourner le magasin donc ça va de de la réception de marchandises les jours de livraison à la mise en rayon vérification des date de péremption nettoyage nettoyage du magasin ou ou passage au passage en caisse aussi suivant les suivant les heures et les créneaux de service est-ce qu'on a été clair sur le principe c'est très important.

Toujours la même équipe avec si jamais vous aviez un problème pour venir toutes les 4 semaines à la même date on peut trouver les solutions mais la majorité des coopérateurs voilà son inscrire sur un créneau fixe donc j'ai pris un exemple par exemple vous pouvez vous inscrire sur le créneau du vendredi de 9h15 à 12h15 alors en semaine B qu'est-ce que ça veut dire ça veut dire qu'on a calendrier spécifique et de l'année que les parties à manger pas vers le bon 2019-2020 c'est bon donc si par exemple vous êtes inscrit en semaine B ce mois-ci vous allez faire votre service si vous êtes sur le vendredi donc le vendredi 8 novembre. Action en cas de maladie de congé maternité ou pour les personnes de grand passage « avec qui pourrait pas se déplacer ou pas faire certaines pages il faut dire que aussi pour ceux qui ont des problèmes de santé ils peuvent venir faire leur service pardon si on a mal au dos et au signal en arrivant on dit bah moi je fais aucune tâche où il faut porter des charges l'eau par exemple il y a une bienveillance et bien sûr que vous n'êtes pas obligé de faire des tâches que vous vous sentez pas capable de faire ça c'est clair alors l'autre solution si on peut échanger son service et on doit échanger son service même c'est que quand on sait qu'on va être un peu ce qu'il faut absolument c'est prévenir à l'avance parce que tu as de désorganiser normalement le magasin si on prévient pas de notre absence s'imaginer les équipes à son petit personne si on manque une housse il y en a deux c'est très difficile de faire tourner magasin donc on se fait à l'avance on va être absent on échange nos services avec quelqu'un d'autre soit avec quelqu'un d'autre que la semaine d'avant ou la semaine d'après sur le même créneau soit sur n'importe quel créneau qui vous arrange pour cette fois là on peut aussi anticipé de service et là on demande si possible qu'on avance pour remplacer celui qu'on pourra pas faire après donc les gens il y a des gens qu'on aime beaucoup disponibilité certains moi et pas du tout a d'autres sur d'autres moi bah c'est gens-là ils vont plutôt alors ton dentiste service en faire plusieurs dans le même mois mais au moins ils sont tranquilles ils ont fait d'avance c'est tout à fait possible et pour ceux qui prennent des congés non ça peut être le cas des enseignants si vous savez que vous allez prendre 2 mois de congés en été vous demander à vous mettre en congé quand vous êtes en congé on notera les votre votre service mais par contre je n'ai plus le droit de faire vos courses donc c'est intéressant si vous partez vraiment plus de 8 semaines si vous partez seulement un mois ça vaut pas le coup je me faire un échange de service parce que ça veut dire qu'on aura plus un seul service donc soit anticipé alors deux soit au plus nom soit échanger son service qu'elle a qu'on préfère le plus simple c'est quand on échange son service au moins la gestion de magasin et pas perturbé d'accord par contre on est en rouge si on prévient pas si aucun service de rattrapage et et bien on déjà on a pas le droit de faire ses courses quand même et on doit compenser deux

fois, on se retrouve à faire un service de plus dans le mois donc là ça devient très compliqué parce que des fois ça va se retrouver avec trois services à faire en cas de semaine et là on arrive plus quoi et comment ça se fait qu'un système mais déjà en réserve on dit voilà ça se passe quand on a des appels au secours toutes les semaines si besoin pour dire il y a il y a besoin de personne pour quel hôtel hôtel créneau ouverture du magasin de la semaine pour un appel sur certains services qui peuvent être un peu plus problématique pour dire on a besoin on a besoin d'aide d'une est particulière cette semaine à telle date quel jour et l'heure mais sinon sur le site internet on peut vérifier et si on a tout d'un coup envie de passer un petit peu de temps au Structure on peut s'inscrire pour on peut voir quels sont les services où il y a de la place et il fait un service par anticipation sur tous les jours il reste de la place pour certains créneau mais jusqu'à présent Corinne dis-moi si je me trompe mais il y a pas eu de le magasin a pas été fermée faute de conduite en quoi il y a toujours suffisamment qui se propose et je vous ai dit qu'on a 6 par équipe mais il y a certains créneau on arrive à tourner à 4 ça dépend de l'affluence évidemment et notamment quand on dit qu'on est en fait on prévoit de caisse ouverte bah si on est pas assez nombreux il y aura qu'une seule casse ouverte alors l'inconvénient c'est qu'on attendra un peu plus à la caisse pour faire ses achats mais personne ne râle parce que voilà on est tous content d'être dans le magasin il faut pas venir dans magasin en disant je vais faire les courses en 5 minutes non c'est sérieux de partage aussi et il peut arriver ça m'est arrivé ce soir on passe en caisse et puis il y a il y a un petit problème une personne qui a pas forcément l'habitude et donc à ce moment là on est devant la classe c'est derrière la caisse en même temps parce qu'on a été on dit ah ben non attends quel produit tu vas le trouver à tel endroit où ça il faut faire comme ça je suis coincé on se débloque et il peut m'arriver certaines fois on n'est pas en service et on se retrouve en service tout d'un coup j'ai rien à faire là-bas ok attends t'inquiète pas voilà c'est comme ça que ça se passe quand on fait ses courses dans un supermarché normal si on prend la dernière courgettes duquel on laisse le cageot au Structure non on va pas laisser le cageot va prendre le canoë on va aller le mettre là où il doit être rangé parce que voilà quoi c'est le principe on est là on est chez nous on est donc si on veut que ça fonctionne bien ben il faut qu'on actif voilà après on peut comprendre que quelqu'un soit pressé et fasse les courses aussi rapidement ça peut arriver on va pas ce qui s'est passé je dis parce qu'il y a une influence confinement un peu paniqué un peu voilà et bon il y avait quelqu'un qui avait un enfant à récupérer un peu oui bon ben écoute ok tu passes tu passes devant c'est pas grave c'est c'est c'est c'est pas du tout la même dans un supermarché et donc pour préciser encore plus le lien social on l'a assuré pendant confinement le premier confinement il y a un groupe qui se monte pour s'occuper de regarder qui n'était pas venu au Structure faire ses courses pendant le confinement groupe à appeler des personnes une alène pour savoir si elle était en bonne santé savoir si on pouvait peut-être les livrer des courses j'avais des problèmes pour venir voilà il y a un service spécifique et qu'elle n'est premier jour du confinement de solidarité le magasin il a il a continué à tourner pendant tout le premier le premier confinement les services ont tous été suspendu et c'était uniquement appel à bénévoles et il y a eu des bénévoles pour tous les créneaux et le magasin a tourné absolument normalement il y avait des rendez-vous qui devait être pris pour aller faire ses courses en avoir un créneau d'une demi-heure pour venir faire ses courses qui fait qu'on était pas plus de 3 dans magasin et en plus on est le nombre de références du coup on a on a acheté plus de référence de produit qui fait que moi personnellement je

faisais quasiment toutes mes courses au Structure pas du tout ce qui pouvait y avoir dans les autres magasins de que c'était c'était beaucoup plus convivial et il sympathique et détendu tout en respectant les mesures de sécurité il y avait il y avait pas de problème là-dessus mais ça a été il y avait plus il y avait tous les produits qu'on trouve et pas ailleurs un papier toilette pas de farine on a pas eu de rupture sur ordinateur très bien donc on est partie 2 le mercredi le jeudi le vendredi le samedi et il y a un petit créneau le dimanche après-midi les créneaux correspondent pas forcément les créneaux de service correspondent pas forcément aux horaires d'ouverture du magasin sachant que il y a toute la partie réception de marchandise qui est les ai regroupés sur les mercredi et jeudi peut-être quelques-unes le vendredi Corinne je sais pas s'il y a les réceptions le vendredi le vendredi on a épier pain en début d'après-midi et donc les il y a donc des services qui sont plus spécialisés dans la réception de marchandise et dans l'ouverture de caisse donc c'est les créneaux du mercredi et du jeudi matin après les créneaux du vendredi et du samedi jeudi après-midi vendredi et samedi des créneaux avec Wiz avec caisse et comment dire surveillance entretien du magasin qui tourne sachant quand même que le qu'opérateur qui a fait son service le faire ses courses dans la foulée pendant son service bien sûr mais à la fin de son service je suis pas complètement sûr pour le mercredi dans la mesure où il y a des réceptions je sais pas. Là pour ranger nettoyer tous les produits les certains légumes doivent être mis en chambre froide le soir et le matin elles doivent être les légumes doivent être sorti de la chambre froide pour être mis en rayon autant le soir ils doivent être à nouveau ranger un petit peu décalé par rapport aux heures aux heures d'ouverture du magasin le samedi matin dans mon créneau c'est 7h 7h 9h15 le magasin n'est pas ouvert à ce moment-là mais il y a toute la partie sur Londres nettoyage mise en rayon en fait c'est 3h un créneau sont un petit peu raccourci les créneaux du matin parce qu'on sait la prime au lève tôt donc on a droit à une demi-heure en moins de service il est créneau du soir aussi sont un petit peu raccourci 17h30 20h sachant que bon l'avantage du soir c'est si tu t'es fait avant 20h il est possible de partir avant bien sûr jeudi soir je crois qu'ils ont terminé après 20h parce que parce que il y a pas il y a pas non plus si c'est votre bien sûr si jamais il y a une petite discussion qui s'engage bon après en général les services chevaux de d'un quart d'heure à peu près pour permettre aux différentes équipes de faire le lien et aux personnes de transmettre les informations les consignes et les choses importantes à savoir dans le service à l'autre le mercredi c'est de l'organisation mercredi mercredi ça va ça va être plus 10 contrôle contrôle de réception et mise en mise en rayon de étiquetage si oui d'accord aménagement du magasin il y a toujours des choses à faire ok voilà alors est-ce que vous souhaitez revenir peut-être. Je sais pas si vous avez des questions sur les produit général au sur des questions mais pas uniquement circuit court mais pas uniquement alors j'ai une planche qu'on adore je vous projette le problème est le suivant on parle des tomates alors elle est locale mais elle est pas bien elle est bien mais elle est pas fait ok on a aussi la vocale qui est bio mais elle est venue en camion alors que on en a une autre qui est pas bio mais elle est livrée en vélo on a aussi la vie auquel au calme et que je n'ai pas le bateau très très complexe c'est très complexe donc j'ai expliqué au début en fait que on privilégie pas forcément le bio parce que le bio c'est un label qui garantit que certains à trancher nique ton pas utilisé par contre c'est qui se paye donc on retrouve aussi dans le prix du produit et c'est elle qui ne garantis pas que ça soit un circuit court que ça soit local exetera on a plusieurs critères en fait tu rentres en ligne de compte dans le choix des produits et on

s'interdit pas d'acheter des produits il vient de loin par exemple le chocolat il y a des gens qui n'aiment pas le chocolat mais la majorité acheter du chocolat en magasin vraiment avoir un supermarché où on trouve tous les produits toutes les références de produits de la couche-culotte pour les bébés jusqu'au ça c'est sûr mais je crois qu'on a des couches lavables pour les bébés on a les shampoing on a les savons on a les produits de d'entretien de la maison on a le papier vite et des huiles essentielles aussi donc on parle pas uniquement de produits alimentaires on est vraiment un supermarché on trouve tout alors fais pas encore tout parce que on est encore en phase de démarrage mais le principe déjà ça c'est très important de le comprendre c'est que quand il me dit bah il y a quel produit je trouve pas dans le magasin on a un cahier des suggestions et c'est important de mettre dans le cahier faudrait que je dois racheter le magasin on moi aussi dans le cahier les remarques qu'on a quel produit on n'a pas trouvé bon ou pas pratique et ben on écrit on dit va celui-là je rachèterai pas parce que il me convient pas vraiment trop cher j'en achèterai jamais où tu es important de d'échanger parce que les équipes du groupe approvisionnement en fonction de ce qu'on leur dit en fonction de l'heure aussi de leur propre donc c'est ils sont toujours intéressé est-ce qu'on leur dit bah non moi je ça me plaît pas je voudrais que le produit je sais pas tu crées au moins sucré différent donc le goût et un critère important dans le choix mais on vous aime beaucoup de séances de dégustation en fait on est bien partager autour du cou l'autre l'autre chose importante à comprendre c'est que on a une équipe approvisionnement qui est assez conséquente quand ils sont nuls vingtaine ils peuvent pas tout acheter non plus donc au fur à mesure qu'on va s'étoffer quand on sera plus de bénévoles pour s'occuper des achats mais on pourra avoir plusieurs références et plus de choix Où on achète des plumes ou des références et tu as fait partie de d'éducation aussi qu'on soit part et c'est pas fermer la porte a des gens qui n'achète pas bien donc il est exactement dans cette logique de transport il faut savoir qu'au début on fait on arrive c'est un produit puis un deuxième et donc on est allé voir en vallée de Chevreuse qu'on trouvait donc on a le premier produit ça a été la bière de la vallée de Chevreuse passer la la petite anecdote pour montrer qu'on est assez festif au Structure c'était le miel on a un producteur de miel en vallée de Chevreuse extraction on a acheté des petits biscuits a déjà pour monter une société qui sont pas rendu au d'ailleurs mais tu achètes que du que des produits en Île-de-France et qui font des biscuits s'appelle les deux gourmands voilà qui sont excellents et on on les faisait venir il nous a des dégustations on a découvert l'organe de produits au fur à mesure qu'il est au fait quand un voilà donc on avait tout à fait cette démarche là et puis assez vite en grossissant on s'est rendu compte qu'on pourrait pas faire beaucoup de produits si on jouait à chaque fois un seul enfin un producteur qui vont fermer sac une référence très vite on a compris que en fait chaque producteur de vivre avec un camion donc si je viens que pour un produit c'est pas très écologique oui donc petit à petit on a commencé à sélectionner des producteurs qui nous propose plusieurs références et par contre c'est pas limité au circuit court si je prends les légumes on s'adresse à la coopérative bio d'Île-de-France donc là on est en circuit court mais évidemment le nombre de références est limité parce que il y a en hiver on va avoir que des pommes de terre des choux et tu es encore donc je sais pas si ça te dit on en espagnol pendant tes vacances à prospecter autour de chez lui en Espagne toutes les coopérative bio et qui a choisi une coopérative bio espagnol du côté de Valence et un petit producteur bio qui contre les grands les grandes exploitations qui peut y avoir dans la région de Valence et tu nous fournir un peu de

référence de produits et c'était orange citron pamplemousse moi aussi demande des avocats décati des grenades donc en ce moment on a en région on a tous en raison sauf les oranges est pas encore arrivé on a eu quelques Clémentine mais j'étais encore un peu petit et elle monte chez très vite donc c'est encore un peu tôt pour les clémentines mais sinon au pire de la saison. C'est occupé des achats avec cette sensibilité d'acheter du bio alors est-ce que quelqu'un serait prêt à s'occuper de trouver une coopérative Mauguio qui fournit des produits de qualité deuxième référence du bio en légumes non plus parce qu'on a on a certainement on a du BIOS et on a des produits en reconversion il y a certains certains fruits légumes qui viennent de Saint-Germain je suis pas sûr qu'ils soient tous bio et je sais pas non plus n'avait pas encore il y avait pas le label il avait il avait la belle pour la pépinière mais pas pour les produits comment une personne fait de la permaculture et il avait pas forcément le label bio il y a pas il y a pas de que c'est parti pour 100 100 pour 100 bio non plus mais mais encore une fois le corps humain est très important il y a quelqu'un qui veut s'occuper de d'aller acheter un produit et faire un petit peu aussi en espagnol il a dit bah moi j'ai trouvé un petit peu et si on voit que c'est pas bien pour les il pourra toujours proposer un fournisseur ailleurs rien après c'est une question de moyens humains et c'était hier est-ce que il y a des acteurs qui vont choisir parce que les produits sont très très cher donc on l'a dit bah voilà alors on référence parce qu'on soit l'encourager il fait des très beau mais c'est très cher donc on va voir si c'est cool ou pas et on fonctionne pas on continuera la référence.

Vous pouvez très bien vous investir dans des groupes de travail mais faut savoir que c'est grâce à ces groupes de travail et le Structure peut fonctionner donc clairement des gars de bénévolat en plus des 3 ans donc certaines peuvent être se sont fait de la fête de la maison. Il y a pas forcément besoin d'être nécessaire quoi d'être en dehors du magasin passage de commande aux choses comme ça donc vous pouvez vous étape est en fonction de vos compétences par exemple . Groupe fournisseurs : Bien expliqué pour choisir des fournisseurs ça consiste à non seulement à les choisir mais allez suivre les commandes régulièrement à chaque fois que besoin des factures voilà c'est vraiment la chaîne d'achat d'un bout à l'autre. Animation : Logo animation il est un petit peu en sommeil actuellement parce que forcément avec le la covit c'est difficile de faire des animations le néanmoins on a plus réunir bah il y a pas si longtemps on a fait de rentrer sur place au Structure. Communication : Va sur le site internet qui fait toutes les plaquettes toutes les communications qui est tous les articles sur facebook donc ça des interviews on fait des petites réalisation vidéo on a si vous avez vous êtes aller sur le site du Structure on fait aussi de la radio sur yvelines radio chronique un groupe vous êtes bienvenus aussi tout le temps du travail. Financier : Acteur qui était le métier de lancer des projets tu connais très très bien le business plan voilà donc on a un grand maître financier mais vous pouvez le rejoindre parce que c'est passionnant de travailler avec lui donc si ça vous intéresse. Alors tu connais général en fait il était décrire les statuts de la société ça a été un gros travail donc il a il a un peu sommeil mais là on a relancé un groupe pour écrire la police générale du Structure et notamment en termes de produits c'est pour ça que je t'en parle et recherche d'un grand local bah là c'est en sommeil aussi parce que en fait au début de chercher un petit local pour démarrer et on souhaitait ensuite avoir un grand avocat le plus grand que je suis en mesure pour un petit cirque on a besoin de plus de place et en fait le local où on est actuellement mon père mais nous et tendre donc on a pas de souci de

rechercher un plus grand local accessibilité ça c'est un groupe important mais qui ont sommeil c'est l'accessibilité à la croix pour les personnes en situation de handicap mais aussi vite et comme on dit tout à l'heure ou aux personnes de milieux sociaux défavorisés donc ça il y a un travail à faire là-dessus et vous êtes bienvenus si vous voulez lancé ce con de travail le groupe travaux réclame des gens de bénévoles pour venir faire les travaux en a besoin besoin besoin de monde tout ce que vous voyez le magasin a été fait par les bénévoles en fait on les heures de travaux qu'on passe en échange du loyer c'est-à-dire que tu as un loyer on le paye avec des heures de travaux je pourrais mieux vous l'expliquer si ça vous intéresse une autre mais qui a besoin de main d'œuvre n'hésitez pas à vous inscrire pour faire la peinture pour faire plein de petits travaux en toujours en électricité et là à la tête de groupe de travail c'est un ancien entrepreneur en 17 fois il parle et c'est super parce que il nous a fait des travaux ordinaires actuellement parce que malheureusement exploitation du magasin ça c'est vraiment au jour le jour là qu'est-ce que le fonctionnement interne dans la du magasin au jour le jour bureau des membres info fond d'écran pour gérer notamment les services on a toujours besoin de la gestion des services très complexe et tous les petits problèmes au quotidien de chacun d'entre nous logo de finir le groupe actif mais en phase de démarrage voilà un petit plus pour ceux qui voudraient créer un nouveau groupe de travail on a des bénévoles qui nous ont dit mais pourquoi on ferait pas et il y a eu plusieurs nickel là on pouvait déposer des vêtements des jeans que enfin tout un tas de choses de l'électroménager et on devait mettre vendre ses produits le weekend du 15 décembre mais malheureusement à cause de se reporter en 2021 tout ce qu'on des bonnes idées voilà et donc au milieu il y a quelque chose de très important c'est que tu sais groupe de travail reporte ils sont autonomie et il faut une table au comité de pilotage le comité de pilotage en fait il est désigné lors de l'assemblée générale et les gens qui veulent se présenter se présente et ils sont tous et donc là aussi c'est très ouvert et donc comme une telle gouvernance qui se tient très très régulièrement et il y a aller groupe de travail qui sont invités au comité d'otage au comité gouvernance régulièrement pour dire ce qui va pas décision évidemment c'est très important de démocratique de la gestion de Structure régulièrement malheureusement on a tout le monde qui vient bizarrement alors que c'est vraiment l'organe de préparation des bêtises on fait un défaut ou chacun vient exprimer ses idées le forum est centré sur une problématique donc là on vient de faire un forum centrée sur la politique produit.

Annexe 9 : Guide d'entretien pour les coopérateurs et ancien coopérateurs

GUIDE D'ENTRETIEN

| | |
|--|--|
| <u>OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN</u> → <i>Avoir une compréhension de la structure</i> → <i>Comprendre les étapes du processus et enjeux pour la personne</i> → <i>Caractériser le rôle et la place des acteurs</i> → <i>Identifier les modalités de coordination territoriale</i> | |
| Date de l'entretien | |
| Durée de l'entretien | |
| Animateur | |
| Enquêté | |

Pouvez-vous vous présenter ?

Qu'est-ce que faire les courses pour vous ?

Pourquoi vous engager dans cette initiative ? Pourquoi arrêter ?

Quelle place cela a (a eu) dans votre quotidien ?

Quel est votre impact sur la structure ?

Qui sont les autres parties prenantes ?

L'influence de cette expérience dans votre vie ?

Annexe 10 : Questionnaire de pré-enquête auprès des travailleurs sociaux

Mémoire de recherche présenté en vue de l'obtention du Master 2 d'économie sociale et solidaire / DEIS

Qui suis-je ?

Vaste question !

Assistante de service social de formation, j'ai exercé dans le secteur hospitalier pendant 4 ans.

J'ai repris mes études en septembre 2020 en DEIS (diplôme d'ingénieur social) et en Master

d'économie sociale et solidaire au Cnam Paris.

Je réalise ce questionnaire afin de débiter mon mémoire de recherche de fin d'étude qui porte

sur l'accès et l'accompagnement vers le « bien manger ».

Le questionnaire :

Votre profession ? Type de structure ? Public rencontré ?

Votre âge ?

Votre sexe ?

Qu'est-ce que le « bien manger » pour vous ?

Est-ce naturel de « bien manger » ?

Votre profession a-t-elle défini officiellement le bien manger ?

Vous diriez-vous professionnel de santé ? du sociale ? Autre ?

Vous diriez-vous professionnel du « bien manger » ?

Y-a-t-il un lien entre « bien manger » et santé physique ? et psychique ?

Comment bien manger » au quotidien ? Pourquoi est-ce si difficile ?

Quels sont les freins aujourd'hui dans notre société pour accéder au « bien manger » ?

Est-ce qu'il y a des pathologies récurrentes ? Difficultés récurrentes ?

Y-a-t-il des freins à l'accès au « bien manger » ? (Financier, psychologique, sociale, sociologique...) ? Selon vous ? Que pouvez- vous voir dans votre pratique professionnelle ?

Les messages gouvernementaux sont-ils selon vous efficaces ? Qu'est-ce qu'il faudrait faire

au niveau national ?

Y a-t-il des exclus du « bien manger » ?

Comment faire le tri dans toutes les recommandations ?

Avez-vous des demandes de conseils ou d'accompagnement vers le « bien manger » ?

Comment définiriez-vous l'accompagnement dans votre profession ?

Êtes-vous, selon vous, un professionnel de l'accompagnement ?

Quel accompagnement proposez-vous au regard du « bien manger » ?

Est-ce qu'il existe des accompagnements pluridisciplinaires ?

Est-ce accessible à tous ?

Avez-vous été former à l'accompagnement vers le « bien manger » ? Par qui ? Et de quelle

façon ?

Souhaitez-vous être formé ?

Est-ce que vous, vous sentez accompagner comme individu vers le « bien manger » ? Par

qui ? Le souhaiteriez-vous ?

Si vous avez d'autres éléments, remarques, pensées ou analyses sur le sujet, le questionnaire

ou autres....

Merci pour vos réponses et je reste à votre disposition pour toutes questions ou échanges.

| | | |
|---|----------------------|-----------------------------|
| ETABLISSEMENT : | | |
| CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) | | |
| NOM : DULONG | PRENOM : Alix | Année du JURY : 2022 |
| FORMATION : Master ESS | | |
| TITRE du mémoire : L'alimentation de qualité : la place du pouvoir d'agir et de la citoyenneté | | |
| <p>RESUME : L'émergence des supermarchés coopératifs ces dernières années démontre un fort questionnement citoyen sur l'accès à l'alimentation. Les résultats présentés dans ce mémoire de recherche se fondent sur l'analyse d'une expérience de supermarché coopératif enrichie d'une enquête menée en 2021 sous la forme d'entretiens semi-directifs menés auprès des acteurs de ce projet. Ils montrent l'émergence d'une initiative citoyenne permettant la reprise en main de l'acte d'achat alimentaire, cherchant à tendre vers la démocratie alimentaire. Cependant, cela questionne alors la potentialité inclusive de cette innovation sociale, dans son mode de gouvernance et son implication sur le territoire. En prenant appui sur ces aspects, nous présenterons de manière non exhaustive l'expérience d'un supermarché coopératif, pour interroger les potentiels et les limites de cette innovation sociale à partir de la construction citoyenne et de la question du pouvoir d'agir.</p> | | |
| MOTS CLES : innovation sociale, alimentation, pouvoir d'agir, initiative citoyenne, démocratie alimentaire, gouvernance, inclusion, supermarché coopératif, , territoire | | |
| Nombre de pages (annexes comprises) : 118 pages | | |

